

Projet Social et Familial de Territoire 2026-2030

**Association de Loisirs, d'Animation, de Culture
et d'Education Populaire (L.A.C.É.),**

gestionnaire du Centre Socioculturel « Gilbert JANSEM », Marly 57



Sommaire

Sommaire	2
Mot de la Présidente.....	4
Introduction	5
Partie 1 : Bilan de la période d'agrément 2022-2025.....	7
I. Rappel des éléments de contexte et des objectifs généraux par axe. Erreur ! Signet non défini.	
A. Axe 1 : Proposer des services accessibles à tous et adaptés aux besoins et conditions de vie de l'ensemble des habitants.....	8
B. Axe 2 : Accompagner l'ensemble des habitants à améliorer leur quotidien par le développement de leur pouvoir d'agir.....	8
C. Axe 3 : Développer et valoriser les dynamiques locales sur un territoire en mouvement.....	9
II. Bilan des actions et des réflexions stratégiques fixées pour le projet social 2022-2025 :.....	10
A. Rappel de la répartition des actions par axe	10
B. Eléments de bilan par action	11
C. Eléments de bilan par réflexions stratégiques	29
D. Analyse globale par axe et réponses aux problématiques du projet 2022-2025.....	32
III. Evaluation globale de la déclinaison du projet social 2022-2025.....	38
A. Formalisation des modes de participations effectives des habitants et des modalités de gouvernance de la structure :	38
B. Fonctionnement des instances de gouvernance :.....	40
C. Les partenaires & la démarche participative avec les acteurs de terrain pour mettre en œuvre un projet d'animation globale :.....	42
D. Evolution du public sur le territoire d'intervention :	46
E. Les moyens mobilisés :	49
1. Sur le plan des ressources humaines :.....	49
2. Sur le plan des moyens logistiques :.....	51
3. Sur le plan de la gestion financière :.....	53
Partie 2 : Diagnostic partagé du territoire d'intervention.....	57
I. Méthodologie globale	58
A. Positionnement et articulation de la phase de diagnostic partagé dans la démarche de renouvellement.....	58
B. Méthodologie de la conduite du diagnostic partagé	59
II. Etat des lieux du territoire d'intervention.....	60
A. Marly : sa situation géographique, ses infrastructures, ses équipements et ses ressources territoriales.....	60
1. Situation du territoire :.....	60
2. Les quartiers de Marly :	60
3. Le tissu économique :.....	61
4. La mobilité sur le Territoire :	62
5. Les équipements en direction de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse :	62
6. Les infrastructures sportives, culturelles :.....	65
7. Les services de proximité présents sur le Territoire :.....	66
8. Le réseau associatif :.....	66
9. Les ressources territoriales :.....	67
B. Marly et sa population	68
1. Composition de la population : tranches d'âges et structures des ménages :.....	68
2. Situation de la population face à l'emploi :.....	69

3.	Situation économique des ménages :	71
4.	Situation de la population face au logement :	76
C.	Eléments saillants des données froides du territoire.....	77
III.	Les recueils de paroles :	78
A.	Les paroles des habitants et usagers :.....	78
1.	Retours des questionnaires familles et habitants :	78
2.	« Porteurs de paroles » :.....	81
3.	Eléments saillants de la parole des habitants et usagers :	84
B.	Les paroles des acteurs	85
1.	Les temps de rencontres avec les différents acteurs du territoire :	85
2.	Eléments saillants de la parole des acteurs du territoire :	92
IV.	Identification des problématiques de territoire issues du diagnostic partagé :.....	93
1.	Une accessibilité inégale au territoire, aux services et aux activités	93
2.	Une tension croissante sur les services à destination des familles.....	93
3.	Un risque d'isolement pour certains publics malgré un territoire dynamique	93
4.	Une offre d'activités existante mais pas toujours adaptée ou accessible.....	93
5.	Un déficit de lisibilité, d'information et d'orientation	94
6.	Une montée des fragilités sociales dans un territoire globalement favorisé.....	94
7.	Un vieillissement de la population à anticiper	94
8.	Un partenariat existant mais encore peu structuré	94
9.	Un enjeu de cohérence et de lisibilité globale de l'action territoriale	95
Partie 3 : Projet de l'association pour la nouvelle période d'agrément 2026-2030		96
I.	Les problématiques de Territoire retenues par l'association	97
II.	Le contenu du projet 2026-2030.....	97
A.	Définition et présentation des nouveaux axes de travail.....	98
B.	Déclinaison des axes.....	99
C.	Articulation de l'A.C.F. et de l'A.G.C.	102
D.	Les évolutions envisagées	107
1.	Formalisation et modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure :	107
2.	Accessibilité et effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure :	111
3.	Existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et publics vulnérables :.....	115
4.	Partenariat : liens entre les intervenants du C.S.C. et les différents acteurs et associations du territoire pour développer des projets d'animations globales :	118
5.	Fonctionnement de l'équipe :	121
Conclusion		125
Annexes.....		128

Mot de la Présidente

Cinq années se sont écoulées depuis l'adoption de notre précédent projet social.

Cinq années riches en projets, en rencontres, en initiatives habitantes, mais également marquées par de profondes évolutions pour notre association, notre territoire et plus largement notre société. Les habitudes de vie changent, les besoins évoluent, de nouvelles fragilités apparaissent tandis que de nouvelles formes d'engagement émergent.

Durant ces cinq années, L.A.C.É. a poursuivi son développement, renforcé ses actions, créé de nouveaux services, consolidé ses partenariats et accompagné de nombreux habitants dans leurs parcours de vie. Cette dynamique n'aurait pas été possible sans l'implication des bénévoles, des administrateurs, des salariés, des partenaires et bien sûr des habitants qui font vivre quotidiennement notre Centre Socioculturel.

Le projet que vous allez découvrir est le fruit d'un important travail collectif. Il traduit notre volonté de poursuivre ce qui fonctionne, d'adapter ce qui doit l'être et d'imaginer ensemble les réponses aux enjeux de demain.

Plus qu'un document administratif, ce projet constitue un engagement collectif. Il porte notre ambition commune : faire du Centre Socioculturel un lieu d'accueil, de solidarité, d'initiatives, de participation et de coopération au service de l'ensemble des habitants.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à cette démarche de renouvellement. Le chemin continue désormais avec la mise en œuvre de ce projet que nous aurons à faire vivre, évoluer et grandir ensemble.

Bonne lecture à toutes et à tous.



Mme Monique BETTEMBOURG

*Présidente de l'association de Loisirs, d'Animation, de Culture et d'Education populaire (L.A.C.É.),
gestionnaire du Centre Socioculturel « Gilbert JANSEM », Marly*

Introduction

À compter du 1er janvier 2027, une nouvelle circulaire nationale de la Caisse Nationale des Allocations Familiales viendra redéfinir le cadre de référence des structures d'animation de la vie sociale. Sans remettre en cause les fondements historiques des Centres Socioculturels, elle réaffirme leur rôle essentiel dans l'accompagnement des familles, le développement des solidarités, la participation citoyenne, l'accès aux droits et la cohésion sociale.

Ces orientations font particulièrement écho aux constats réalisés sur notre territoire. Le diagnostic partagé mené dans le cadre de ce renouvellement a mis en évidence une population attachée à son cadre de vie, riche de ses diversités et de ses ressources, mais également confrontée à des évolutions qui interrogent le vivre-ensemble : fragilités économiques pour certaines familles, isolement de certains habitants, enjeux éducatifs, transformations numériques, besoin de repères pour les parents, attentes en matière de participation citoyenne ou encore nécessité de renforcer la coopération entre acteurs locaux.

Dans ce contexte, le Centre Socioculturel « Gilbert Jansem », géré par l'association L.A.C.É., entend poursuivre sa mission d'intérêt général au service de l'ensemble des habitants. Plus qu'un équipement ou un lieu d'activités, il se veut un espace d'accueil, d'écoute, d'initiatives et de coopération où chacun peut trouver sa place, être accompagné dans ses projets, développer son pouvoir d'agir et contribuer à la vie locale.

Fidèle aux valeurs fondatrices des Centres Socioculturels – dignité humaine, solidarité et démocratie – le projet social et familial de territoire 2026-2030 s'inscrit dans une logique de continuité et d'adaptation. Continuité, parce qu'il s'appuie sur les réussites et les dynamiques développées au cours du précédent agrément. Adaptation, parce qu'il prend en compte les évolutions du territoire, les attentes exprimées par les habitants, les partenaires et les bénévoles, ainsi que les nouveaux enjeux des politiques publiques.

Ce projet est le résultat d'une démarche collective associant habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires associatifs et institutionnels. Ensemble, ils ont contribué à dresser un état des lieux partagé du territoire, à identifier les défis à relever et à définir les orientations qui guideront l'action de l'association pour les cinq années à venir.

Au-delà d'un document de référence nécessaire au renouvellement de l'agrément délivré par la C.A.F., ce projet constitue avant tout une feuille de route collective et évolutive. Il traduit une ambition simple : faire du Centre Socioculturel un acteur toujours plus accessible, plus participatif, plus coopératif et plus utile aux habitants du territoire.

En quelques chiffres...

La fabrique du projet social et familial de territoire 2026-2030 de L.A.C.É. ça a été :

- *9 mois de travail collectif*
- *Plus de 150 feuilles de paperboard remplies d'idées, de constats et de propositions*
- *Environ 6 paquets de Post-it dévorés pour imaginer l'avenir du territoire*
- *5 paquets de marqueurs et 2 boîtes de feutres arrivés en fin de vie pour cause d'utilisation intensive*
- *Plus de 20 réunions, groupes de travail et temps d'échanges*
- *Près d'une 40aine de journées d'analyse, de rédaction et de relecture*
- *D'innombrables débats sur des mots comme participation, coordination, transversalité ou encore lisibilité (un mot que nous avons probablement écrit plusieurs centaines de fois...)*

Mais surtout :

*des habitants qui se sont exprimés, des bénévoles qui se sont engagés,
des partenaires qui ont partagé leurs regards,
des administrateurs qui ont questionné l'avenir
et une équipe qui a mis en commun ses expériences
pour construire un projet qui ressemble à son territoire.*



Partie 1 : Bilan de la période d'agrément 2022-2025

I. Rappel des éléments de contexte et des objectifs généraux par axe

Pour rappel, les 3 axes de travail du projet social 2022-2025 ne s'attachent pas à un public spécifique mais sont transversaux et complémentaires les uns aux autres.

A. Axe 1 : Proposer des services accessibles à tous et adaptés aux besoins et conditions de vie de l'ensemble des habitants

- **Rappel des indicateurs de contexte de l'axe 1 :**

- Une bonne situation face à l'emploi avec une population active (42%) qui tend rajeunir et qui travaille à proximité de leur lieu d'habitation (61% des actifs travaillent sur le territoire de Metz Métropole).
- Une situation économique plutôt bonne avec néanmoins des inégalités entre les ménages les plus aisés et les plus modestes.
- Des familles actives avec enfants de moins de 11 ans qui font appel à des assistants maternels (20%).
- Avec en parallèle un nombre de professionnels en baisse sur le territoire (-48% en 3 ans) et vieillissants (la moitié ont plus de 50 ans) qui expriment le souhait de fréquenter un Relais Petite Enfance (refus sur les territoires alentours).
- Une augmentation constante des indicateurs de précarité qui fragilise une partie de la population (allocataires R.S.A., C.A.F., bons alimentaires C.C.A.S., logements sociaux, etc.).
- Des acteurs du territoire qui s'accordent sur l'accentuation des difficultés socio-économiques des plus vulnérables (10 à 15%) et qui expriment une nécessité de prise en compte de ces situations pour faciliter l'accès aux activités et services à cette part de la population.
- Freins à la participation et à l'accès aux animations et services exprimés par les habitants : coût excessif et horaires non compatibles avec la vie professionnelle (en particulier pour les monoparents et les familles nombreuses).
- Domaines dans lesquels les informations sont les plus difficiles d'accès : scolarité/orientation et petite enfance/enfance/jeunesse.
- Des 60 ans et plus qui disent avoir besoin d'être accompagnés sur l'accès aux services dématérialisés et qui sont intéressés par des actions en lien avec le numérique.
- 21% des jeunes répondant au questionnaire disent porter un intérêt pour développer des ateliers numériques au sein du C.S.C.
- Des habitants qui expriment le besoin d'avoir un espace, des temps de convivialité propices aux rencontres et ouvert à tous.

- **Objectifs généraux de l'axe 1 :**

- Développer des réponses adaptées aux besoins des habitants
- Favoriser la mixité sociale dans les services proposés

B. Axe 2 : Accompagner l'ensemble des habitants à améliorer leur quotidien par le développement de leur pouvoir d'agir

- **Rappel des indicateurs de contexte de l'axe 2 :**

- Des habitants qui ont la volonté et le désir de s'investir et de s'engager bénévolement sur des temps ou actions spécifiques de la vie locale (cf. bilan).
- 15% des jeunes interrogés souhaitent s'engager dans des projets qui les concernent.

- Acteurs qui relèvent que la crise COVID a permis de montrer la capacité de faire ensemble.
- Acteurs qui définissent le C.S.C. comme étant un outil :
 - Ressource en termes d'accompagnement, d'apprentissage et d'accessibilité à la formation
 - Permettant aux habitants et usagers de s'émanciper tout en prenant confiance en leur capacité citoyenne
 - Facilitateur pour les habitants en termes d'amélioration du quotidien et de la vie sociale, d'expression et d'engagement
- **Objectifs généraux de l'axe 2 :**
 - Sensibiliser les habitants à leurs capacités d'agir en collectif
 - Accompagner les habitants dans l'émergence de leurs capacités d'agir en collectif
 - Valoriser les compétences des habitants

C. Axe 3 : Développer et valoriser les dynamiques locales sur un territoire en mouvement

- **Rappel des indicateurs de contexte de l'axe 3 :**
 - Des dispositifs territoriaux auxquels prend part le C.S.C.
 - Réseau associatif plutôt actif mais vieillissant avec des difficultés à s'adapter et à renouveler ses pratiques : fragilité renforcée.
 - Equipe éducative vieillissante qui semble ne pas parvenir à s'adapter aux évolutions de la population scolaire qui tend à de plus en plus de mixité sociale.
 - Des habitants qui connaissent le C.S.C. mais qui ne savent pas forcément ce qu'il s'y passe et qui ont la méconnaissance de son mode de gestion (l'identifie à la Mairie).
 - En parallèle 80% des jeunes interrogés ne connaissent pas le C.S.C. et les activités qui s'y déclinent.
 - Des habitants qui ont besoin de plus de visibilité et d'informations sur les actions et services existants sur le territoire.
 - Acteurs définissent le C.S.C. :
 - Comme un lieu d'actions et de mise en actions des acteurs du territoire et des habitants
 - Un outil facilitateur de mise en réseau
 - Acteurs qui ont besoin des conditions leur permettant de se réunir, d'être accompagnés, formés, d'avoir une véritable coordination inter-associations.
- **Objectifs généraux de l'axe 3 :**
 - Renforcer et développer le partenariat avec les acteurs locaux
 - Clarifier le rôle et les missions du Centre Socioculturel et la place de chacun dans son fonctionnement
 - Maintenir et renforcer la dynamique associative locale

II. Bilan des actions et des réflexions stratégiques fixées pour le projet social 2022-2025 :

A. Rappel de la répartition des actions par axe

	Axe 1 <i>Proposer des services accessibles à tous et adaptés aux besoins et conditions de vie de l'ensemble des habitants</i>	Axe 2 <i>Accompagner l'ensemble des habitants à améliorer leur quotidien par le développement de leur pouvoir d'agir</i>	Axe 3 <i>Développer et valoriser les dynamiques locales sur un territoire en mouvement</i>
Actions			
Ateliers d'éveil & projet R.P.E.	X	X	
Jardins familiaux	X		
Le numérique pour tous	X		
Ateliers cuisine	X	X	
Ateliers socioculturels	X		
Dispositif C.L.A.S.	X	X	X
A.C.M.	X	X	
Ateliers jeunes		X	
Animations sociales de proximité	X	X	X
Création d'un conseil des usagers		X	
Atelier couture	X	X	
Ateliers sociolinguistiques	X	X	
Vie associative		X	X
Initiatives habitants		X	X
Travail autour de la parentalité	X	X	X
Nouvelle action : Repair Café	X	X	X

B. Eléments de bilan par action

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
Ateliers d'éveil & projet R.P.E.	Lien social Développement des connaissances Action d'intervention sociale adaptée aux besoins de la population et du territoire Consolidation des liens familiaux Offre de service	Enfants de moins de 3 ans ou non scolarisés Adultes (parents/grands-parents/ assistants maternels)	En 2022 : 58 séances réalisées 21 accompagnateurs différents : 9 parents, 1 grand-parent et 11 assistants maternels 43 enfants différents 8 à 33 présents par séance, avec une moyenne de 19 participants tous âges confondus sur l'année En 2023 : 56 séances réalisées 23 accompagnateurs différents : 10 parents, 1 grand-parent et 12 assistants maternels 51 enfants différents 5 à 29 présents par séance, avec une moyenne de 18 participants par séance tous âges confondus sur l'année. 2 assistantes maternelles dans l'engagement et prise d'initiative (organisation rencontre assistants maternels du territoire et partenaires) : 40aine de participants. En 2024 : Ouverture du service relais petite enfance à compter du 1^{er} juillet avec embauche d'une nouvelle salariée Ateliers d'éveil (y compris depuis ouverture R.P.E.) : 56 séances réalisées, 29 accompagnateurs différents (13 assistants maternels, 13 parents et 3 grands parents) et 60 enfants différents. Le R.P.E. propose également des permanences (présentiel, mail ou téléphone) : de juillet à décembre cela correspond à 41 sollicitations (21 demandes d'assistants maternels et 20 de familles). En 2025 : Ateliers d'éveil : 115 réalisés, 34 accompagnateurs différents (19 assistants maternels, 12 parents et 3 grands-parents) Accompagnements individuels : 105 sollicitations (58 assistants maternels et 49 parents différents)	Entre 2022 et 2025, les ateliers d'éveil ont connu une évolution majeure avec la mise en place du Relais Petite Enfance (R.P.E.) « Au fil des sourires », passant d'un espace unique de rencontres à un service structurant de l'offre petite enfance du territoire. Dès 2022, les ateliers d'éveil se sont affirmés comme un lieu essentiel de socialisation pour les enfants de moins de 6 ans et de lutte contre l'isolement des familles et des assistants maternels. L'implication progressive des adultes dans la coanimation des ateliers a favorisé la montée en compétences, l'autonomie et la valorisation des savoirs parentaux et professionnels. En 2023, cette dynamique s'est renforcée par la prise d'initiative des accompagnateurs, tant dans l'animation des activités que dans l'organisation de temps d'échanges avec les partenaires de la petite enfance. Ces actions ont contribué à structurer un réseau local d'assistants maternels, à renforcer leur connaissance du cadre professionnel et à améliorer les échanges de pratiques sur un territoire jusque-là dépourvu de lieu ressource dédié. Malgré un décalage dans son ouverture, le projet de R.P.E. s'est consolidé grâce aux partenariats avec l'E.H.P.A.D. du Val de Seille et le C.C.A.S. de la ville de Marly. L'ouverture du R.P.E. au 1^{er} juillet 2024 marque une étape déterminante dans la structuration du Service Public Petite Enfance, en apportant un guichet unique d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les familles et les professionnels. En 2025, l'installation du R.P.E. dans ses locaux dédiés confirme son rôle de lieu ressource de proximité. Il répond de manière adaptée aux besoins des assistants maternels par des actions de professionnalisation, de soutien et de valorisation du métier, tout en offrant aux familles un espace d'information, de soutien à la parentalité et de socialisation pour les jeunes enfants. Les ateliers d'éveil, seuls espaces gratuits de socialisation pour les moins de 6 ans sur la commune, participent pleinement au développement des enfants, à la création de liens sociaux et à la cohérence de l'offre petite enfance sur le territoire. Sur l'ensemble de la période, ces actions ont permis de renforcer l'autonomie des acteurs, de rompre l'isolement social et



Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
			Groupes de paroles : 3 réalisés, 13 assistants maternels différents touchés Formations professionnelles proposées : 2 formations différentes, 13 assistants maternelles formées	professionnel, d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant et d'asseoir durablement le R.P.E. et les ateliers d'éveil comme des actions structurants et identifiés du Service Public Petite Enfance à Marly.
	[Axe 1 : lien social – mixité – outil ressource domaine petite enfance – soutien à la parentalité [Axe 2 : engagement – prise d'initiatives – développement et valorisation des compétences			
Jardins familiaux	Lien social Loisirs partagés au niveau familiale Action d'intervention sociale adaptée aux besoins d'une population Economique et solidaire Prévention santé	Familles (au sens « large ») habitant à Marly en logement collectif (logement social en priorité) Adultes en situation de précarité sociale, économique et médicale.	En 2022 : 13 familles + 1 groupe d'adultes (6 en moyenne) sur la parcelle thérapeutique En 2023/2024/2025 : NR	Les jardins familiaux ont constitué, jusqu'en 2022, un outil d'amélioration du cadre de vie pour des familles vivant en habitat collectif social. Ils ont favorisé les rencontres, la création de liens de solidarité et la lutte contre l'isolement, tout en permettant une appropriation positive de l'espace extérieur. Ces lieux ont contribué au bien-être des familles et au renforcement du vivre-ensemble sur le territoire. La parcelle à visée thérapeutique a également permis à certains adultes d'intégrer d'autres actions du C.S.C., facilitant un accompagnement plus global des situations rencontrées. En 2022, la collectivité, propriétaire du terrain, a engagé une reprise progressive des parcelles. Depuis 2023, la gestion des jardins familiaux a été entièrement reprise par la collectivité, entraînant l'arrêt de l'action portée par le C.S.C., tout en confirmant la pertinence de ce type d'action pour le lien social de proximité
	[Axe 1 : réponse adaptée aux besoins des habitants – mixité sociale – qualité de vie – lien social			
Le numérique pour tous	Lien social Développement des connaissances Action d'intervention sociale adaptée aux besoins de la population et du territoire Offre de service	Tous les habitants rencontrant des difficultés avec le numérique et/ou qui souhaitent approfondir leurs connaissances	En 2022 : <u>Ateliers collectifs</u> : 54 réalisés sur l'année, 25 participants différents <u>Stages</u> : 1 stage de 3 séances, 6 participants <u>RDVS individuels</u> : 178 personnes reçues Majorité des bénéficiaires sont des retraités de plus de 60 ans. En 2023 : <u>Ateliers collectifs</u> : 32 réalisés sur l'année, 16 participants différents <u>Stages</u> : 7 stages de 2 séances, 21 participants différents <u>RDVS individuels</u> : 133 personnes reçues Entre 80-85% des bénéficiaires sont des retraités de plus de 60 ans. + mise en place d'<u>ateliers robots pédagogiques</u> : 10 ateliers réalisés (dont 1 à la bibliothèque), 4 à 6 participants par séance entre 8 et 11 ans	L'action « Numérique pour tous » s'est progressivement affirmée comme un levier majeur d'inclusion sociale et de lutte contre la fracture numérique sur le territoire. La présence d'un animateur numérique identifié et les services proposés par l'association L.A.C.É. ont permis aux habitants de reconnaître le centre comme un lieu ressource de proximité, capable d'accompagner les publics, en particulier les plus éloignés du numérique, face à leurs difficultés (illettrisme, usages du quotidien, sécurisation des pratiques). Dès 2023, l'offre s'est diversifiée avec le développement d'ateliers de robots pédagogiques, ouvrant le champ du numérique à un public plus jeune et introduisant de nouvelles perspectives autour de la programmation et des technologies innovantes (imprimante 3D). Cette évolution a permis d'élargir les publics touchés et de favoriser des approches intergénérationnelles. En 2024, l'animateur numérique est clairement identifié par les habitants comme le « référent numérique » du territoire. Les ateliers

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
			En 2024 : <u>RDVS individuels</u> : 208 RDV, 82% des apprenants ont plus de 60 ans, 79 personnes différentes accompagnées. <u>Ateliers numériques collectifs</u> : 22 séances d'ateliers collectifs, 97% des apprenant(e)s ont plus de 60 ans, 31 apprenants différents accompagnés. <i>(+ 4 séances Cours Informatique pour débutants).</i> <u>Ateliers robots pédagogiques</u> : 28 séances d'animation avec l'enfance et la jeunesse, Tranche d'âge : entre 7 et 12 ans, 4 à 6 participants par séance. En 2025 : <u>RDVS individuels</u> : 145 RDV (200 heures), 89% des apprenants ont plus de 60 ans, 62 personnes différentes accompagnées. <u>Ateliers numériques collectifs</u> : 32 séances d'ateliers collectifs (48 heures), 86% des apprenant(e)s ont plus de 60 ans, 66 apprenants différents accompagnés. <u>Ateliers robots pédagogiques</u> : 21 séances d'animation avec l'enfance et la jeunesse (37 heures), Tranche d'âge : entre 8 et 12 ans, 6 participants par séance. <u>Intervention numérique dans 1 école élémentaire (Jules Ferry)</u> : 2 interventions à l'École Élémentaire Ferry <i>(avec la référente familles)</i>. Une demi-journée avec les élèves de CM1, participation à l'accueil périscolaire sur le même site scolaire pour échanger avec les parents autour de la notion de parentalité numériques (problématiques rencontrées, échanges de pratiques, outillage, etc.) et 1 soirée avec les parents (cf. actions parentalité). <i>+ 1 évènement autour du numérique (Digital Clean Up Day), cf. action animation sociale de proximité</i> <i>+ Repairs cafés, cf. action repairs cafés</i>	collectifs rencontrent une forte adhésion, avec des inscriptions complètes plusieurs mois à l'avance. Les usagers expriment une volonté accrue de gagner en autonomie et de se perfectionner dans l'utilisation de leurs équipements. Les actions menées contribuent à renforcer la confiance en soi, la compréhension de l'environnement numérique et la création de lien social. Cette année est également marquée par le développement de partenariats structurants (PC Solidaire, ANORAAE 57, MDesign, Eurométropole de Metz), favorisant l'enrichissement des actions et la montée en compétences de l'équipe. En 2025, l'action atteint un niveau de maturité et de reconnaissance confirmé. L'accompagnement proposé dépasse la simple résolution de problèmes techniques pour s'inscrire dans une démarche de médiation numérique globale, visant l'appropriation durable des usages et la sécurisation des pratiques. La demande continue de croître, conduisant à une augmentation de la capacité d'accueil des ateliers. Le nombre d'usagers accompagnés a doublé par rapport à l'année précédente, avec un public légèrement rajeuni, tout en maintenant une forte mobilisation des seniors.
[Axe 1 : inclusion numérique - réponse adaptée aux besoins des habitants – lien social - développement des compétences				

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
Ateliers cuisine	Lien social Développement des connaissances Solidarité Actions intergénérationnelles	Tous publics	En 2022 : 6 ateliers 15 participants (hommes et femmes, de 31 à 81 ans) En 2023 : 1 atelier réalisé avec 5 participants en lien avec les enfants accueillis au sein de l'ALSH En 2024 : 5 ateliers réalisés avec 7 participants (âgés de 30 à 83 ans) en lien avec les enfants accueillis au sein de l'ALSH (en moyen 5 enfants par ateliers d'âges variés) En 2025 : 5 ateliers cuisine réalisés Entre 3 et 16 participants familles-habitants (25 différents) en lien avec les enfants accueillis au sein des ALSH (en moyen 6 enfants par ateliers)	Ces ateliers cuisine qui ont démarré au printemps 2022, ont permis de partager et de faire découvrir des recettes de différents horizons culturels. Ainsi, cela a favorisé une mixité culturelle et la création de lien entre les participants (la rencontre et le partage avec « l'autre »). En 2022 : certaines confections ont été vendues dans le cadre d'actions d'autofinancement ce qui favorise la solidarité et permet la mise en avant de la capacité d'agir en collectif des participants : prise initiative pour favoriser l'accès aux loisirs, etc. En 2023 : Le noyau mobilisé en 2022 s'est vu restreint car la majorité des participants ont retrouvé une situation professionnelle et de ce fait ne sont plus disponibles. En 2024 et 2025 : Ces ateliers se sont mis en place en lien avec les A.C.M. et visaient à développer le lien intergénérationnel ainsi que le partage et la transmissions de savoir-faire entre générations. Ces ateliers ont donc fonctionné en transversalité entre le secteur familles-adultes et le secteur enfance-jeunesse.
			[Axe 1 : mixité sociale – lien social – rencontres intergénérationnelles [Axe 2 : valorisation des compétences – prise d'initiatives]	
Ateliers socioculturels • War Games, • Scrabble, • Généalogie, • Yoga, • Anglais enfants, • Anglais adultes, • Qi Gong, • Aquarelle, • Tapissier, • Ateliers Loisirs Seniors/Cogit'	Lien social Développement de connaissance et de compétences	Tout publics	En 2022 : <u>Ateliers adultes :</u> 636 séances réalisées sur l'année à raison de 1 à 2 séances hebdomadaires par atelier 153 participants différents âgées de 45 à 91 ans, habitant pour la plupart à Marly <u>Ateliers enfants :</u> 90 séances réalisées sur l'année à raison d'une séance par groupe de niveaux par semaine 32 enfants différents âgées de 5 à 12 ans En 2023 : <u>Ateliers adultes :</u> 374 séances réalisées sur l'année à raison de 1 à 3 séances hebdomadaires par atelier 146 participants différents âgées de 27 à 87 ans, habitant pour la plupart à Marly (près de 65%) <u>Ateliers enfants :</u>	Les ateliers socioculturels du C.S.C. ont permis aux habitants de développer une vie sociale enrichissante, d'acquérir des compétences variées et de limiter l'isolement, notamment celui des femmes retraitées, majoritaires parmi les participants. Les activités telles que le tapissier, orienté vers la restauration du mobilier, ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie et à la valorisation des initiatives collectives. Supervisés par la référente famille, ces ateliers fonctionnent en quasi-autogestion, favorisant l'autonomie des participants. En 2022, l'atelier aquarelle a été intégré aux ateliers à la demande des participants (suite à la dissolution de l'association qui proposait l'activité jusqu'en 2022), assurant ainsi la pérennisation d'une pratique culturelle du territoire. Les autres ateliers ont également renforcé les liens sociaux et permis le partage de savoir-faire. En 2023, l'offre a été modulée selon les disponibilités et les besoins des publics : certaines activités comme l'anglais adulte ont été

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
<i>rie/Bien Vieillir</i> • Ateliers socio-esthétique			105 séances réalisées sur l'année à raison d'une séance par groupe de niveaux par semaine 20 enfants différents âgés de 3 à 10 ans En 2024 : <u>Ateliers adultes :</u> 318 séances réalisées sur l'année à raison de 1 à 3 séances hebdomadaires par atelier 161 participants différents âgés de 27 à 88 ans, habitant pour la plupart à Marly (près de 61%) <u>Ateliers enfants :</u> 90 séances réalisées sur l'année à raison d'une séance par groupe de niveaux par semaine 32 enfants différents (dont 15 extérieurs) âgés de 4 à 11 ans En 2025 : <u>Ateliers adultes :</u> 299 séances réalisées à raison de 1 à 3 séances hebdomadaires par atelier 174 participants différents âgés de 26 à 89 ans, dont 60% habitent Marly. La majorité des participants ont plus de 60 ans (85%) et sont des femmes (86%) 25% participent à plusieurs ateliers (jusqu'à 4 ateliers différents) <u>Ateliers enfants :</u> 38 enfants différents (dont 17 extérieurs) âgés de 4 à 12 ans	interrompues, tandis que le Qi Qong Santé a connu une augmentation significative de participants (environ 50). La création d'un atelier mensuel « loisirs seniors » a répondu aux besoins spécifiques des seniors en matière de lien social, posant les bases d'une future action structurante. En 2024, les ateliers existants ont été consolidés et deux nouvelles activités ont été mises en place : les ateliers « loisirs seniors » et « socio-esthétiques », permettant aux participants de bénéficier d'activités inédites sur le territoire. Ces ateliers favorisent la création de liens sociaux, le maintien de l'autonomie et le renforcement de la confiance en soi. En 2025, les ateliers socioculturels confirment leur rôle structurant et leur adaptation aux besoins du territoire. Les ateliers « loisirs seniors » ont évolué vers des séances hebdomadaires « Cogit'rie » et des ateliers « Bien vieillir », intégrant une approche globale de prévention et de santé grâce à la collaboration avec une professionnelle de santé locale. Entre septembre et décembre 2025, ces ateliers ont généré 203 participations, 34 participants différents et 27 séances, consolidant la mission « vieillissement » du C.S.C. et son positionnement comme acteur ressource sur les questions de maintien de l'autonomie, de lien social et de prévention santé. Sur l'ensemble de la période, les ateliers socioculturels ont favorisé le lien social, la participation active des habitants et l'accès à des pratiques culturelles et de bien-être, tout en structurant progressivement une offre spécifique pour les publics seniors.
[Axe 1 : lien social – développement des compétences – mixité sociale]				
Dispositif C.L.A.S.	Accompagnement individuel Développement de connaissances et de compétences Solidarité Découverte d'activités culturelles	1 collectif collégiens (élèves de la 6ème à la 3ème) + 1 collectif primaires (élèves de CM1-CM2) scolarisés à Marly	En 2022 : <u>Collectif « collégiens » :</u> - De janvier à juin : 8 jeunes - De septembre à décembre : 8 jeunes <u>Collectif « primaires » :</u> - De janvier à juin : 8 enfants - De septembre à décembre : 11 enfants Au total : 33 participants différents de janvier à décembre du CM1 à la 3ème, représentant 30 familles différentes	Entre 2022 et 2025, le dispositif C.L.A.S. s'est consolidé comme un outil structurant de soutien éducatif et social pour les enfants, adolescents et leurs familles, tout en renforçant le rôle de L.A.C.É. comme acteur ressource du territoire. Dès 2022, le partenariat avec les établissements scolaires s'est développé, avec l'intégration d'un nouvel établissement et l'accompagnement d'enfants aux profils diversifiés, incluant des besoins spécifiques (handicap, jeunes allophones). Les projets culturels menés au sein des groupes ont favorisé la participation active des jeunes et leur contribution à la vie associative.

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
			En 2023 : <u>Collectif « collégiens » :</u> - De janvier à juin : 8 jeunes - De septembre à décembre : 8 jeunes <u>Collectif « primaires » :</u> - De janvier à juin : 11 enfants - De septembre à décembre : 8 enfants Au total : 27 participants différents de janvier à décembre du CM1 à la 3^{ème}, représentant 24 familles différentes En 2024 : <u>Collectif « collégiens » :</u> 11 jeunes différents sur toute l'année civile <u>Collectif « primaires » :</u> 13 enfants différents sur toute l'année civile Au total : 23 participants différents de janvier à décembre du CM1 à la 3^{ème}, représentant 19 familles différentes En 2025 : <u>Collectif « collégiens » :</u> 13 jeunes différents sur toute l'année civile <u>Collectif « primaires » :</u> 12 enfants différents sur toute l'année civile Au total : 24 participants différents de janvier à décembre du CM1 à la 3^{ème}, représentant 22 familles différentes	En 2023, le dispositif a poursuivi son déploiement et consolidé ses partenariats scolaires, tout en animant des ateliers thématiques à destination des accompagnateurs C.L.A.S., contribuant à l'échange de pratiques et à la montée en compétences professionnelles. En 2024, les publics bénéficiaires se sont encore diversifiés, incluant des enfants et adolescents issus de situations socio-économiques variées, des primo-arrivants ou allophones. Le dispositif s'est recentré sur un collège cible (La Louvière). En 2025, le C.L.A.S. a confirmé sa dynamique de continuité et de structuration. Les partenariats avec les établissements scolaires, aussi bien primaires que secondaires, se sont renforcés, malgré les changements d'équipes éducatives. Les échanges entre salariés et enseignants se sont fluidifiés, permettant un accompagnement plus fin et global des situations individuelles. Sur l'ensemble de la période, le C.L.A.S. a favorisé la réussite éducative, soutenu les publics vulnérables, renforcé les liens entre famille et école et consolidé le rôle de LA.C.E. comme acteur ressource territorial, offrant un accompagnement complémentaire et adapté aux besoins spécifiques des jeunes et de leur environnement familial.
	[Axe 1 : élargir l'horizon culturel – réponses à un besoin spécifique – création de lien – mixité sociale [Axe 2 : épanouissement – vivre ensemble – valorisation des compétences – capacité d'agir en collectif [Axe 3 : renforcement partenariat			
A.C.M.	Lien social Offre de service Accès aux loisirs, à la culture Développement de l'autonomie Action d'intervention sociale adaptée au	Enfants de 3 à 10 ans Jeunes de 11 à 17 ans	En 2022 : <u>Mercredis Loisirs Educatifs (périscolaire) :</u> 36 jours d'ouverture 124 enfants différents <u>Extrascolaire :</u> 56 jours d'ouverture 200 enfants différents <u>Accueil jeunes :</u>	Entre 2022 et 2025, les ACM se sont affirmés comme un lieu central d'accueil, d'éducation et de socialisation pour les enfants et les jeunes de 11 à 17 ans sur le territoire. Ces espaces permettent le développement de compétences nouvelles, l'autonomie et l'expression individuelle , tout en favorisant le vivre-ensemble, l'inclusion et la mixité sociale . Les ACM offrent également aux familles un service de garde et de soutien parental , contribuant à l'amélioration des conditions de vie familiale et professionnelle.

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
	besoin d'une population		99 jours d'ouverture en période scolaire et 37 jours d'ouverture pendant les vacances 67 jeunes différents <u>Séjour été :</u> 5 jours dans les Vosges 16 jeunes différents En 2023 : <u>Mercredis Loisirs Educatifs (périscolaire) :</u> 37 jours d'ouverture 117 enfants différents <u>Extrascolaire :</u> 57 jours d'ouverture 182 enfants différents <u>Accueil jeunes : (fermeture 7 mois)</u> 52 jours d'ouverture en période scolaire et 19 jours d'ouverture pendant les vacances 35 jeunes différents En 2024 : <u>Mercredis Loisirs Educatifs (périscolaire) :</u> 35 jours d'ouverture 129 enfants différents <u>Extrascolaire :</u> 51 jours d'ouverture 177 enfants différents <u>Accueil jeunes :</u> 153 jours d'ouverture en période scolaire et 51 jours d'ouverture pendant les vacances accueil en 1/2J 56 jeunes différents En 2025 : <u>Mercredis Loisirs Educatifs (périscolaire) :</u> 34 jours d'ouverture 107 enfants différents <u>Extrascolaire :</u> 47 jours d'ouverture 152 enfants différents <u>Accueil jeunes :</u> 144 jours d'ouverture en période scolaire et 43 jours d'ouverture pendant les vacances 56 jeunes différents	Dès 2023, des projets culturels et intergénérationnels ont été développés, comme la formation à la médiation culturelle lors des visites au Centre Pompidou. Ces actions ont renforcé le lien social, la transmission de savoirs et la valorisation des compétences des enfants, tout en favorisant les échanges intergénérationnels avec le public adulte et senior. En 2024, le projet des ACM s'est structuré autour du développement des compétences psychosociales et de l'estime de soi, permettant à chacun de trouver sa place et de mieux interagir avec ses pairs. Les projets culturels et artistiques, tels que la réalisation d'un court métrage, d'ateliers philo ou de créations musicales, ont offert aux enfants et jeunes des espaces d'expression et de valorisation de leur parole, tout en consolidant des partenariats avec des acteurs culturels locaux (Cinéma, Pompidou, Cité Musicale). En 2025, les ACM ont renforcé leur rôle d'inclusion et d'accompagnement éducatif, notamment en intégrant des enfants à besoins spécifiques et favorisant la socialisation, le développement de l'autonomie, de la confiance en soi et de la tolérance. Les projets intergénérationnels et artistiques ont permis la transmission de savoirs, le lien social et la lutte contre l'isolement des seniors. Sur l'ensemble de la période, les ACM ont démontré leur capacité à articuler inclusion, coéducation, culture, loisirs et projets éducatifs, tout en s'inscrivant comme un acteur structurant et ressource du territoire, participant à la cohésion sociale et au développement d'une dynamique locale solidaire et inclusive. Par ailleurs, pour les familles, ces accueils constituent non seulement un mode de garde, mais aussi un lieu de répit, de soutien, de ressources et d'accompagnement individuel.

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
	[Axe 1 : lien social – mixité – accès aux loisirs – élargir l'horizon culturel – réponse besoin spécifique [Axe 2 : épanouissement – vivre ensemble - valorisation des compétences - capacité d'agir en collectif			
Ateliers jeunes	Acquisition de compétences et de connaissances Développement de l'autonomie et du vivre ensemble Solidarité Accompagnement collectif et individuel Insertion socio-professionnelle	Jeunes de 14 ans révolus à 21 ans	En 2022 : 5 jeunes engagés, âgés de 15 à 18 ans En 2023/2024/2025 : NR	Les ateliers jeunes ont permis de favoriser l'engagement et la participation active des jeunes à la vie de leur quartier, en les rendant acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie et du vivre-ensemble. En 2022, un projet de re-végétalisation de l'espace public au pied d'immeubles d'un quartier HLM a été mené en partenariat avec le bailleur social LOGIEST et une association écocitoyenne locale. Ces chantiers ont constitué de véritables expériences citoyennes, offrant aux participants une première approche de l'engagement collectif et de l'expérience professionnelle. Les financements mobilisés (DDC.S.C. et Ville) ont permis de contribuer au financement d'un séjour estival. À compter de 2023, ces ateliers n'ont pas été reconduits, la tranche d'âge du public mobilisé ne correspondant plus aux critères du dispositif « ateliers jeunes ».
	[Axe 2 : solidarité – écocitoyenneté – pouvoir d'agir – engagement – amélioration du cadre de vie - autofinancement			
Animations sociales de proximité • Courriers du Cœur • Casse-noisette spectacle participatif • Place du Jeu • Banquets Citoyens • Les poètes vagabonds • Marly Jazz Festival • Place en Fête • Octobre Rose • Saint Nicolas • Spectacle de Noël	Développement de liens sociaux et de solidarité Accès à la culture et aux loisirs Loisirs partagés Consolidation des liens familiaux	Tous les habitants de la ville	En 2022 : <u>Courriers du Cœur (arbre à vœux participatif) :</u> une 10aine de bénévoles de l'association mobilisés pour la préparation et la distribution des courriers, l'ensemble des foyers de Marly a reçu un courrier soit environ 3 000 foyers. <u>Casse-noisette spectacle participatif :</u> 26 jeunes et 6 adultes adhérents se sont mobilisés pour la préparation et l'organisation de ce spectacle (dont ils étaient les acteurs) qui était le levé de rideaux pour les vœux du Maire. 80 personnes ont assisté à la représentation. <u>Place du Jeu :</u> 5 après-midis jeux organisées, une 20aine de participants (tous âges confondus) par édition. <u>Banquets Citoyens :</u> 9 jeunes du C.S.C. + 6 jeunes d'un autre C.S.C. du territoire Mosellan + 14 adultes bénévoles ainsi que l'ensemble de l'équipe (9 salariés) du C.S.C. ont contribué à l'organisation de cette manifestation. 150 habitants touchés par la manifestation. <u>Les poètes vagabonds :</u> 30 jeunes d'une classe du collège La Louvière ont	Entre 2022 et 2025, les animations sociales de proximité ont constitué un levier essentiel de lien social, d'engagement citoyen et de cohésion territoriale. Ces actions nous ont permis de maintenir un contact régulier avec les habitants et les partenaires locaux, tout en touchant des publics peu ou pas habitués à fréquenter le centre, favorisant ainsi la mixité sociale et l'inclusion. Dès 2022, malgré le contexte encore marqué par la crise sanitaire, ces actions ont réactivé l'engagement des habitants adultes et jeunes, sensibilisant chacun à sa capacité d'agir collectivement. Les banquets citoyens et autres initiatives ont permis d'aborder des enjeux sociaux, démocratiques et écologiques, offrant un espace d'expression libre et valorisant la parole des habitants. Les partenariats avec la Ville, les associations locales, les acteurs culturels et éducatifs, ainsi que le réseau départemental des centres sociaux, ont renforcé l'impact et la légitimité de ces actions, positionnant L.A.C.É. comme acteur ressource du territoire. En 2023 et 2024, les actions ont consolidé le pouvoir d'agir des habitants et développé leur engagement à travers des ateliers participatifs, réunions et projets collectifs. Les animations, gratuites et accessibles, ont permis de créer des espaces d'échanges et de valorisation de chacun, tout en sensibilisant aux enjeux sociaux et

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
• Animations été août 25 • Ateliers Loisirs Familles Habitants (hors parentalité)			organisés cette manifestation accompagnée par 1 salarié du C.S.C. <u>Marly Jazz Festival :</u> 15 jeunes mobilisés tout au long du festival qui s'est déroulé sur 3 soirées <u>Place en Fête :</u> 70 participants <u>Octobre Rose :</u> 50 participants, une 10zaine d'infirmières Asalée du territoire mosellan mobilisées <u>Saint Nicolas :</u> 10 enfants adhérents à l'association mobilisés pour l'évènement et 700 participants <u>Spectacle de Noël :</u> 120 participants En 2023 : <u>Place du Jeu :</u> 4 après-midis jeux organisées, entre une 15zaine et une 50aine de personnes par édition <u>Carnaval :</u> Evènement co-porté et coanimé avec l'association de parents d'élèves 17 bénévoles engagés sur tout ou partie de l'évènement (organisation, installation, animation) 120 participants (tous âges confondus), représentant 45 familles différentes <u>Clean Up Day :</u> Partenariat avec 1 association du territoire (ANORAA) 5 bénévoles engagés de l'association et 20 participants <u>Spectacle « Tourdion » :</u> Partenariat avec la troupe du Tourdion. 5 enfants de l'association intégrés au spectacle, et environ 80 spectateurs <u>Banquets Citoyens :</u> 15 bénévoles (dont 4 habitants engagés sur la création d'un jeu) ainsi que l'ensemble de l'équipe (9 salariés) de l'association ont contribué à l'organisation et l'animation de cette manifestation. Une 100aine d'habitants touchés par la manifestation. <u>Résidence en Fête :</u>	environnementaux. Les partenariats locaux et départementaux ont été maintenus et enrichis, maximisant l'impact des initiatives et leur portée auprès des habitants. En 2025, les animations ont renforcé la présence active de L.A.C.É. sur le territoire, avec des temps collectifs ouverts favorisant la rencontre, la convivialité et la participation de tous. Des actions structurantes comme les Places du Jeu, le Carnaval et Octobre Rose ont confirmé leur rôle fédérateur. Les animations estivales et les Ateliers Loisirs Familles Habitants ont permis de combler les périodes sans activité organisée, favorisant le lien intergénérationnel et l'accès au loisir pour tous. La gratuité ou tarification symbolique a garanti une accessibilité maximale, renforçant l'inclusion et la participation citoyenne. Sur l'ensemble de la période, les animations sociales de proximité ont consolidé la cohésion sociale, favorisé l'engagement des habitants, renforcé les partenariats locaux et permis à L.A.C.É. d'être reconnu comme un acteur de proximité, capable d'adapter ses actions aux besoins du territoire et de soutenir la dynamique collective et solidaire.

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
			En partenariat avec VIVEST au niveau de leur résidence seniors. Une 30aine d'habitants seniors touchés <u>Octobre Rose :</u> Plus de 80 personnes touchées par la journée de prévention, 3 infirmières Asalée engagées sur le projet, 1 socio esthéticienne, 1 art thérapeute, 2 commerçants du territoire <u>Spectacle de Noël :</u> Organisé en partenariat avec la bibliothèque municipale. 120 spectateurs En 2024 : <u>Place du Jeu :</u> 4 après-midis jeux organisées, entre 10 et 30 de personnes par édition <u>Carnaval :</u> Evènement co-porté et coanimé avec l'association de parents d'élèves. 14 bénévoles engagés sur tout ou partie de l'évènement (organisation, installation, animation). 152 participants (tous âges confondus), représentant 60 familles différentes <u>Digital Clean up Day :</u> 2 ateliers, 16 personnes sensibilisées, 6 bénévoles de l'ANORAAE présents pour aider à l'action, 3 m³ de matériel informatique récupéré. <u>Banquets Citoyens :</u> 17 bénévoles ainsi que l'ensemble de l'équipe (9 salariés) de l'association ont contribué à l'organisation et l'animation de cette manifestation. Près de 90 habitants touchés par la manifestation (baisse de fréquentation en raison d'autres manifestations sur le territoire le même jour) <u>Octobre Rose :</u> Près de 80 personnes touchées par la journée de prévention, 5 infirmières Asalée engagées sur le projet, 1 socio esthéticienne, 1 art thérapeute, 1 commerçante du territoire, 6 associations locales d'accompagnement aux personnes malades <u>Spectacle de Noël :</u> Organisé en partenariat avec la bibliothèque municipale. 120 spectateurs En 2025 :	

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
			<u>Place du Jeu :</u> 4 après-midis jeux organisées, entre 10 et 30 de personnes par édition <u>Carnaval :</u> Evènement co-porté et coanimé avec l'association de parents d'élèves. 20aine bénévoles engagés sur tout ou partie de l'évènement (organisation, installation, animation). 206 participants (tous âges confondus), représentant environ 70 familles différentes <u>Digital Clean Up Day :</u> 1 Fresque du Numérique (3 heures), 8 participantes (<i>seniors</i>). <u>Animations août 2025</u> 15 animations proposées. 112 participations (tous âges confondus) <u>Octobre Rose</u> Près de 80 personnes touchées par la journée de prévention. 16 partenaires mobilisés de différents type (santé publique, artisans locaux, accompagnement des personnes en parcours de soin, bien-être, etc.) et 3 ateliers d'initiation (danse tahitienne, sophrologie, Pilate adapté) <u>Ateliers Loisirs Familles Habitants (hors parentalité) :</u> 15 ateliers réalisés. 98 participations, qui représentent 42 participants différents	
			[Axe 1 : mixité sociale – élargir l'horizon culturel – création de lien – accessibilité (financière) [Axe 2 : engagement – capacité d'agir en collectif – pouvoir d'agir – conditions propices prise d'initiatives- valorisation des compétences – vivre ensemble – épanouissement - bénévolat [Axe 3 : renforcement partenariat local – dynamique locale – contribution animation sociale locale – identification	
Création d'un conseil des usagers			<i>Cette action n'est qu'à ses prémices. Tout au long de l'année 2022, l'équipe de salariés a été dans une phase de repérage d'usagers pouvant être sensibilisés et accompagnés dans la création de ce conseil. Des habitants ont été repérés mais il est constaté par les professionnels une certaine crainte ou retenue de la part des habitants à s'engager sous cette forme. Historiquement, cela n'est pas dans les usages et les pratiques de s'engager et de s'exprimer individuellement pour le collectif.</i> Depuis septembre 2024, 4 membres bénévoles se sont réunis (accompagnés par la direction et la référente familles) pour entamer une réflexion sur la création de ce conseil d'usagers. Il a été réalisé 3 temps de rencontres permettant de définir les étapes de la création de ce conseil. Malheureusement, mi-décembre 2024, 2 membres bénévoles ont quitté le groupe de travail et les 2 autres membres bénévoles (également administrateurs) ont pris d'autres fonctions au sein du Comité de Gestion de l'association (réfèrents de secteurs et réfèrents de commission). En 2025 : NR en raison d'un non-engagement de volontaires souhaitant intégrer le groupe de bénévoles restant qui eux ont poursuivi leurs fonctions au sein du comité de gestion. [Axe 2 : engagement-capacité d'agir en collectif-pouvoir agir-	

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
Atelier couture	Lien social Développement de connaissance et de compétences	Tout public	En 2022 : 31 séances réalisées 17 participantes différentes âgées de 31 à 81 ans En 2023 : 35 séances réalisées 24 participantes différentes âgées de 32 à 81 ans En 2024 : 30 séances réalisées 37 participants différents (dont 1 homme, 13 extérieurs) âgés de 33 à 82 ans En 2025 : 33 séances réalisées 38 participants différents (dont 1 homme et 16 extérieurs), âgés de 34 à 83 ans	Entre 2022 et 2025, l'atelier couture s'est affirmé comme un lieu d'échanges, de convivialité et de mixité sociale, permettant aux participants de rencontrer de nouvelles personnes, de créer du lien et de rompre l'isolement. Il constitue également un espace de transversalité, en lien avec d'autres actions proposées au sein du C.S.C... En 2022, l'atelier a vu une diversification des profils, en termes d'âge, de situation socio-économique et d'origine culturelle, et a favorisé l'engagement des participantes dans d'autres activités proposées au sein du C.S.C... En 2023, l'augmentation du nombre de participantes a renforcé la mixité sociale et le groupe s'est mobilisé sur des actions collectives, telles que la confection de paniers pour la chasse aux œufs ou des ateliers d'initiation lors des ACM. En 2024, l'atelier a évolué pour devenir polyvalent, intégrant couture, tricot et crochet, et a été renommé « De fil en aiguilles ». Il fonctionne comme une véritable « fourmilière » où les participantes réalisent des projets personnels ou collectifs, tout en bénéficiant de la transmission de savoir-faire entre membres. La mixité sociale est consolidée et le groupe contribue à d'autres actions du C.S.C., renforçant la transversalité et l'implication collective. En 2025, l'atelier conserve sa richesse sociale et culturelle, favorisant l'entraide, la valorisation des compétences et les échanges intergénérationnels. Il reste un levier important de convivialité et de transversalité.
			[Axe 1 : mixité sociale – lien social – élargir l'horizon culturel – développement de compétences [Axe 2 : engagement – valorisation des compétences – capacités d'agir en collectif - conditions propices prise d'initiatives	
Ateliers sociolinguistiques	Lien social Développement de connaissance et de compétences	Tout public d'origine ou de nationalité étrangère souhaitant apprendre ou améliorer la pratique du français	En 2022 : 23 séances réalisées de janvier à juin 2023 9 participants différents âgés de 29 à 62 ans En 2023 : NR 6 habitants en demande orientés vers d'autres acteurs locaux proposant ce type d'atelier En 2024 et 2025 :	Les ateliers d'apprentissage du français, mis en place dès janvier 2022, ont permis de toucher un public nouvellement arrivé sur le territoire. Ils ont favorisé l'acquisition de bases linguistiques essentielles à l'autonomie des participants, facilitant leur accès aux institutions et aux services de la vie quotidienne. Au-delà de l'apprentissage de la langue, certains participants ont bénéficié d'un accompagnement ou d'une orientation dans des démarches administratives spécifiques (titres de séjour, nationalité, accès aux droits).

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
			NR	À compter de 2023, l'activité n'a pas repris faute de bénévoles disponibles, condition indispensable à son fonctionnement. Les personnes en demande ont alors été systématiquement orientées vers des partenaires locaux spécialisés, notamment la Maison du FLE.
	[Axe 1 : mixité sociale – développement de compétences – intégration - lien social – réponse à un besoin spécifique – accès aux droits – identification C.S.C.] [Axe 2 : valorisation des compétences – bénévolat – engagement - conditions propices prise d'initiatives]			
Vie associative	Mise à disposition de locaux Prêt de matériels Offre de services Accueil	Associations du territoire	En 2022 : 59 associations adhérentes différentes <i>dont 3 nouvelles adhésions et 10 qui n'ont pas renouvelées leur adhésion en septembre 2022</i> Parmi les 59 associations adhérentes : - 13 qui pratiquent des activités hebdomadairement au sein du C.S.C. (dont 2 qui ont arrêté en septembre) - 8 qui organisent des réunions (plus ou moins régulières) au C.S.C. dans le cadre de leur fonctionnement associatif - 38 qui utilisent le C.S.C. uniquement comme siège social (boîte aux lettres) voire pour réunions dont la mise à disposition est gratuite En 2023 : 59 associations adhérentes, dont 1 interruption et 1 nouvelle association (comparé à 2022) Répartition identique à 2022. En 2024 : 52 associations adhérentes : - 12 pratiquent des activités hebdomadairement au sein du C.S.C. - 6 organisent des actions/événements 1 à 2x/ an (loto, repas, soirée, etc.) - 34 utilisent le C.S.C. uniquement en siège social (Boîte aux lettres) voire pour réunions dont mise à disposition gratuite En 2025 : 34 associations adhérentes :	Entre 2022 et 2025, L.A.C.É. a joué un rôle central dans le maintien et le soutien de la vie associative locale, en offrant aux associations un cadre adapté pour leurs activités culturelles, sportives et sociales. Cette mission a permis de préserver et diversifier l'offre de loisirs sur le territoire, tout en accompagnant des structures souvent confrontées à l'essoufflement, au vieillissement de leurs membres et à des difficultés de gouvernance ou de gestion financière. En 2023, une réflexion a été engagée sur la création d'une commission associative pour optimiser la mise à disposition des locaux. En 2024, le profil des adhérents associatifs a légèrement diminué (-12 %), principalement en raison du non-renouvellement des instances dirigeantes et du vieillissement des associations historiques, parfois réticentes à évoluer dans leurs pratiques. Malgré cette baisse, le C.S.C. a continué d'être identifié comme un lieu privilégié pour dispenser les activités associatives, garantissant un accès à des espaces adaptés et souples pour les pratiques de proximité. En 2025, une diminution plus significative a été constatée (-34,5 % d'associations adhérentes), liée à plusieurs facteurs : absence de renouvellement des bénévoles et dirigeants, disparition de membres clés, cessation progressive ou définitive d'activités. Ces constats révèlent une fragilisation du tissu associatif local, notamment pour les petites structures reposant sur un nombre limité de bénévoles. Néanmoins, le nombre d'associations utilisant régulièrement le C.S.C. pour leurs activités est resté stable, confirmant le rôle du centre comme outil central pour la pratique, la rencontre et la promotion des activités associatives.

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
			- 12 pratiquent des activités hebdomadairement au sein du C.S.C. - 9 organisent des actions/événements 1 à 2x/ an (loto, repas, soirée, etc.) - 13 utilisent le C.S.C. uniquement en siège social (Boite aux lettres) voire pour réunions dont la mise à disposition est gratuite.	Le C.S.C. se distingue par sa souplesse et la diversité de ses espaces , souvent plus adaptées que les infrastructures municipales standardisées pour les besoins spécifiques des associations. Il demeure ainsi un levier essentiel pour le maintien de la vie associative de proximité , garantissant aux habitants un accès continu aux activités culturelles, sportives et sociales, tout en soutenant les associations dans leur fonctionnement et leur pérennité.
	[Axe 2 : conditions propices à la prise d'initiatives –identification C.S.C. [Axe 3 : vie associative – dynamique associative locale – appui technique et logistique - soutien			
Initiatives habitants • Chasse aux œufs • Actions autofinancement • Bourses	Lien social Développement social local Actions à l'initiales d'habitants Accompagnement collectif	Habitants du territoire	En 2022 : - Chasse aux œufs : 1 événement organisé par des habitants 4 habitants à l'initiative de cette action et mobilisés de sa conception et son animation Une 60aine d'habitants (tous âges confondus) ont participé à l'action. - Actions d'autofinancement : Avec différents groupes d'adhérents (jeunes et adultes) En vue de financer du matériel spécifique pour les actions (ex : couture) ou des projets collectifs (ex : séjours jeunes) 10 actions d'autofinancement réalisées (ventes boissons/collations sur des événements, ventes de créations, tombolas, « vides ta chambre », etc.) 25 adhérents engagés dans ces actions - Bourses : Accompagnement d'une initiative d'une association hébergée au C.S.C. 4 bourses organisées En 2023 : - Réunion assistants maternels : 2 assistantes maternelles adhérents ont organisé une réunion d'informations à destination des assistants maternels du territoire sur les questions de renouvellements d'agréments, de déclarations pôle emploi et impôts, etc. 5 partenaires présents (PMI, Pôle Emploi, Ville, association locale d'assistants maternels) Une 50aine de participants - Chasse aux œufs :	Entre 2022 et 2025, les initiatives habitants se sont affirmées comme un levier majeur de participation citoyenne, de solidarité et de dynamisation du territoire. Ces actions ont permis aux habitants de devenir acteurs de projets collectifs, en mobilisant leurs compétences, leur créativité et leur engagement. En 2022, la première initiative phare, la chasse aux œufs, a été portée par un groupe d'habitants, dont certains étaient nouveaux sur le territoire ou usagers récents du C.S.C... Cette action a favorisé le lien social entre bénévoles et participants et proposé un nouveau format d'animation pour les familles. Parallèlement, les actions d'autofinancement ont permis de soutenir des projets collectifs ou des achats de matériels spécifiques (ex. couture), tout en accompagnant les participants à réduire leur contribution financière et à structurer leurs initiatives. En 2023, L.A.C.É. est identifié comme support et accompagnateur des initiatives, qu'il s'agisse d'animations de loisirs (chasse aux œufs) ou d'actions liées aux besoins des habitants (bourses, informations pour assistants maternels). Les ateliers d'auto-réparation (« Repair Cafés ») ont été amorcés, favorisant la transmission de savoir-faire, la prévention des déchets et le lien social. Un projet solidaire a été lancé avec les jeunes du C.L.A.S. et de l'accueil jeunes, amorçant une réflexion collective sur des actions solidaires concrètes à réaliser en 2024. En 2024, ce projet solidaire s'est concrétisé par la création de Kits Solidaires (hygiène) réalisés par les jeunes et les participants de l'atelier couture et remis à un centre d'hébergement. Cette action a permis de valoriser les compétences des participants, de sensibiliser à la solidarité et de renforcer la capacité d'agir en collectif. Les ateliers Repair Cafés se sont également déployés tout au long de

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
			Evènement organisés et animés par 4 habitants (dont 3 différents de l'année précédentes) et des participants de l'ateliers couture mobilisés pour la création de petits paniers en crochet pour chaque enfant participant. Une 50aine de participants tous âges confondus (représentants une 20aine de familles) - Bourses : Accompagnement d'une initiative d'une association hébergée au C.S.C. 4 bourses organisées environs 200 personnes touchées par bourses - Ateliers autoréparation (nouveau) : En partenariat avec MDesign et l'Eurométropole de METZ. 2 ateliers se sont tenus dernier trimestre 2023 environs 60 personnes touchées et 8 bénévoles identifiés souhaitant s'engager au sein de ce projet. En 2024 : - Bourses : Accompagnement d'une initiative d'une association hébergée au C.S.C. 4 bourses organisées environs 250 personnes touchées par bourses - Projet solidaire : 12 jeunes âgés de 11 à 13 ans En 2025 : 12 initiatives (bourses, loto, repas partagés, fête du nouvel an, exposition photos, tournoi jeux de cartes...)	l'année, consolidant l'éducation citoyenne et la pratique collaborative. En 2025, 12 initiatives habitants ont été menées par les habitants eux-mêmes, regroupés au sein de 5 associations. Ces projets ont mobilisé environ 35 bénévoles et touché 1300 participants, avec le C.S.C. jouant un rôle de soutien logistique en mettant à disposition 16 salles. Ces initiatives ont renforcé le pouvoir d'agir des habitants, leur implication citoyenne et la dynamique collective du territoire, contribuant pleinement aux objectifs du projet social en termes de participation, co-construction et citoyenneté active.
	[Axe 2 : valorisation des compétences – bénévolat – engagement - conditions propices prise d'initiatives – pouvoir d'agir en collectif [Axe 3 : dynamique locale – réaliser ses projets – contribuer à l'animation de la vie sociale locale – vie associative			
Travail autour de la parentalité (dont R.E.A.A.P.)	Lien social Développement de liens sociaux et de solidarité Consolidation des liens familiaux Actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population	Familles du territoire	En 2022 : <u>Actions R.E.A.A.P. :</u> 4 temps d'échanges entre parents sur thématiques variées (dont sommeil de l'enfant et écrans/réseaux) 48 participations, représentant 36 parents différents et 32 familles différentes <u>Loisirs en famille (ateliers parents-enfants, sorties) :</u> 4 ateliers parents-enfants réalisées 14 sorties réalisées (dont spectacles, musée, cinéma, festivals culturels)	Entre 2022 et 2025, le R.E.A.A.P. a permis de renforcer le soutien aux familles et à la parentalité sur le territoire, en s'appuyant sur un maillage partenarial étendu et une approche transversale, combinant ateliers, sorties, groupes d'échanges et dispositifs complémentaires tels que le C.L.A.S. et le Relais Petite Enfance (R.P.E.). En 2022, l'action s'est concentrée sur le développement des partenariats avec les acteurs locaux (professionnels de santé, établissements scolaires, association de parents d'élèves). Les ateliers parents-enfants et sorties culturelles ont permis aux familles

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
			152 participations au total qui représentent 40 enfants et 49 adultes différents, soit 40 familles différentes touchées dans l'année <u>Par le biais du dispositif C.L.A.S. (cf. précédemment) :</u> 30 familles différentes accompagnées Au total 93 familles différents touchées sur le plan du soutien à la parentalité En 2023 : <u>Actions R.E.A.A.P. :</u> 4 temps d'échanges entre parents sur thématiques variées 12 participations, représentants 9 parents différents et 8 familles différentes <u>Loisirs en famille (ateliers parents-enfants, sorties) :</u> 4 sorties réalisées (dont spectacles, musée) 13 participations au total qui représentent 13 enfants et 8 adultes différents, soit 8 familles différentes touchées dans l'année <u>Par le biais du dispositif C.L.A.S. (cf. précédemment) :</u> 24 familles différentes accompagnées Au total 37 familles différentes touchées lors d'actions collectives sur le plan du soutien à la parentalité En 2024 : <u>Actions R.E.A.A.P. :</u> 4 groupes d'échanges entre parents avec des intervenants sur thématiques variées (nutrition, harcèlement, sommeil, etc.) 50aine de participations, représentants environ 30aine de parents différents et familles différentes <u>Loisirs en famille (ateliers/grands jeux parents-enfants) :</u> 3 actions réalisées (1 sorties + 2 grands jeux parents-enfants) 47 participations au total qui représentent 28 enfants et 19 adultes différents, soit 18 familles différentes touchées dans l'année <u>Par le biais du dispositif C.L.A.S. (cf. précédemment) :</u> 19 familles différentes accompagnées	d'expérimenter des activités nouvelles, de renforcer le lien social et d'accéder à des expériences éducatives et culturelles qu'elles n'auraient pas forcément pu vivre seules. L.A.C.É. a ainsi été reconnu comme acteur ressource du soutien à la parentalité. En 2023, la fréquentation des activités de loisirs en famille a légèrement diminué notamment du fait de la programmation de nos partenaires culturels. Néanmoins, les familles fréquentant le C.S.C., via les ACM, ont davantage identifié le centre comme lieu de ressources et d'accompagnement individuel (sur des questions éducatives, relationnelles, socio-économiques ou liées aux besoins spécifiques des enfants) et pas uniquement comme structure répondant à un besoin de garde. En 2024, le R.E.A.A.P. a bénéficié d'un renforcement partenarial, notamment avec le service Éducation-Jeunesse de la collectivité, permettant la mise en place de temps de soutien à la parentalité ciblés (nutrition, prévention du harcèlement, etc.). L'arrivée d'une nouvelle salariée DE EJE dans le cadre du R.P.E. a apporté compétences et expertise sur la petite enfance, élargissant le réseau et les modalités d'accompagnement des familles. En 2025, l'accompagnement à la parentalité s'inscrit dans une démarche transversale et globale, combinant ateliers loisirs familles, groupes d'échanges et dispositif C.L.A.S. pour soutenir les compétences parentales, prévenir l'isolement et renforcer les liens familiaux et sociaux. Les ateliers parents-enfants favorisent la convivialité, la mixité sociale et intergénérationnelle, tout en créant des espaces d'échanges informels sur les pratiques éducatives et le quotidien familial. Le C.L.A.S. complète cette approche en permettant un accompagnement structuré des enfants et familles en lien avec les établissements scolaires, assurant une continuité éducative et un repérage des besoins précoces. Le partenariat consolidé avec le service Éducation-Jeunesse, les établissements scolaires et l'articulation avec le R.P.E. ont permis de renforcer la cohérence éducative territoriale. Ces différentes actions confirment que le C.S.C. est un lieu ressource central pour les familles, combinant accompagnement, soutien et prévention, et renforcent sa visibilité et sa légitimité en matière de parentalité sur le territoire.

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
			Au total près de 70 familles différentes touchées lors d'actions collectives sur le plan du soutien à la parentalité En 2025 : <u>Actions R.E.A.A.P. :</u> 4 groupes d'échanges entre parents avec des intervenants sur thématiques variées + 1 cycle de 3 demi-journées d'accompagnement autour des accords de familles 40 participations, représentants environ 28 parents différents et 20 familles différentes <u>Loisirs en famille (ateliers/grands jeux parents-enfants) :</u> 16 actions réalisées (sorties, grands jeux, bricolage, cuisine, etc.) 148 participations au total qui représentent 18 enfants et 19 adultes différents, soit 15 familles différentes touchées dans l'année <u>Par le biais du dispositif C.L.A.S. (cf. précédemment) :</u> 22 familles différentes accompagnées Au total près de 60 familles différentes touchées lors d'actions collectives sur le plan du soutien à la parentalité	
				[Axe 1 : lien social – mixité – intergénérationnel – élargir l'horizon culturel – accès aux loisirs et à la culture [Axe 2 : valoriser les compétences parentales - épanouissement [Axe 3 : développement partenariat (soutien à la parentalité et culturel) – identification association comme acteur de soutien à la parentalité

Intitulé des actions	Nature de l'action	Public visé	Participation des habitants et usagers	Analyse globale de l'impact sur les habitants / le territoire / le réseau d'acteurs
Repair Café (nouvelle action)	Lien social Développement de liens sociaux et de solidarité Actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population Actions à l'initiatives d'habitants Accompagnement collectif Offre de services Acquisition de compétences et de connaissances	Tous publics	En 2024 : <u>1 temps de rencontre et formation à destination des bénévoles :</u> 8 bénévoles présents <u>3 Repair Cafés ont été réalisés.</u> 12 bénévoles réparateurs présents 45 bénéficiaires Nombre d'objet présentés 72 soit 129.05 kg Nombre d'objet réparés 37 soit 62.30 kg En 2025 : 9 Repair Cafés (27 heures) Début 2025 (en moyenne, pour chaque Repair) → 13 bénévoles / 22 bénéficiaires. Fin 2025 → 19 bénévoles / 35 bénéficiaires.	Lancée en octobre 2024 en partenariat avec Fablab MDesign et l'Eurométropole de Metz, l'action Repair' Cafés a constitué une nouvelle initiative à fort impact social, environnemental et éducatif sur le territoire. Ces ateliers gratuits et solidaires permettent aux habitants de faire réparer leurs objets défectueux par (ou avec l'aide) des bénévoles, favorisant ainsi la transmission de savoir-faire et le développement de compétences techniques. Ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie sociale et solidaire et de transition écologique, en contribuant à la réduction des déchets et à la prolongation de la durée de vie des objets. En 2025, les Repair' Cafés ont connu une forte montée en puissance, avec une augmentation notable de la participation. Cette dynamique traduit l'adhésion des habitants et la reconnaissance de l'utilité sociale de l'action. Ainsi, les Repair' Cafés se sont affirmés comme un levier d'inclusion sociale, de développement du pouvoir d'agir, d'éducation citoyenne et de sensibilisation à l'économie circulaire, tout en consolidant la place du C.S.C. comme acteur ressource et innovant sur le territoire, capable de mobiliser les habitants autour de projets à la fois solidaires, pédagogiques et écologiques.
			[Axe 1 : lien social-mixité-intergénérationnel- [Axe 2 : valorisation des compétences – bénévolat – engagement - conditions propices prise d'initiatives – pouvoir d'agir en collectif [Axe 3 : développement partenariat	

C. Eléments de bilan par réflexions stratégiques

Pour le projet 2022-2025, **3 volets transversaux au fonctionnement global de la structure** ont été définis comme des réflexions stratégiques à mettre en œuvre, à savoir :

- L'accueil,
- La communication,
- La formation.

Ces 3 réflexions stratégiques ont été **évaluées chaque année au même titre que les fiches actions**.

➤ L'accueil : un levier central de lien social, entre convivialité, professionnalisation et adaptation aux réalités sociales

Le projet social 2022-2025 a placé **l'accueil au cœur du fonctionnement** du C.S.C., affirmant la qualité de l'accueil et de l'écoute comme un **marqueur identitaire fort**. Cette attention s'est traduite dès 2022 par un **travail approfondi** sur les **espaces**, les **pratiques professionnelles** et les **postures relationnelles**.

L'aménagement progressif du patio a constitué une évolution majeure. L'installation de mobiliers conviviaux, la valorisation des productions des enfants, puis la création d'un **espace convivialité** avec mise à disposition gratuite de café et de thé ont profondément transformé cet espace central. Au fil des années, le patio est devenu **un véritable lieu de vie, identifié par les habitants** comme un espace chaleureux, propice aux échanges informels, à la rencontre intergénérationnelle et au **sentiment d'appartenance**. Les usages observés en 2024 et 2025 témoignent d'une **appropriation forte** : les habitants prennent le temps de s'y installer, d'échanger entre eux et avec les professionnels, renforçant ainsi la dimension sociale du C.S.C. au-delà des temps d'activités. Les témoignages recueillis – « ici, c'est comme à la maison », « c'est ma deuxième maison » ou encore « bientôt je vais dormir ici » – illustrent ce fort sentiment d'appropriation et d'appartenance, **révélateur de la place centrale du C.S.C. dans le quotidien de certains habitants**.

Parallèlement, la fonction accueil a fait l'objet d'une **montée en compétences progressive**. L'ensemble des salariés, formés notamment à l'approche F.A.V.E. (Formation A Visée Emancipatrice), ont développé une **posture attentive, bienveillante et non jugeante**. Les agents d'accueil, soutenus par l'ensemble de l'équipe, ont renforcé **l'écoute individuelle**, permettant un meilleur **repérage des besoins, parfois implicites**, des habitants. La participation aux formations fédérales et aux réseaux professionnels a contribué à structurer des repères communs et à inscrire l'accueil comme **une mission collective et stratégique**.

À partir de 2024, l'équipe a toutefois été confrontée à **des situations relationnelles plus complexes : montée de tensions**, comportements agressifs ponctuels, attentes individuelles parfois déconnectées des priorités collectives. Ces situations s'inscrivent dans un contexte plus large de **fragilisation des publics** et de repli de certains services publics, positionnant le C.S.C. comme **un lieu d'expression des difficultés sociales**. Par ailleurs, **la collectivité a exprimé un regard critique sur la qualité de l'accueil** au sein du C.S.C., à partir de retours d'usagers recueillis lors de manifestations ou de rencontres avec les élus. Ces éléments traduisent des **attentes fortes des habitants** et mettent en évidence **l'enjeu d'un dialogue plus direct, structuré et régulier** entre les usagers, les équipes professionnelles et la collectivité. Malgré ces tensions, les salariés ont su **maintenir un accueil sécurisant et chaleureux**, démontrant leur professionnalisme.

Ce bilan met en lumière toute **la richesse et la complexité de la mission accueil** : un **accueil inconditionnel**, vecteur de **cohésion sociale**, mais nécessitant une **vigilance constante**, un **accompagnement renforcé** des équipes et un **dialogue continu** avec les usagers et les partenaires.

Perspectives 2026-2030 : structurer des temps d'accueil animés (cafés, petits-déjeuners, temps conviviaux), renforcer la formation à la gestion des situations complexes, valoriser les espaces comme supports de participation et consolider la confiance avec la collectivité par des actions visibles et évaluables.

➤ **La communication : de la structuration des outils à l'enjeu d'une stratégie globale et partagée**

La communication a été identifiée dès 2022 comme **un enjeu stratégique majeur**, tant pour la **valorisation des actions** que pour la **compréhension du projet associatif et du mode de gestion du C.S.C...** Les premières années ont été marquées par une **structuration ambitieuse** : formation de salariés, recrutement d'un référent communication, création d'un COPIL communication, élaboration d'une charte graphique et d'outils harmonisés.

La **diffusion d'une plaquette associative** dès 2022 a constitué un **levier fort** pour clarifier les missions du C.S.C., renforcer la lisibilité de l'offre et affirmer l'identité associative auprès des habitants. En 2023, le travail s'est poursuivi avec **l'amélioration des supports et la mise en place d'un affichage centralisé dans le patio**, aujourd'hui **pleinement identifié et approprié par les usagers**, devenant un point d'entrée naturel à l'information.

Le départ du salarié référent communication à l'été 2023 a toutefois marqué un tournant. La **communication a été répartie entre les référents de secteur**, permettant une continuité mais révélant progressivement **des limites** : charge de travail accrue, coordination insuffisante, visibilité inégale des actions et dépendance aux disponibilités individuelles. Ces constats, renforcés en 2024 et 2025 par le développement du projet associatif et l'évolution du territoire, ont **mis en évidence la nécessité de repenser l'organisation de la communication**.

En réponse, une **décision structurante a été prise pour 2026** : l'affectation de **30 % du temps de l'animateur numérique à la coordination de la communication**. Cette réorganisation vise à centraliser la production des supports, améliorer la diffusion (réseaux sociaux, mailing, partenaires) et garantir une communication plus cohérente, régulière et valorisante de l'ensemble des actions.

La réflexion stratégique communication intègre également la **démarche d'« aller-vers »**. Depuis 2022, celle-ci s'est traduite par des actions emblématiques (Banquets Citoyens, animations extérieures, partenariats scolaires et intergénérationnels). En 2025, une **approche plus ciblée** auprès des établissements scolaires et de l'E.H.P.A.D. a permis de **renforcer la visibilité du C.S.C. et de toucher de nouveaux publics**. Néanmoins, le **manque de temps dédié** et la **mobilisation encore limitée des administrateurs** constituent des freins identifiés.

Perspectives 2026-2030 : consolider une stratégie de communication globale et partagée, développer le site internet et les outils numériques, renforcer l'aller-vers lors des temps forts du territoire, et accompagner davantage les administrateurs volontaires dans la représentation et la promotion du projet associatif.

➤ **La formation : une dynamique continue au service de la qualité, de la gouvernance et de l'innovation sociale**

La formation a constitué **un pilier transversal du projet social 2022-2025**, avec une politique de **développement des compétences** à destination des salariés, des administrateurs, des bénévoles et

des habitants. Cette dynamique s'est structurée autour de **3 axes** : **compétences techniques, responsabilités et accompagnement des publics**.

Sur la période 2022-2025, les salariés ont bénéficié d'un **volume conséquent de formations**, couvrant un **large spectre** : animation sociale, accueil inclusif, méthodologie de projet, posture professionnelle, inclusion numérique, sécurité et obligations réglementaires. Ces formations ont permis **de consolider les pratiques**, de **sécuriser les accueils** et **d'adapter les interventions aux évolutions sociétales** (numérique, parentalité, publics à besoins spécifiques). La participation régulière aux réseaux fédéraux et aux colloques nationaux a également favorisé l'ouverture, le partage de pratiques et l'inscription du C.S.C. dans une **dynamique professionnelle reconnue**.

Les administrateurs ont progressivement pris part dans cette dynamique, notamment à partir de 2024, à travers des **formations sur l'animation sociale, la fonction employeur, la gouvernance associative et le pilotage d'actions émancipatrices**. Bien que la mobilisation reste concentrée sur un noyau restreint, ces actions ont contribué à **renforcer la professionnalisation de la gouvernance** et la **compréhension des enjeux du projet associatif**.

Les habitants ont été associés à cette politique via **l'accueil de stagiaires** issus de parcours variés et le développement **d'ateliers numériques**, principalement à destination des seniors, favorisant l'inclusion, l'autonomie et la prévention. En 2025, des actions complémentaires, comme les **ateliers de premiers secours**, ont renforcé cette approche globale.

Le bilan met en évidence une **montée en compétences continue et cohérente avec les orientations du projet social**, contribuant à la qualité des accompagnements et à la reconnaissance du **C.S.C. comme acteur ressource et innovant sur le territoire**.

Perspectives 2026-2030 : poursuivre la structuration des parcours de formation, renforcer l'accompagnement des administrateurs et bénévoles, anticiper les besoins émergents (gestion des tensions, transformations numériques, enjeux sociaux), et inscrire durablement la formation comme levier de qualité et d'innovation sociale.

Enjeux des réflexions stratégiques et perspectives 2026-2030 :

Sur la période 2022-2025, **les trois réflexions stratégiques ont permis de structurer et de renforcer le fonctionnement global du C.S.C.. :**

- L'accueil s'est affirmé comme un **vecteur essentiel de lien social et de cohésion**,
- La **communication** comme un **enjeu structurant de lisibilité et d'identité**,
- La **formation** comme un **levier majeur de professionnalisation et d'adaptation**.

Le prochain projet social **devra consolider ces acquis tout en répondant aux nouveaux défis identifiés** : complexification des situations sociales, attentes accrues des habitants, évolution du territoire et nécessité d'une organisation plus lisible et partagée.

Les perspectives 2026-2030 s'inscrivent ainsi dans une **logique de continuité renforcée, de structuration et d'innovation**, au service d'un C.S.C. toujours plus accueillant, visible, compétent et ancré dans son territoire.

D. Analyse globale par axe et réponses aux problématiques du projet 2022-2025

Axe 1 : Proposer des services accessibles à tous et adaptés aux besoins et conditions de vie de l'ensemble des habitants

Actions concernées : atelier d'éveil et projet Relais Petite Enfance (R.P.E.), jardins familiaux, le numérique pour tous, atelier cuisine, ateliers socioculturels, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.), Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.), animations sociales de proximité, atelier couture, ateliers sociolinguistiques, travail autour de la parentalité, Repair' Café.

Nombre de personnes touchées par l'ensemble des actions :

- En 2022 : 1 141 participants et près de 4 300 personnes touchées (animations sociales de proximité)
- En 2023 : 982 participants et près de 650 personnes touchées (animations sociales de proximité)
- En 2024 : 1 041 participants et près de 850 personnes touchées lors des animations sociales de proximité
- En 2025 : 1 113 participants et près de 1 820 personnes touchées par les différentes actions.

Sur la **période 2022–2025**, l'axe 1 du projet social du Centre Socioculturel a poursuivi l'objectif de **garantir un accès équitable aux services, aux droits, aux loisirs et à la culture pour l'ensemble des habitants du territoire**, en tenant compte de la diversité des situations sociales, économiques, familiales et générationnelles. À travers une offre de services volontairement accessible, diversifiée et évolutive, le Centre Socioculturel a renforcé son positionnement en tant que **lieu ressource de proximité, identifié tant par les habitants que par les partenaires institutionnels**.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de cet axe ont couvert un **large panel de besoins** : petite enfance et parentalité (Relais Petite Enfance, ateliers d'éveil, C.L.A.S., actions parentalité), accès aux droits et à l'autonomie (numérique pour tous, ateliers sociolinguistiques), accès aux loisirs et à la culture (Accueils Collectifs de Mineurs, ateliers socioculturels, sorties familles), ainsi que le développement du lien social à travers des animations sociales de proximité, des actions d'innovation sociale (Repair' Cafés) et des espaces de convivialité (ateliers cuisine, couture..).

Sur le plan quantitatif, **la fréquentation des actions est restée globalement stable** sur la durée du projet, avec une dynamique positive observée en fin de période. En 2025, l'augmentation du nombre de participants et de personnes touchées traduit une **meilleure identification de l'offre par les habitants**, ainsi qu'une **adaptation progressive des formats d'actions**. Les animations sociales de proximité ont joué un rôle déterminant dans l'élargissement des publics, notamment grâce à des interventions hors-les-murs et à la mise en place d'actions en période estivale, répondant à un manque identifié d'offres sur le territoire.

L'évaluation qualitative met en évidence une **réponse adaptée aux problématiques majeures du territoire**. **L'accessibilité financière** constitue un levier central du projet : la mise en œuvre de tarifications dégressives, complétées par des activités gratuites ou à tarification symbolique, a permis de contribuer à lever certains freins économiques à la participation et de favoriser une mixité sociale et intergénérationnelle au sein des actions. Cette orientation a contribué à une fréquentation régulière et à l'appropriation progressive des services par des publics variés.

Les **actions liées à l'accès aux droits et à l'autonomie** ont connu un développement significatif, en particulier l'accompagnement au numérique. La montée en charge de l'action « numérique pour tous » répond à l'accélération de la dématérialisation des démarches administratives et aux situations d'illectronisme observées, notamment chez les publics seniors et fragilisés.

Les **actions et dispositifs en direction de la petite enfance et de la parentalité** se sont affirmés comme des composantes structurantes du projet social. Le Relais Petite Enfance, renforcé par son installation dans de nouveaux locaux, a consolidé son rôle de lieu ressource pour les familles et les professionnels. Les ateliers d'éveil et le C.L.A.S. ont contribué à **soutenir les parcours éducatifs** des enfants, tout en renforçant le lien avec les familles et les partenaires éducatifs du territoire.

Par ailleurs, les **Accueils Collectifs de Mineurs, les ateliers socioculturels et les animations sociales de proximité** ont constitué des espaces réguliers de socialisation, de prévention et de développement de compétences. Ces actions ont **favorisé le lien social, l'accès aux loisirs et à la culture, tout en contribuant à la lutte contre l'isolement**. Les **espaces informels de convivialité** ont joué un rôle essentiel dans **l'appropriation du Centre Socioculturel par les habitants** et dans le renforcement des relations de proximité.

La **dynamique partenariale** développée sur l'ensemble du projet a **renforcé la cohérence des actions** menées. Les collaborations avec les établissements scolaires, l'E.H.P.A.D. et les acteurs médico-sociaux ont **permis une meilleure coordination des interventions, un repérage plus fin des situations de fragilité et une adaptation plus pertinente des réponses apportées**. Progressivement, l'association L.A.C.É. et le Centre Socioculturel ont été identifiés comme des acteurs ressources incontournables du territoire, capables de proposer un accompagnement global ou ciblé selon les besoins.

Cette évaluation finale souligne toutefois la **nécessité de maintenir une vigilance constante face à l'évolution des conditions de vie des habitants**. La **persistance de situations de précarité, l'augmentation des besoins liés à l'accès aux droits et au numérique**, ainsi que les **risques d'isolement social** appellent à une adaptation continue de l'offre de services, fondée sur **une veille territoriale active et une écoute renforcée des habitants**.

Ainsi, l'axe 1 constitue un **socle structurant du projet social**, contribuant durablement à la **réduction des inégalités, à l'accès aux droits et au renforcement du lien social sur le territoire**.

En perspective, l'un des **enjeux pour le prochain projet social** sera de **porter une attention à la consolidation de l'accessibilité des actions**, notamment au travers de la politique tarifaire, le **renforcement des démarches « aller-vers »** pour toucher les publics éloignés, et la **poursuite du développement des actions favorisant l'autonomie**. Le renforcement de la communication et la mise en place d'outils réguliers d'évaluation de la satisfaction des usagers permettront d'ajuster en continu l'offre proposée.

Axe 2 : Accompagner l'ensemble des habitants à améliorer leur quotidien par le développement de leur pouvoir d'agir

Actions concernées : atelier d'éveil et projet Relais Petite Enfance (R.P.E.), atelier cuisine, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.), Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.), ateliers jeunes, animations sociales de proximité, atelier couture, ateliers sociolinguistiques, vie associative, initiatives habitants, travail autour de la parentalité, Repair' Café.

Nombre de personnes touchées par l'ensemble des actions :

- **En 2022** : 811 participants et près de 4 350 personnes touchées (animations sociales de proximité et initiatives habitants)
- **En 2023** : 560 participants et près de 1 550 personnes touchées (animations sociales de proximité et initiatives habitants)
- **En 2024** : 805 participants et près de 1 550 personnes touchées (lors des animations sociales de proximité et initiatives habitants)
- **En 2025** : 650 participants et près de 2 700 personnes touchées par les différentes actions.

Sur la période 2022–2025, l'axe 2 du projet social a visé à **renforcer le pouvoir d'agir des habitants, en les accompagnant vers une implication plus active dans l'amélioration de leur quotidien et dans la vie sociale locale**. Cet axe s'est inscrit dans une volonté affirmée de faire des habitants des acteurs à part entière du territoire, capables de prendre des initiatives, de développer des compétences et de contribuer aux dynamiques collectives, au-delà d'une posture de simples bénéficiaires des actions proposées.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de cet axe ont concerné **un large panel d'actions**, allant de la petite enfance à l'engagement citoyen. Les ateliers d'éveil et le Relais Petite Enfance, les actions éducatives telles que le C.L.A.S. et les Accueils Collectifs de Mineurs, les ateliers cuisine, couture, ainsi que les animations sociales de proximité, les Repair' Cafés, la vie associative et les initiatives habitantes ont constitué autant de supports concrets pour **favoriser l'expression, la participation et la prise d'initiative des habitants**. Ces actions ont été pensées comme des **espaces d'expérimentation, de co-construction et d'apprentissage collectif**.

Sur l'ensemble de la période, les actions de l'axe 2 ont mobilisé un nombre significatif d'habitants, avec des variations annuelles liées à l'évolution des formats d'actions et aux dynamiques locales. Si le nombre de participants réguliers a connu des fluctuations, les animations sociales de proximité et les initiatives habitantes ont permis **de toucher un public élargi**, traduisant une diffusion progressive de la **dynamique participative** sur le territoire. En fin de période, et notamment en 2024 et 2025, on observe une consolidation de ces dynamiques, avec une **montée en puissance des projets collectifs portés ou co-portés par les habitants**.

L'évaluation qualitative met en évidence **plusieurs leviers déterminants dans le développement du pouvoir d'agir**. L'instauration progressive d'un **climat de confiance** entre l'équipe professionnelle et les habitants a constitué une condition essentielle à **l'émergence de l'engagement**. La formation des salariés aux notions de pouvoir d'agir, notamment à travers la formation F.A.V.E., a permis une **évolution des postures professionnelles vers des pratiques davantage facilitatrices**, favorisant l'autonomie et la responsabilisation des participants. Par ailleurs, la création de conditions propices à la participation active, telles que la coanimation d'ateliers (cuisine, couture, éveil, etc.) la conception ou l'accompagnement de projets collectifs, a **encouragé les habitants à s'impliquer progressivement dans la mise en œuvre des actions**.

Certaines actions ont **particulièrement favorisé la prise d'initiative et le développement de compétences**, notamment les ateliers couture, les initiatives habitantes et les Repair Cafés. Ces espaces ont permis aux participants **de valoriser leurs savoir-faire, de renforcer leur estime de soi et de développer des compétences** sociales et organisationnelles. La montée en puissance des Repair Cafés en 2025 illustre cette dynamique, avec une **augmentation notable du nombre de bénévoles et de participants**, traduisant **l'adhésion des habitants à des projets porteurs de sens** et répondant à des enjeux concrets du quotidien.

Les impacts observés dépassent le cadre individuel. Les actions de l'axe 2 ont contribué à **l'émergence de dynamiques collectives favorisant l'entraide, la solidarité et la transmission intergénérationnelle**. Elles ont également permis une meilleure adéquation entre les actions proposées et les réalités du territoire, les habitants étant de plus en plus impliqués dans l'identification des besoins et la construction des réponses. Le recentrage du dispositif C.L.A.S. sur un seul collège a, par ailleurs, renforcé la présence éducative du Centre Socioculturel et consolidé sa posture d'acteur éducatif de proximité.

Toutefois, cette évaluation finale met également en lumière **certaines limites**. Les **formes d'engagement plus institutionnalisées**, telles que la création d'un conseil d'usagers ou citoyen, se sont révélées **plus complexes à mettre en œuvre** et n'ont pas abouti sur la période. Ce constat souligne la nécessité de **privilégier des modalités d'implication souples, progressives et ancrées dans des actions concrètes**, davantage en adéquation avec les disponibilités et les attentes des habitants. Par ailleurs, le développement des initiatives habitantes et du bénévolat implique une **vigilance accrue quant à l'accompagnement, la reconnaissance et la valorisation de l'engagement**, afin d'en garantir la pérennité.

Ainsi, l'axe 2 s'affirme comme **un pilier structurant du projet social**, contribuant à l'émancipation des habitants, à la vitalité de la vie associative et au renforcement des dynamiques collectives sur le territoire.

En perspective, **l'un des enjeux pour le prochain projet social** sera de **porter une attention sur la consolidation des dynamiques de participation et d'engagement**, en poursuivant l'accompagnement des habitants dans la prise d'initiatives et en renforçant les espaces de co-construction. Le développement de formes de mentorat et de transmission intergénérationnelle, la structuration progressive de la participation citoyenne et la reconnaissance formelle des bénévoles apparaissent comme **des leviers essentiels pour renforcer durablement le pouvoir d'agir des habitants**.

Axe 3 : Développer et valoriser les dynamiques locales sur un territoire en mouvement

Actions concernées : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.), animations sociales de proximité, vie associative, initiatives habitants, travail autour de la parentalité, Repairs Café.

Nombre de personnes touchées par l'ensemble des actions :

- En 2022 : 372 participants et près de 4 350 personnes touchées (animations sociales de proximité et initiatives habitants)
- En 2023 : 123 participants et près de 1 550 personnes touchées (animations sociales de proximité et initiatives habitants)
- En 2024 : 250 participants et près de 1 850 personnes touchées (lors des animations sociales de proximité et initiatives habitants)
- En 2025 : 230 participants et près de 2 230 personnes touchées par les différentes actions.

Sur la période 2022–2025, à travers cet axe, l'association L.A.C.É. s'est positionnée comme un **acteur central de la vie locale, facilitateur des coopérations et levier d'animation collective**.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de cet axe – Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.), animations sociales de proximité, vie associative, initiatives habitants, actions autour de la parentalité et Repair' Cafés – ont reposé sur un **travail partenarial structurant**. Sur l'ensemble de la période, ces actions ont touché un nombre significatif de participants directs, tout en permettant de toucher un public élargi à travers les animations de proximité et les initiatives habitantes, renforçant ainsi la visibilité et l'impact de l'association sur le territoire.

Le bilan quantitatif met en évidence une fréquentation variable selon les années, avec une baisse du nombre de participants réguliers mais une progression du nombre de personnes touchées lors des temps forts et actions hors-les-murs en fin de période. Cette évolution traduit une transformation des modalités d'intervention, privilégiant davantage les **actions partenariales, événementielles et les dynamiques collectives, permettant d'élargir l'impact au-delà des publics habituels**.

D'un point de vue qualitatif, **le travail partenarial s'est structuré** autour de plusieurs axes complémentaires. Les collaborations avec les **acteurs socio-éducatifs du territoire**, notamment les établissements scolaires, ont permis de **renforcer l'accompagnement des familles** à travers le dispositif C.L.A.S. et les actions de soutien à la parentalité, tout en favorisant des relais plus fluides entre les acteurs éducatifs. Les partenariats avec les **structures culturelles locales et métropolitaines** ont **facilité l'accès des habitants à une offre culturelle diversifiée**, tant par la découverte de nouveaux contenus que par la fréquentation de lieux culturels parfois peu connus ou peu investis par les publics.

Par ailleurs, **l'intégration de l'association L.A.C.É. dans les temps forts de la vie locale** a contribué à **renforcer l'ancrage territorial de la structure**. La participation active d'adhérents et d'habitants à ces événements a favorisé une dynamique de coanimation citoyenne, permettant à des publics habituellement peu présents dans ces manifestations de s'y engager en tant qu'acteurs. Cette dynamique a contribué au **développement du sentiment d'appartenance et à la valorisation de l'engagement habitant**.

Le soutien apporté à la vie associative locale a constitué un autre pilier de l'axe 3. À travers la **mise à disposition de locaux**, l'appui logistique et technique et l'accompagnement ponctuel des associations, le Centre Socioculturel a **contribué au maintien d'une activité associative sur le territoire**. Ce rôle de soutien s'est révélé **particulièrement essentiel dans un contexte de fragilisation croissante du tissu associatif**.

Les initiatives habitantes, les animations sociales de proximité et, plus récemment, les Repair Cafés

ont renforcé les **dynamiques locales en favorisant la transmission de savoir-faire, l'entraide, l'intergénérationnel et les pratiques d'économie circulaire**. Ces actions ont illustré la capacité des habitants à s'impliquer directement dans l'animation de la vie locale, tout en renforçant la cohésion sociale et le dynamisme du territoire. Les Repair Cafés, en particulier, se sont progressivement imposés comme des espaces fédérateurs, porteurs de sens et générateurs de liens entre habitants et partenaires.

L'année 2025 a mis en lumière à la fois la **consolidation des partenariats** et les **fragilités structurelles du territoire**. Si l'association L.A.C.É. et le Centre Socioculturel sont **de plus en plus identifiés** par certains partenaires institutionnels, éducatifs, sociaux et associatifs **comme un interlocuteur ressource et un outil de mise en réseau**, la **diminution du nombre d'associations locales** constitue un **enjeu majeur pour la suite du projet social**. Ce contexte renforce la **nécessité de structurer davantage la coordination inter-associative, d'optimiser les ressources existantes et de renforcer la lisibilité du rôle de L.A.C.É. auprès des acteurs et des habitants**.

Ainsi, l'axe 3 a permis de consolider les dynamiques partenariales, de soutenir la vie associative et de contribuer activement à la dynamisation du territoire. Il met toutefois en évidence des **enjeux structurants pour le renouvellement du projet social**, notamment en matière de **soutien au tissu associatif, de coordination des acteurs locaux et de valorisation de l'engagement citoyen**, dans un territoire en constante évolution.

III. Evaluation globale de la déclinaison du projet social 2022-2025

A. Formalisation des modes de participations effectives des habitants et des modalités de gouvernance de la structure :

➤ **Vie associative locale : un rôle de coordination identifié mais contraint par un tissu associatif fragilisé**

Le projet social 2022-2025 posait clairement le C.S.C. comme **outil ressource et potentiel coordinateur de la vie associative locale**, dans un contexte de fragilisation du tissu associatif et de besoin exprimé de lien, de mutualisation et de soutien.

Sur la période d'agrément, cette ambition s'est heurtée à une **réalité structurelle préoccupante** : le vieillissement, puis l'érosion continue du tissu associatif local. Dès 2022, deux associations hébergées au C.S.C. ont été contraintes de se dissoudre faute de renouvellement de leurs instances. Si l'une des activités (yoga) a pu être reprise par l'association gestionnaire, l'autre (loisirs seniors) n'a pas trouvé de porteur, révélant un **risque d'isolement accru pour certains publics**, notamment les seniors.

Cette dynamique s'est accentuée au fil des années :

- 2023 : une association cesse son adhésion, une nouvelle se crée ; certaines activités sont reprises pour éviter leur disparition.
- 2024 : perte nette de **7 associations adhérentes**.
- 2025 : nouvelle baisse de **35 % du nombre d'associations** par rapport à 2024.

En 2024, sur **52 associations adhérentes** :

- 41 avaient leur siège social au C.S.C.,
- 12 utilisaient régulièrement les locaux,
- 6 organisaient des actions ponctuelles,
- **34 associations** utilisaient le C.S.C. essentiellement comme une boîte aux lettres ou pour des réunions ponctuelles.

En 2025, malgré un recensement communal de **82 associations**, une majorité d'entre elles ont cessé toute activité, confirmant une **fragilité durable et structurelle**.

Deux freins majeurs traversent l'ensemble de la période :

- Une **logique d'intérêt individuel** des associations, limitant fortement l'émergence de projets collectifs ou de coopérations inter-associatives ;
- **L'absence de portage politique clair de la coordination associative** à l'échelle communale, malgré un besoin identifié et partagé.

Enjeu majeur pour l'avenir : le C.S.C. reste identifié comme un lieu central et légitime, mais son rôle de coordination ne peut se déployer pleinement sans un cadre partenarial renforcé et une reconnaissance partagée de cette fonction.

➤ **Participation des habitants : d'une logique de consommation à une dynamique d'engagement et de pouvoir d'agir**

Sur la période 2022-2025, L.A.C.É. a connu une **évolution nette et progressive des modes de participation des habitants**.

En 2022, les premières **initiatives habitantes adultes** émergent, rompant avec une participation jusqu'alors majoritairement centrée sur la jeunesse. L'exemple de la **chasse aux œufs**, conçue et animée par des habitants bénévoles pour les habitants, marque un premier basculement vers une implication active dans la vie locale.

En 2023, cette dynamique se consolide et se diversifie :

- Renouvellement de l'événement avec de **nouveaux bénévoles habitants** ;
- Accompagnement de **deux assistantes maternelles** dans l'organisation d'une réunion d'information professionnelle à destination de leurs pairs, illustrant une participation tournée vers les **conditions de vie et les besoins du territoire** et qui contribuera à l'émergence du R.P.E.

Au fil de la période, les habitants identifient de plus en plus le C.S.C. comme un **espace d'appui, de sécurisation et de réalisation de leurs initiatives**, quels que soient les champs concernés (animation, parentalité, vie professionnelle, lien social).

Cette évolution se traduit de manière très concrète par la **montée en puissance du bénévolat** :

- 10 bénévoles réguliers en 2022,
- 35 bénévoles en 2023 représentant **1 260 heures**,
- 52 bénévoles en 2024 pour **838 heures**,
- 54 bénévoles actifs en 2025 pour **1 490 heures**.

Les formes d'engagement se diversifient : ateliers (Qi Gong santé, couture, aquarelle), Repair 'Cafés, actions familles, jeunes aides-animateurs sur les ACM.

Cette dynamique repose sur une **posture professionnelle volontairement facilitatrice**, renforcée par la formation de l'équipe à la démarche **F.A.V.E.**, qui soutient l'écoute, l'aller-vers et la co-construction avec les habitants.

Point de vigilance : cette dynamique reste fragile et nécessite un accompagnement constant pour éviter l'essoufflement des habitants les plus investis.

➤ **Gouvernance : tensions, apprentissages et tournant structurant en 2025**

La gouvernance du C.S.C. a connu sur la période des **phases d'instabilité mais aussi de transformation profonde**.

L'assemblée générale (AG) de **juin 2023** marque une première étape avec un renouvellement significatif du Comité de Gestion :

- 4 administrateurs élus au collège usagers (dont 3 nouveaux),
- 3 nouveaux administrateurs au collège associatif.

Cette ouverture s'est accompagnée d'une **mobilisation ciblée d'adhérents déjà engagés** dans des initiatives habitantes, permettant une diversification des profils présents en AG, notamment une représentation accrue des parents.

Cependant, en **2024**, la démission de **3 administrateurs du collège usagers** révèle des freins persistants :

- Difficulté d'appropriation du rôle de bénévole employeur,

- Cohabitation complexe avec un collège associatif plus ancien, parfois peu moteur,
- Concentration de l'engagement sur un nombre restreint d'administrateurs.

Parallèlement, un **noyau de 3 administrateurs** s'investit fortement, soutenu par les formations (F.A.V.E.). Cette montée en compétences permet une meilleure compréhension des enjeux de participation et de gouvernance partagée.

L'année **2025 constitue un tournant structurant** pour la gouvernance :

- Renouvellement partiel du Comité de Gestion et du bureau,
- **Les représentants usagers deviennent majoritaires au sein du CG,**
- **Élection d'une nouvelle trésorière et d'un nouveau secrétaire,** tous deux représentants usagers,
- **Changement de présidence** : l'ancienne trésorière est élue présidente, l'ancien président devient vice-président, assurant une transition accompagnée,
- Mise en place d'une **parité usagers/associatifs au sein du bureau.**

Dès le second semestre 2025, les nouveaux administrateurs s'impliquent concrètement :

- Participation aux commissions RH, finances et mise à disposition des locaux,
- Engagement dans les groupes de travail du renouvellement du projet social,
- Prise de fonctions de référents de secteurs par des administrateurs volontaires (petite enfance, enfance-jeunesse, familles/habitants, numérique).

Enjeu central pour la suite : consolider cette gouvernance renouvelée, sécuriser l'engagement des administrateurs et transformer cette dynamique récente en fonctionnement durable.

Enjeux et perspectives 2026-2030 pour la formalisation des modes de participations :

- Consolider durablement les espaces de participation effective des habitants.
- Accompagner et sécuriser l'engagement des administrateurs dans leurs fonctions.
- Renforcer une gouvernance réellement partagée et lisible.
- Repositionner le C.S.C. comme acteur clé de la coordination associative, en lien avec les partenaires institutionnels.
- Préserver l'attention portée aux publics fragilisés par l'érosion du tissu associatif.

B. Fonctionnement des instances de gouvernance :

Sur la période 2022-2025, les **modalités statutaires** de fonctionnement du Comité de Gestion sont **restées inchangées**. En revanche, cette période a été marquée par **des évolutions significatives dans les pratiques de gouvernance**, traduisant une **volonté affirmée de renforcer le lien** entre administrateurs et salariés, **de structurer le pilotage** du projet associatif et **d'ancrer davantage la gouvernance dans les usages et les besoins du territoire**.

L'année 2022 a constitué un point de départ avec l'instauration de **temps de travail communs administrateurs-salariés**, initiés dans le cadre de l'élaboration du projet social 2022-2025. Ces temps réguliers, poursuivis en 2023, ont permis de **développer une culture partagée de la gouvernance**, favorisant la **compréhension mutuelle des rôles et responsabilités**, ainsi qu'un **Co-portage progressif du projet associatif**. Cette dynamique s'est concrétisée par la co-construction et la coanimation de l'Assemblée Générale 2023, moment symbolique fort de la gouvernance partagée, marqué par l'élection de six nouveaux membres sur sept élus.

Dans la continuité, la **création de commissions thématiques** a permis **d'impliquer davantage les administrateurs dans les orientations stratégiques et opérationnelles**. En 2023, la **commission tarifaire**, associant cinq administrateurs et deux salariés, a conduit à une **refonte de la politique tarifaire** avec la mise en place de six barèmes dégressifs, réduisant les écarts et renforçant l'accessibilité des activités. Cette dynamique a ouvert la voie à la **structuration progressive d'une commission finances**, appelée à approfondir ces travaux dans une logique d'équité territoriale.

À partir de la rentrée 2023, un **groupe de travail Ressources Humaines**, composé de trois administrateurs et de la direction, s'est fortement **investi sur les enjeux employeurs** (classification, fiches de poste, entretiens annuels), illustrant une montée en responsabilité concrète des administrateurs sur les fonctions stratégiques de l'association.

L'année 2024 marque une étape supplémentaire avec la **création de la commission associative**, visant à structurer les relations avec les associations utilisatrices des locaux et à organiser la mise à disposition des espaces. A partir de fin 2024, cette commission a engagé un travail de fond sur l'élaboration d'un cahier des charges visant à la **création d'une plateforme numérique de pré-réservation de salle**. Cette plateforme est une **commande de la ville** qui souhaite optimiser l'utilisation des locaux et rendre plus lisible aux associations l'occupation des espaces.

En 2025, le **renouvellement du Comité de Gestion** constitue un fait marquant. Il s'est accompagné d'un **changement de présidence et un renouvellement du bureau**, ouvrant une nouvelle phase dans la gouvernance de l'association. Ce renouvellement a également conduit à une **évolution significative de la composition du Comité de Gestion** : le **collège des usagers est désormais plus représenté que le collège associatif**, traduisant une volonté affirmée de **renforcer la place des habitants** dans les instances décisionnelles et d'ancrer davantage la gouvernance dans les réalités vécues par les usagers.

Dans ce contexte, les **commissions Ressources Humaines et Finances** ont été relancées avec des **temps de travail réguliers**. Par ailleurs, des **administrateurs volontaires ont été désignés comme référents de secteurs** (petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité/seniors, numérique). Cette organisation vise à **renforcer le lien entre gouvernance et opérationnel**, à **améliorer le suivi des projets** et à **favoriser un co-portage plus fin des actions avec les salariés**. Les premières rencontres référents administrateurs-salariés ont permis une meilleure compréhension des enjeux sectoriels et posé les bases d'un rôle d'intermédiaire entre les équipes et le Comité de Gestion, appelé à se renforcer dans les années à venir.

Le renouvellement de 2025 a également favorisé l'émergence d'un **bureau plus engagé et plus présent**. Des **réunions de bureau régulières** ont été mises en place, en amont des Comités de Gestion, et la trésorière s'est fortement investie dans le suivi financier aux côtés de la direction et du secrétariat. Cette dynamique se traduit concrètement par une augmentation notable de l'implication bénévole des administrateurs : **277 h 45 de bénévolat ont été réalisées en 2025, dont 211 h depuis le renouvellement du Comité de Gestion**, représentant **83 présences cumulées**, soit une moyenne d'environ **2 h 30 par acte de bénévolat** sur le second semestre. Ces données illustrent une gouvernance plus active, plus présente physiquement au C.S.C. et davantage investie dans ses responsabilités.

Enfin, les constats réalisés sur la période mettent en évidence la **nécessité de clarifier et sécuriser le cadre de fonctionnement de la gouvernance**. Les réflexions amorcées dès 2023 sur la création d'un règlement de fonctionnement ou d'une charte administrateur n'ont pas encore abouti. Face au développement du projet associatif et à la diversification des engagements, le bureau envisage désormais une **refonte des statuts associatifs intégrant un règlement de fonctionnement du Comité de Gestion**, ainsi qu'une **clarification de l'objet de l'association**. En parallèle, un **nouveau travail sur la politique tarifaire**, porté par la commission finances, est envisagé afin d'affiner les barèmes et de lever les freins financiers à la participation de certains habitants.

Ainsi, la période 2022-2025 marque une **transition structurante vers une gouvernance plus participative**, outillée et connectée aux réalités du terrain, qui semble constituer un socle solide pour le projet social 2026-2030.

Enjeux et perspectives 2026-2030 pour le fonctionnement des instances de gouvernance :

Le projet social 2026-2030 devra consolider les avancées réalisées en matière de gouvernance en poursuivant plusieurs axes structurants :

- Accompagner le changement de présidence et sécuriser la transition par un cadre de fonctionnement clarifié ;
- Renforcer la place des usagers dans les instances et soutenir leur montée en compétences ;
- Pérenniser les commissions et le rôle des administrateurs référents de secteurs comme leviers de pilotage et de dialogue ;
- Valoriser et soutenir l'engagement bénévole des administrateurs, garant de la vitalité associative ;
- Travailler la refonte des statuts et l'élaboration d'un règlement de fonctionnement ;
- Approfondir la réflexion financière et tarifaire au service de l'accessibilité et de l'équité.

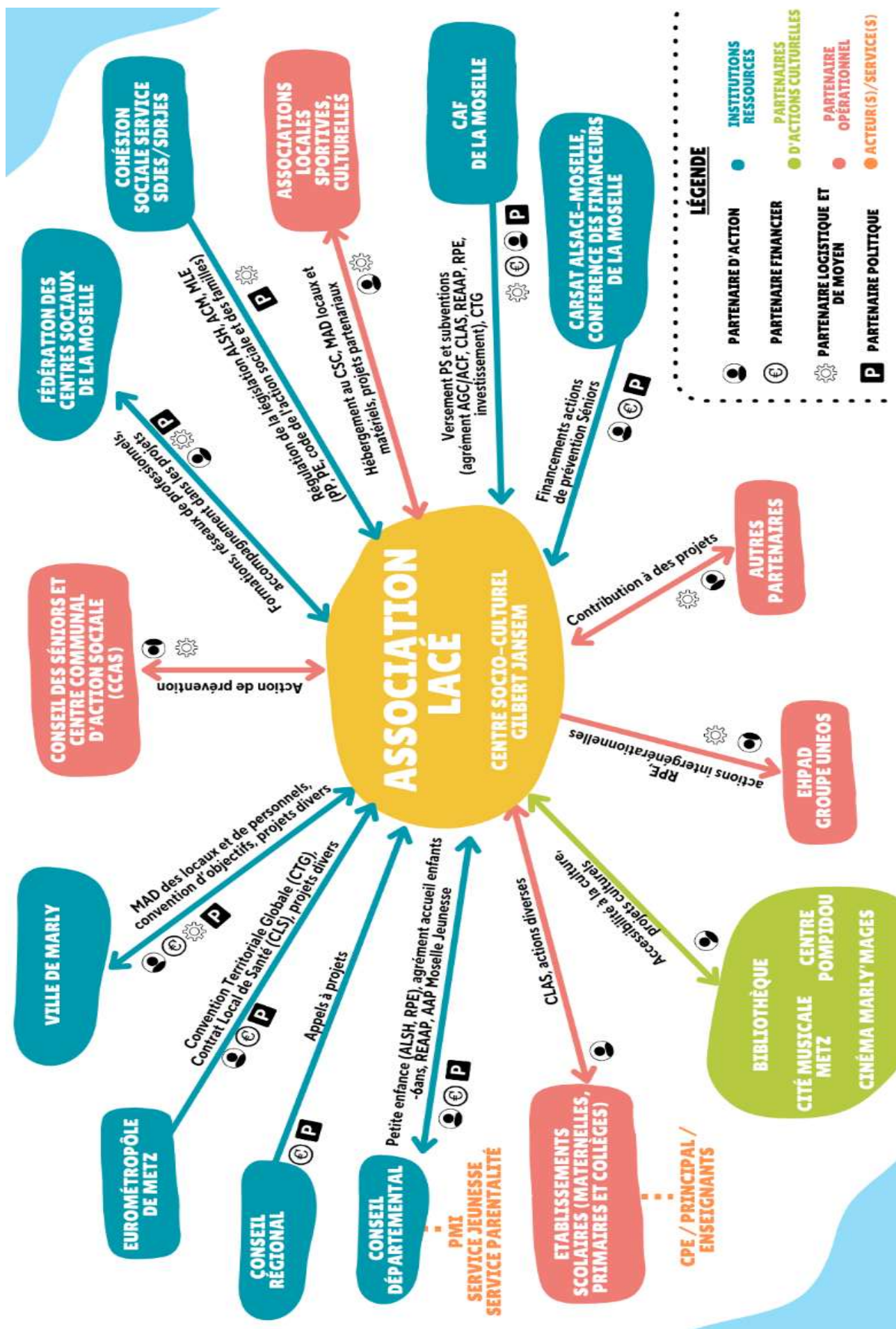
C. Les partenaires & la démarche participative avec les acteurs de terrain pour mettre en œuvre un projet d'animation globale :

Le schéma ci-après illustre les principaux partenariats de l'association sur la période d'agrément ainsi que les actions et/ou secteurs concernés par chacun d'eux.

Sur la période 2022-2025, l'association L.A.C.É. a développé une dynamique partenariale riche et progressive, passant d'une phase d'expérimentation à une logique de consolidation et de structuration.

Les partenariats engagés s'inscrivent de manière cohérente dans le projet social et répondent à des enjeux transversaux : **accessibilité à la culture, cohésion sociale, prévention, soutien à la parentalité, santé et lien intergénérationnel**.

L'année 2022 marque une phase d'amorçage, avec le lancement de nombreux partenariats d'actions et des temps de réflexion partagés avec les acteurs du territoire. Les années 2023 et 2024 permettent une montée en puissance des projets, leur élargissement à de nouveaux publics et leur inscription dans la durée. En 2025, la dynamique se consolide et se diversifie, avec des coopérations plus matures, plus participatives et davantage articulées entre elles.



➤ Des partenariats d'actions au cœur de l'animation globale

Les partenariats d'actions se sont traduits par une programmation riche et diversifiée, touchant l'ensemble des publics (enfants, jeunes, familles, seniors), et favorisant des approches intergénérationnelles, éducatives, culturelles et citoyennes.

Dès 2022, plusieurs actions emblématiques ont illustré cette dynamique :

- Le projet d'expression « **Les poètes vagabonds** », mené avec une classe du collège *La Louvière* et leur professeur de français, croisant pratiques artistiques, expression écrite et valorisation des jeunes ;
- Des **actions d'accessibilité à la culture** en partenariat avec les acteurs culturels du territoire (*Centre Pompidou-Metz, Cité Musicale de Metz, cinémas Marlymages et Klubb, Festival Passages*), au bénéfice des différents publics du C.S.C. ;
- La participation à des **animations sociales de proximité** portées par la Ville et les associations locales (*Festival BD, Marly Jazz Festival, Fête du Jeu*) ;
- Des actions à dimension citoyenne et environnementale, telles que la **végétalisation de la Place de Gaulle** (graffs végétaux) avec les jeunes, en lien avec *VIVEST* et le *CPN Les Coquelicots* ;
- La mise en œuvre de l'action « **Place en Fête** » avec la *C.L.C.V.*, favorisant l'appropriation de l'espace public par les habitants.

Parallèlement, 2022 a été une année d'amorçage de projets structurants : temps de travail avec le collège « *La Louvière* » autour de l'estime de soi et de la prévention du harcèlement scolaire, travail préparatoire avec l'*AAPEM (association de parents d'élèves)* pour le carnaval des enfants, et poursuite du partenariat avec l'*E.H.P.A.D. Le Val de Seille* (groupe *UNEOS*) dans le cadre du projet de création du **Relais Petite Enfance (R.P.E.)**.

Entre 2023 et 2025, ces partenariats se sont consolidés et approfondis. Les actions « **Non au harcèlement** », coconstruites avec le collège *La Louvière*, ont été déployées chaque année, touchant progressivement l'ensemble des élèves de 6^e et 5^e (jusqu'à 199 élèves en 2025), puis renforcées par des interventions hebdomadaires sur le temps méridien afin de créer du lien et favoriser la fréquentation du C.S.C. par les collégiens.

Les actions culturelles ont pris une dimension nouvelle avec la **formation de jeunes médiateurs culturels** dans le cadre des ACM, en partenariat avec le Centre Pompidou-Metz. Ces jeunes ont animé des visites intergénérationnelles et participé à la réalisation d'un **court-métrage**, intégré à la programmation du festival *Clap à l'Est* en 2025, illustrant une démarche de participation active et de valorisation des compétences des enfants et des jeunes.

Le partenariat avec l'*E.H.P.A.D. Le Val de Seille* s'est concrétisé en 2025 avec l'installation effective du **Relais Petite Enfance** dans les locaux de l'établissement, accompagnée de la mise en place d'**ateliers intergénérationnels réguliers**, renforçant les liens entre petite enfance et seniors.

D'autres actions structurantes ont émergé ou été consolidées :

- **Carnaval des enfants**, coorganisé avec l'*AAPEM* ;
- Actions de **soutien à la parentalité**, en lien avec le service Enfance-Jeunesse de la Ville et des professionnels de santé (parentalité numérique, ateliers avec psychologue et orthophonistes) ;
- **Repair' Cafés mensuels**, expérimentés puis pérennisés, avec le FabLab *Mdesign* et le service gestion des déchets de l'Eurométropole de Metz ;
- Partenariats santé avec la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Marly**, *Moselle Mouv'*, l'*ARS Grand Est*, le *Régime Local de Santé* et la *CPTS de Metz* pour la création de **parcours d'activité physique adaptée** ;

- Partenariat avec **Promotion Santé Grand Est** pour l'outillage et l'animation d'ateliers autour des **compétences psycho-sociales**, impliquant activement trois salariés du C.S.C.

➤ Un travail en réseau structurant et multi-échelles

Le C.S.C. est fortement impliqué dans les **réseaux partenariaux institutionnels et professionnels**, participant activement aux dynamiques de territoire :

- Groupes de travail de la **CTG C.A.F.** et du **Contrat Local de Santé** (parentalité, enfance-jeunesse, inclusion, animation de la vie sociale), avec notamment la co-construction d'un **livret d'accueil en ACM pour enfants à besoins spécifiques** ;
- Participation au **Conseil de Vie Collégienne** et intégration de la direction au **Conseil d'Administration du collège La Louvière**, renforçant la cohérence éducative ;
- Implication dans les réseaux de la **Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle**, notamment avec l'animation d'ateliers fédéraux autour du dispositif C.L.A.S. ;
- Participation aux différents **réseaux : parentalité C.A.F., numérique** (NEC, réseau des conseillers numériques), **R.P.E. départemental**, ainsi qu'aux **dynamiques territoriales autour du vieillissement** (*Mosel'liens*, C.A.R.S.A.T., Conférence des financeurs).

Cette implication permet :

- Une meilleure articulation avec les politiques publiques,
- Une montée en compétences des équipes,
- La co-construction d'outils et de pratiques partagées.

➤ Des partenariats de moyens et un appui méthodologique aux initiatives locales

Au-delà des actions, le C.S.C. joue un rôle de **ressource territoriale**, en soutenant habitants et associations dans le montage et la mise en œuvre de projets. Cela se traduit par la mise à disposition de locaux, un appui méthodologique et logistique, et l'accompagnement de dynamiques associatives locales (*C.L.C.V., AAPEM, Comité des Fêtes, Regard Images, Femmes d'aujourd'hui*).

➤ Des partenariats financiers nombreux mais structurellement fragiles

Le C.S.C. bénéficie d'une base de financeurs publics relativement stable (C.A.F., Ville), complétée par des partenaires institutionnels mobilisés au fil des projets (Eurométropole de Metz, ARS, Régime Local de Santé, Conférence des financeurs).

Toutefois, les financements reposent majoritairement sur des **appels à projets ponctuels**, souvent annuels, générant une forte incertitude financière et complexifiant la planification à moyen et long terme.

En 2025, malgré un taux de réussite élevé en nombre de dossiers (12 dossiers de demandes retenus par les financeurs sur les 16 déposés), l'écart entre montants sollicités (173 833 €) et montants accordés (60 580€) illustre la fragilité du modèle économique. Les tentatives de financements privés, bien que pertinentes dans une logique de diversification des financements, restent à ce stade peu concluant : les 3 dossiers déposés n'ont pas abouti. Cela souligne les limites d'accès aux financements privés pour une association de notre taille ayant un rayonnement local.

Enjeux et perspectives 2026-2030 pour les partenariats :

Le bilan partenarial 2022-2025 met en évidence :

- Une **richesse et une diversité partenariales** au service du projet social,
- Une **montée en qualité des coopérations**, notamment dans la co-construction et l'intergénérationnel,
- Mais également une **fragilité structurelle liée au modèle de financement**.

Les perspectives à moyen terme reposent sur la **consolidation des partenariats existants**, la **recherche de contractualisations pluriannuelles** et le **renforcement du positionnement du C.S.C. comme acteur pivot du territoire**, condition essentielle à la pérennité et au développement des actions.

D. Evolution du public sur le territoire d'intervention :

	2023			2024			2025		
	TOTAL	Marly	Extérieurs	TOTAL	Marly	Extérieurs	TOTAL	Marly	Extérieurs
Adhérents aux A.C.M.	266	247	19	260	236	24	230	217	13
Adhérents hors ACM	335	233	102	350	240	98	341	222	119
TOTAL des adhérents	601	480	121	610	488	122	571	439	132
Adhérents associatifs	59			52			34		
TOTAL DES ADHERENTS L.A.C.É.	660			662			605		

Sur la période 2023–2025, l'association **L.A.C.É.** connaît une **évolution contrastée de son public**, marquée par une relative stabilité jusqu'en 2024, puis une **baisse modérée des effectifs en 2025**.

Le **nombre total d'adhérents** passe de **660 en 2023 à 662 en 2024**, avant de diminuer à **605 en 2025**, soit une baisse d'environ **–9 % par rapport à 2024**. Cette diminution concerne principalement :

- Les **adhérents aux ACM** (–30 entre 2024 et 2025), impactés par la **fermeture estivale de 3 semaines en 2025**.
- Les **adhérents associatifs**, en forte baisse (52 en 2024 contre 34 en 2025, soit **–34,5 %**).

Malgré cette baisse globale, on observe :

- Une **stabilité relative des adhérents issus de la commune de Marly**, qui restent majoritaires.
- Une **légère augmentation de la part des adhérents extérieurs**, traduisant un rayonnement territorial maintenu.

La baisse du nombre d'associations adhérentes ne traduit pas un désengagement vis-à-vis du C.S.C., mais plutôt une **fragilisation structurelle du tissu associatif local**, sur laquelle le C.S.C. dispose de peu de leviers directs : vieillissement des membres, difficulté à renouveler les équipes bénévoles, disparition d'associations historiques.

Il est à noter que :

- Une **minorité d'associations** (12 en 2024) développe une activité régulière dans les locaux du C.S.C. ;
- Une part importante utilise le C.S.C. comme **siège social, boîte aux lettres ou lieu de réunions**, confirmant le rôle du C.S.C. comme **structure ressource et point d'ancrage associatif sur le territoire**.

- Répartition des adhérents par tranches d'âges :

	2023	2024	2025
0-6 ans	126	90	83
7-10 ans	165	156	125
11-14 ans	37	79	69
15-17 ans	5	4	6
18-25 ans	1	3	5
26-59 ans	55	64	66
60-74 ans	128	136	140
75 ans et +	85	63	61
Non renseigné	/	15	16
TOTAL	604	610	571

➤ Une structure d'âge caractéristique d'un centre social, avec des évolutions à suivre

La répartition par tranches d'âge confirme le positionnement du C.S.C. comme un **équipement intergénérationnel**, avec une amplitude d'âge allant de **2 à 89 ans**.

Les **moins de 18 ans** constituent le cœur du public :

- Ils représentent **plus de 50 % des adhérents** sur l'ensemble de la période (54 % en 2024, près de 50 % en 2025),
- La majorité fréquente les **ACM**, soulignant le rôle central du C.S.C. dans l'accueil éducatif et social des enfants et des jeunes du territoire.

La tranche **18-59 ans** demeure structurellement faible (11 % en 2024, 12 % en 2025), malgré une **légère progression** sur la période. Cette donnée constitue un **enjeu majeur** pour le projet social, interrogeant **l'adéquation de l'offre aux contraintes et attentes de cette population** (temps de travail, parentalité, mobilité, numérique, santé).

Le public **retraité (60 ans et +)** représente une part significative et stable des adhérents (33 % en 2024, 35 % en 2025), avec une présence notable des **plus de 75 ans**, confirmant **l'attractivité du C.S.C. auprès des seniors** et la **pertinence des actions intergénérationnelles et de prévention de l'isolement**.

- Répartition des adhérents selon les barèmes financiers appliqués :

En 2023

<i>Revenu fiscal de référence divisé par le nbr de parts</i>	TOTAL	Dont adhérents aux ACM	Dont adhérents monoparents
QF 1 : inf. à 500 €	36	30	12
QF 2 : 501 € < 750 €	34	27	6
QF 3 : 751 € < 1 000 €	34	26	8
QF 4 : 1 001 € < 1 350 €	51	36	7
QF 5 : 1 351 € < 1 700 €	55	36	7
QF6 : > 1 700 €	89	58	6
Non renseigné	302	53	8
TOTAL	601	266	54

En 2024

Revenu fiscal de référence divisé par le nbr de parts	TOTAL	Dont adhérents aux ACM	Dont adhérents monoparents
QF 1 : inf. à 500 €	27	20	14
QF 2 : 501 € < 750 €	26	24	5
QF 3 : 751 € < 1 000 €	34	25	16
QF 4 : 1 001 € < 1 350 €	56	38	10
QF 5 : 1 351 € < 1 700 €	54	30	6
QF6 : > 1 700 €	87	70	9
Non renseigné	326	53	6
TOTAL	610	260	66

En 2025 :

Revenu fiscal de référence divisé par le nbr de parts	TOTAL	Dont adhérents aux ACM	Dont adhérents monoparents
QF 1 : inf. à 500 €	27	17	11
QF 2 : 501 € < 750 €	30	20	14
QF 3 : 751 € < 1 000 €	33	27	18
QF 4 : 1 001 € < 1 350 €	54	30	10
QF 5 : 1 351 € < 1 700 €	63	40	4
QF6 : > 1 700 €	120	86	7
Non renseigné	244	10	0
TOTAL	571	230	64

➤ Une meilleure connaissance du profil socio-économique grâce à l'évolution de la tarification

La période 2023-2025 marque une **évolution structurante dans la connaissance du public**, liée à la refonte de la politique tarifaire. L'élargissement de la tarification dégressive à l'ensemble des activités a permis :

- De **renforcer l'accessibilité financière** ;
- D'avoir une meilleure connaissance de la **situation socio-économique** des adhérents, toutes activités confondues.

Entre 2023 et 2024, la stabilité des effectifs s'accompagne de **mutations internes** :

- Une **baisse du nombre d'adhérents issus des QF les plus modestes (QF1-QF2)** ;
- Une progression des **tranches médianes (QF3-QF4)** ;
- Une attractivité accrue de l'offre auprès des **familles à QF élevés**, notamment sur les ACM ;
- Une **augmentation notable des familles monoparentales**, particulièrement dans les QF1 et QF3, traduisant une meilleure identification du C.S.C. comme lieu ressource.

En 2025, malgré la baisse globale des effectifs, plusieurs évolutions positives sont observées :

- Une **forte diminution des QF non renseignés**, notamment sur les ACM, améliorant significativement la fiabilité des analyses ;
- Une **stabilité des QF1 à QF4**, avec une hausse marquée du QF2 (+14 %), suggérant une meilleure accessibilité pour les familles modestes ;

- Une **recomposition des QF élevés (QF5-QF6)**, en partie liée à la sortie des situations non renseignées ;
- Une **meilleure visibilité des familles monoparentales**, désormais pleinement intégrées dans les barèmes.

Ces éléments confirment que LACÉ continue de toucher un **public familial aux ressources modestes à intermédiaires**, tout en conservant une **mixité sociale réelle**.

Enjeux et points de vigilance pour 2026-2030 pour l'évolution du public sur le territoire :

Les données bilan 2022-2025 mettent en lumière plusieurs **enjeux structurants** pour le futur projet social :

- **Renforcer l'attractivité auprès des 18-59 ans**, en développant des actions adaptées à leurs contraintes et à leurs besoins (parentalité, santé, numérique, engagement citoyen) ;
- **Poursuivre le travail sur l'accessibilité financière**, en affinant les barèmes afin de limiter les effets de seuil et de maintenir l'accueil des familles les plus fragiles ;
- **Accompagner la fragilisation du tissu associatif local**, en renforçant le rôle du C.S.C. comme facilitateur, lieu ressource et soutien méthodologique ;
- **Pérenniser la collecte et l'analyse des données sociales**, afin de mieux croiser les profils des adhérents avec les indicateurs du territoire et d'ajuster l'offre de manière continue.

E. Les moyens mobilisés :

1. Sur le plan des ressources humaines :

	2022	2023	2024	2025
Nombre d'E.T.P. employés par l'association	9.72	10.75	11.66	11.75
Nombre de salariés	33	32	28	30

➤ **Une évolution progressive des effectifs au service de la structuration du projet**

Sur la période 2022-2025, l'association a connu une **évolution significative de son organisation des ressources humaines**, étroitement liée au développement du projet social et à la montée en charge de nouvelles missions.

L'année 2023 constitue un **tournant structurant** avec l'embauche de la direction à compter de mars, à hauteur de **1 ETP**, mettant fin à une mise à disposition par la collectivité. Cette évolution a permis de **renforcer l'autonomie de pilotage de l'association**, de sécuriser la conduite du projet social et d'améliorer la coordination interne.

En 2024, on observe une **légère hausse du nombre d'ETP**, conjuguée à une **baisse du nombre de salariés distincts**, malgré l'ouverture d'un nouveau service structurant – le **Relais Petite Enfance** – et l'embauche d'une animatrice responsable dédiée (1 ETP). Cette évolution traduit une **augmentation maîtrisée du volume de travail**, associée à une **rationalisation des effectifs**, visant à limiter la dispersion des temps de travail et à renforcer la continuité des actions.

En 2025, la dynamique est plus contrastée : le nombre d'ETP diminue tandis que le nombre de salariés distincts augmente légèrement. Cette situation résulte principalement de **remplacements temporaires d'animateurs vacataires**, liés à des départs successifs, sans augmentation du volume global de travail. Elle s'inscrit toutefois dans une **stratégie assumée d'optimisation des ressources humaines**, centrée sur la consolidation des postes permanents.

• **Détail de la composition de l'équipe :**

Postes/pôles	Formations	2022	2023	2024	2025
Direction	Lic. sciences sociales + C.A.F.E.R.U.I.S	1 ETP CDD (MAD ville)	0,17 ETP CDD (MAD ville) + 0,83 ETP CDI (L.A.C.É.)	1 ETP	1 ETP CDI
Secrétariat	BAC PRO/BEP	2 ETP CDI	2 ETP CDI	2 ETP CDI	2 ETP CDI
Maintenance	BAC PRO	1 ETP CDI	1 ETP CDI	1 ETP CDI	1 ETP CDI
Pôle Familles (ACF)	BTS ESF + LP IS FVPI + DU RES2MS	1 ETP CDI	1 ETP CDI	1 ETP CDI	1 ETP CDI
Pôle Inclusion Numérique	REMNI	1 ETP CDD	1 ETP CDI	1 ETP CDI	1 ETP CDI
Pôle Enfance & Jeunesse	BPJEPS LTP	0,86 ETP CDI	0,14 ETP CDI	/	
	BPJEPS AVS	0,86 ETP CDI	0,95 ETP CDI	1 ETP CDI	1 ETP CDI
	CAP + BAFA	0,86 ETP CDI	0,93 ETP CDI	0,86 ETP CDI	0,90 ETP CDI
	Licence STAPS	0,86 ETP CUI/CAE	/	/	/
	BPJEPS LTP (en formation)	0,19 ETP CDD	0,10 ETP CDD	/	/
	BPJEPS AVS	/	0,26 ETP CDI	0,86 ETP CDI	0,49 ETP CDI
	BAFA	0,26 ETP CDD	0,68 ETP CDD	/	0,14 ETP CDD
	CAP PETITE ENFANCE	0,16 ETP CDII	0,51 ETP CDII	0,50 ETP CDII	0,50 ETP CDII
	DE ES	/	0,25 ETP CDD	0,80 ETP CDI	0,86 ETP CDI
	CAP TAPISSIER	0,13 ETP CDD	0,07 ETP CDD	0,08 ETP CDD	0,08 ETP CDD
	CAPES ANGLAIS	0,12 ETP CDD	/	/	/
	CAP + BAFA	0,67 ETP CEE	1,03 ETP CEE	1,06 ETP CEE	0,78 ETP CEE
Pôle Petite Enfance (R.P.E.)	EJE	/	/	0,5 ETP CDI	0,5 ETP CDI

➤ **Une stratégie RH orientée vers la stabilité et la professionnalisation**

Face aux contraintes de recrutement et à la précarité inhérente à certains contrats, l'association a fait le choix stratégique, particulièrement visible en 2025, de **renforcer le temps de travail des salariés permanents**. Deux animatrices sont ainsi passées à **temps plein** à la rentrée de septembre 2025.

Cette orientation répond à plusieurs objectifs :

- **Limiter le recours aux contrats précaires** et aux vacations ;
- **Fidéliser les salariés** et réduire le turn-over ;
- **Sécuriser les parcours professionnels** ;
- Garantir une **meilleure continuité des actions** et une organisation du travail plus efficiente.

Ainsi, malgré une baisse ponctuelle du nombre d'ETP, l'association démontre une **gestion maîtrisée et qualitative de ses ressources humaines**, conciliant efficacité organisationnelle, performance sociale et qualité de service rendu aux publics.

En 2025, l'équipe se compose de **30 salariés distincts**, représentant **10,54 ETP**, illustrant la réalité d'un fonctionnement reposant sur une pluralité de contrats, tout en cherchant à consolider le socle des postes structurants. Ainsi, la montée en compétence et les profils des salariés contribuent à l'adéquation entre qualification et missions.

➤ Des mouvements de personnel révélateurs des tensions du secteur

La période est également marquée par plusieurs **départs et recrutements**, reflétant les tensions du secteur de l'animation socioculturelle :

- En 2022, l'embauche de **3 nouveaux salariés** à la rentrée, principalement pour répondre aux besoins des ACM, dont la transformation d'un contrat de vacation en **CDII**, traduisant une volonté de sécurisation de l'emploi ;
- En 2023, le départ de **trois salariés clés** (animation jeunesse, coordination enfance-jeunesse, animation d'activités), compensé par l'embauche de la direction et de deux animateurs socioculturels. Cette année a été marquée par de **réelles difficultés de recrutement**, entraînant notamment la fermeture de l'Accueil Jeunes pendant sept mois ;
- En 2024, l'ouverture du **Relais Petite Enfance** s'accompagne de la création d'un poste dédié, renforçant l'expertise et l'offre de services à destination des familles ;
- En 2025, le départ d'une animatrice socioculturelle (0,8 ETP) et son remplacement partiel par un animateur d'activité (0,14 ETP) illustrent la **fragilité de certains équilibres**, compensée par l'augmentation du temps de travail de salariés en poste.

➤ Un engagement fort de l'équipe dans un contexte de tension

Au cours de la période 2020-2025, l'équipe a démontré une forte capacité d'adaptation et d'engagement pour maintenir la continuité des services et des actions malgré plusieurs périodes d'absentéisme, parfois longues, touchant différents postes.

Dans un contexte où l'association s'appuie sur une équipe permanente relativement restreinte au regard de l'ampleur du projet développé et des besoins du territoire, les professionnels ont régulièrement assuré des réorganisations internes, des remplacements et des ajustements de fonctionnement afin de préserver la qualité du service rendu aux habitants.

Si cette mobilisation collective a permis de garantir la continuité des actions, elle a également généré une charge importante pour l'équipe. Les salariés ont exprimé au cours du bilan une fatigue professionnelle croissante liée à l'accumulation des missions, à la densification des actions et à la nécessité de compenser les absences.

Cette situation a parfois réduit les marges de manœuvre nécessaires pour développer certaines missions pourtant au cœur du projet social, notamment la présence auprès des habitants, l'aller-vers, le travail partenarial ou encore l'accompagnement des bénévoles et des initiatives habitantes. Le bilan met ainsi en évidence la nécessité de veiller, pour le prochain agrément, à un équilibre durable entre les ambitions du projet, les attentes institutionnelles et les moyens humains effectivement disponibles.

Enjeux et perspectives pour le projet social 2026-2030 sur le plan des moyens humains :

Pour la période 2026-2030, les enjeux RH seront déterminants pour la pérennité et la qualité du projet social :

- **Consolider les emplois permanents et poursuivre la professionnalisation de l'équipe.**
- **Maintenir la capacité de l'association à recruter, intégrer et fidéliser des professionnels qualifiés** dans un contexte de tension sur les métiers de l'animation socioculturelle.
- **Préserver la capacité d'action de l'équipe** en veillant à l'équilibre entre ambitions du projet, charge de travail et moyens disponibles.
- **Maintenir une politique active de formation et d'adaptation des compétences** afin de répondre aux évolutions du territoire et des missions du C.S.C.
- **Anticiper les évolutions de l'équipe** afin de garantir la continuité et la qualité du service rendu aux habitants.

2. Sur le plan des moyens logistiques :

➤ Des locaux adaptés et un soutien constant de la collectivité

Sur la période 2022-2025, l'association L.A.C.É. a pu s'appuyer sur un **socle logistique stable et structurant**, reposant principalement sur la **mise à disposition des locaux par la Ville**. Ces espaces constituent un levier essentiel à la mise en œuvre du projet social, permettant l'accueil simultané de publics variés et le déploiement d'actions éducatives, culturelles, sociales et intergénérationnelles.

Chaque année, la Ville a également assuré des **travaux réguliers de rafraîchissement et de remise à niveau des locaux** (peinture, revêtements de sol, rénovation partielle ou complète de certaines ailes du bâtiment). Ces interventions ont permis de **maintenir des conditions d'accueil satisfaisantes**, de préserver l'attractivité du site et de garantir la sécurité et le confort des usagers et des équipes.

➤ Une montée en qualité progressive des équipements et du mobilier

Au-delà de l'entretien courant, la période 2022-2025 a été marquée par une **amélioration qualitative des équipements**, rendue possible par la mobilisation de financements ciblés, notamment en investissement.

Dès 2023, l'association a pu **renouveler une partie du mobilier** (tables et chaises) grâce à une **subvention d'investissement de la C.A.F. de la Moselle**. Ce renouvellement a contribué à améliorer la modularité des espaces, la qualité de l'accueil des publics et les conditions de travail des salariés et bénévoles.

En 2024, dans le cadre de l'ouverture du **Relais Petite Enfance**, l'association s'est dotée de **nouveaux mobiliers spécifiquement adaptés à ce service** (accueil des familles, ateliers, temps collectifs). Cet investissement a été soutenu par une **subvention d'investissement de la C.A.F. de la Moselle**, couvrant 50 % des dépenses engagées, illustrant un partenariat structurant et cohérent avec les priorités en matière de petite enfance.

➤ Le développement des moyens numériques et pédagogiques

Parallèlement, l'association a poursuivi le **renouvellement et le développement de son parc informatique**, ainsi que l'acquisition de **matériel numérique et pédagogique** utilisé dans le cadre des ateliers (numérique, parentalité, jeunesse, actions collectives).

En 2025, cette dynamique s'est renforcée avec l'acquisition de **nouveaux équipements pédagogiques**, notamment pour :

- Les **Repair' Cafés**, favorisant l'apprentissage, la transmission de savoir-faire et les pratiques écoresponsables ;
- Le **Relais Petite Enfance**, installé dans les locaux en février 2025, nécessitant du matériel spécifique et adapté aux jeunes enfants et aux professionnels.

Ces investissements ont été rendus possibles grâce à la **mobilisation de subventions** issues de l'**Eurométropole de Metz**, du **Département de la Moselle** (via des appels à projets) et de la **C.A.F. de la Moselle** pour le volet petite enfance. Ils traduisent la capacité de l'association à **aller chercher des financements complémentaires** pour soutenir le développement de son projet.

➤ L'aménagement des espaces extérieurs et collectifs

La période a également vu des **achats de mobilier pour l'aménagement du patio**, visant à renforcer l'attractivité des espaces extérieurs, favoriser les temps informels, les rencontres intergénérationnelles et les animations en plein air. Ces aménagements participent pleinement à la qualité du cadre de vie proposé aux habitants et à l'appropriation du lieu comme espace de convivialité et de lien social.

Enjeux et perspectives pour le projet social 2026-2030 sur le plan des moyens logistiques :

Pour la période 2026-2030, les enjeux logistiques seront étroitement liés aux ambitions du projet social :

- **Poursuivre la modernisation des locaux et des équipements**, en lien avec l'évolution des usages et des publics ;
- Renforcer l'**adaptabilité et la modularité des espaces**, afin de répondre à la multiplicité des actions et partenariats ;
- Consolider les **équipements numériques et pédagogiques**, supports essentiels des démarches d'inclusion, d'éducation et de participation ;
- **Anticiper les besoins d'investissement** à moyen terme, en sécurisant des partenariats financiers durables ;
- **Maintenir un cadre accueillant, sécurisé et attractif**, condition indispensable à la participation des habitants et à la qualité du lien social.

3. Sur le plan de la gestion financière :

➤ **Les outils de gestion**

L'association dispose d'**outils de gestion financière sécurisés et adaptés** à son activité. Elle s'appuie sur un **logiciel comptable interfacé avec le logiciel de gestion des activités**, garantissant une cohérence entre le suivi financier et opérationnel.

La saisie des écritures comptables est assurée en interne par le secrétariat et la direction, avec un **contrôle externe rigoureux** assuré par le cabinet JMJ EXPERTISE, chargé de la révision des comptes et de l'établissement du bilan financier. En complément, la présence d'un **commissaire aux comptes**, (la société EXCO NEXIOM AUDIT), renforce la **transparence, la fiabilité et la conformité réglementaire** de la gestion financière.

Cette organisation traduit une **gouvernance financière structurée**, sécurisant l'utilisation des fonds publics et privé

➤ **Une croissance significative des ressources au service du développement du projet**

Sur la période 2022–2025, les produits de l'association ont progressé de **21 %**, traduisant une dynamique réelle de développement et d'adaptation du projet social aux besoins du territoire.

Cette évolution repose sur plusieurs leviers :

- Les **prestations de service C.A.F.** augmentent de **24 %**, en lien direct avec l'ouverture du Relais Petite Enfance (R.P.E.) à l'été 2024, qui a généré une montée en charge de l'activité.
- La **subvention municipale** progresse de **29 %**, intégrant le financement du R.P.E. dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens. La subvention socle du Centre Socioculturel reste quant à elle stable à 140 000 €, traduisant une continuité du soutien de la collectivité.
- Les **autres subventions** connaissent une hausse très marquée (**+114 %**), résultant d'une stratégie active de diversification des financements. Cette dynamique a permis de soutenir le développement des actions tout en limitant l'impact financier pour les habitants.

La **participation des usagers**, qui représente en moyenne **30 % des ressources**, augmente globalement de **8 %** sur la période, tout en restant fluctuante selon les années. La baisse observée en 2025 s'explique notamment par :

- Les contraintes économiques des familles, en particulier sur les accueils collectifs de mineurs,
- Des difficultés de recrutement ayant entraîné des fermetures ponctuelles de services, impactant la fréquentation.

Ainsi, le modèle économique repose sur un **équilibre entre financements publics et participation des usagers**, avec un renforcement notable de la capacité à mobiliser des ressources externes.

➤ **Une augmentation des charges cohérente avec les transformations structurelles**

Les charges d'exploitation ont augmenté de **31 %** entre 2022 et 2025. Cette évolution doit être analysée au regard des transformations structurelles de l'association.

○ **Une évolution des charges de personnel liée à la structuration de l'organisation**

La masse salariale augmente de **63 %** sur la période. Cette évolution s'explique principalement par :

- **L'internalisation du poste de direction** à partir du deuxième trimestre 2023 (auparavant en compte 62 via une mise à disposition facturée de la ville)
- L'augmentation des effectifs (de 9,72 ETP en 2022 à 11,80 ETP en 2025), en lien avec le développement des activités
- L'application de la **nouvelle classification conventionnelle au 1er janvier 2024**
- Le recrutement d'un salarié dédié au R.P.E. à compter de juillet 2024

Ces éléments traduisent une **professionnalisation et une consolidation des fonctions supports et de coordination**, nécessaires à la conduite du projet.

○ **Une recomposition des autres charges**

L'évolution des autres postes de dépenses met en évidence des effets de structure :

- Les **achats (compte 60)** augmentent de **16 %**, principalement en raison des investissements liés au R.P.E (mobilier, matériel pédagogique) et à certaines actions spécifiques. À périmètre constant (hors R.P.E), ils diminueraient de **4 %**, traduisant une maîtrise des dépenses.
- Les **services extérieurs (compte 61)** augmentent de **72 %**, du fait de l'externalisation de l'entretien des locaux depuis 2023 (coût d'environ 22 000 € en 2025). Cette dépense était auparavant assumée par la ville via une mise à disposition gratuite. En dehors ce poste, les dépenses diminueraient de **6 %**.
- Les **autres services extérieurs (compte 62)** diminuent de **66 %**, principalement en raison de l'internalisation du poste de direction. À périmètre constant, la variation est très limitée (-2%).

Dans l'ensemble, ces évolutions traduisent une **réorganisation interne et un transfert de charges**, plus qu'une augmentation généralisée des coûts.

➤ **Un résultat déficitaire lié à une phase de transition et de développement**

Sur la période, l'association enregistre un déficit cumulé de **111 088 €**.

Ce résultat doit être interprété au regard :

- Des investissements liés au développement de nouvelles activités (R.P.E.),
- Des transformations organisationnelles (internalisation, structuration),
- Du décalage temporel entre montée en charge des dépenses et consolidation des financements.

Malgré ces déficits, l'association a su maintenir son activité et développer son offre, ce qui traduit une **prise de risque maîtrisée dans une logique de développement du projet social**.

➤ Une évolution contrastée des contributions volontaires

Les contributions volontaires diminuent globalement de **8 %** sur la période, avec des évolutions différenciées :

- La **valorisation du bénévolat** a doublé, témoignant d'un engagement renforcé des habitants dans le projet associatif.
- Les **contributions de la ville liées aux bâtiments** augmentent de **41 %**, en lien avec l'intégration du R.P.E.
- À l'inverse, les **autres contributions de la ville** diminuent de **36 %**, notamment en raison de l'arrêt de la mise à disposition de personnel pour l'entretien des locaux.

Ces évolutions traduisent un **rééquilibrage entre contributions en nature et dépenses réelles**, renforçant la lisibilité du budget.

➤ Un modèle économique en phase de stabilisation

L'analyse globale met en évidence une trajectoire en trois phases :

- **2022–2023 : transition organisationnelle**, avec des changements de structure (internalisation, évolution des charges)
- **2024 : développement de l'activité**, notamment avec l'ouverture du R.P.E.
- **2025 : stabilisation à un niveau d'activité élevé**, avec des marges de manœuvre plus limitées

L'association semble aujourd'hui avoir atteint un **niveau de structuration et de mobilisation de ses ressources proche d'un équilibre de fonctionnement**, avec :

- Une masse salariale adaptée au projet,
- Une capacité de mobilisation de financements importante mais exigeante en temps,
- Une vigilance à maintenir sur l'équilibre entre missions auprès des publics et contraintes de gestion.

Enjeux pour le projet social 2026-2030 :

Au regard de cette évolution, plusieurs enjeux se dégagent :

- **Consolider l'équilibre financier**, en ajustant progressivement les charges et en sécurisant les financements ;
- **Pérenniser les ressources**, notamment les subventions aujourd'hui annuelles et non garanties ;
- **Optimiser l'organisation interne**, afin de maintenir un équilibre entre développement, gestion et action de terrain ;
- **Maintenir l'accessibilité financière pour les habitants**, dans un contexte de contraintes économiques accrues.

Sur la période d'agrément 2022–2025, l'évolution budgétaire de l'association traduit une **dynamique de développement structurée, cohérente avec les orientations du projet social et les besoins du territoire**.

Les évolutions observées, tant du côté des produits que des charges, s'expliquent principalement par des choix stratégiques (développement du R.P.E., internalisation de fonctions, diversification des financements) et des transformations structurelles.

Si ces évolutions ont généré des déséquilibres financiers ponctuels, elles s'inscrivent dans une logique de consolidation du projet. L'enjeu pour la période à venir sera désormais de **stabiliser ce modèle afin d'en garantir la pérennité**, tout en maintenant la qualité et l'accessibilité des actions proposées aux habitants.

		2022		2023		2024		2025	
PRODUITS		470 384.95 €		460 287.48 €		553 992.19 €		570 668.35 €	
dont	<i>Participations usagers activités</i>	134 780.78 €	29 %	152 272.58 €	33 %	170 074.17 €	31 %	145 711.11 €	26 %
	<i>Prestations services C.A.F.</i>	141 576.21 €	30 %	136 732.57 €	30 %	200 870.34 €	36 %	175 531.89 €	31 %
	<i>Subvention Ville</i>	140 000.00 €	30 %	140 000.00 €	30 %	140 000.00 €	25 %	180 211.00 € dont 40.211€ R.P.E.	32 %
	<i>Autres subventions</i>	30 831.18 €	7 %	16 810.55 €	4 %	30 815.00 €	6 %	66 048.84 €	12 %
CHARGES		472 908.48 €		512 335.45 €		560 254.61 €		620 922.35 €	
dont	<i>Masse salariale</i>	280 110.16 €	59 %	363 992.33 €	71 %	422 701.42 €	75 %	456 501.67 €	74 %
	<i>Achats (cpte 60)</i>	49 091.66 €	10 %	43 559.59 €	9 %	52 713.74 €	9 %	57 319.38 €	9 %
	<i>Services extérieurs (cpte 61)</i>	39 479.80 €	8 %	50 894.81 €	10 %	52 060.01 €	9 %	67 834.82 €	11 %
	<i>Autres serv. ext. (cpte 62)</i>	95 047.11 € dont 62 513.81€ dir	20 %	44 446.65 € dont 17 324.76€ dir	9 %	26 106.84 €	5 %	31 845.61 €	5 %
RESULTAT D'EXERCICE		- 2 523,53 €		- 52 047.97 €		- 6 262.42 €		- 50 254.00 €	
Contributions volontaires		186 917.28 €		160 008.44 €		163 025.15 €		171 233.54 €	
dont	<i>Bénévolat</i>	15 822.00 €		22 644.00 €		19 818.75 €		31 696.00 €	
	<i>Contributions bâtiment (ville)</i>	39 905.00 €		39 905.00 €		39 905.00 €		56 105.00 €	
	<i>MAD personnel + maintenance + fluides (ville)</i>	131 190.28 €		97 459.44 €		103 301.40 €		83 432.54 €	



Partie 2 : Diagnostic partagé du territoire d'intervention

I. Méthodologie globale

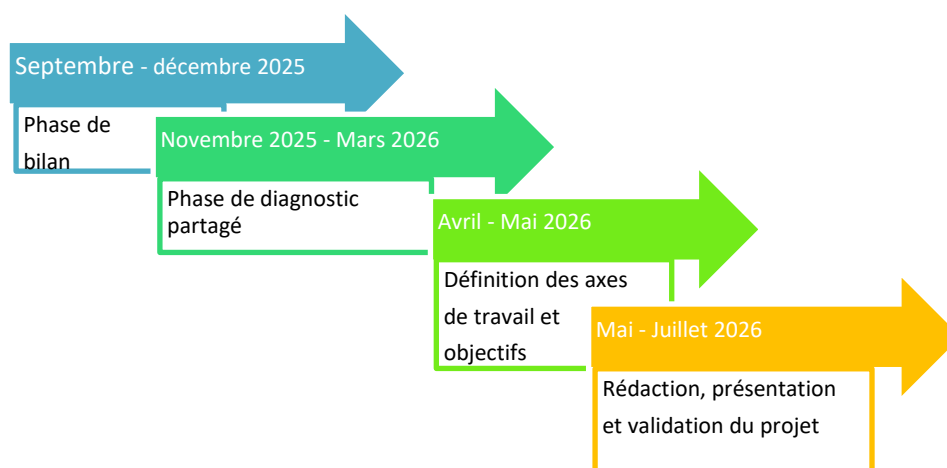
A. Positionnement et articulation de la phase de diagnostic partagé dans la démarche de renouvellement

Le renouvellement du projet social constitue une véritable opportunité pour insuffler une nouvelle dynamique au Centre Socioculturel, en le redynamisant à travers une participation active des habitants et des usagers à sa construction.

Dans cette perspective, l'association a souhaité inscrire cette démarche de renouvellement dans plusieurs objectifs structurants :

- Mettre en œuvre un processus mobilisateur associant l'ensemble des parties prenantes du centre : habitants, usagers, administrateurs, bénévoles, salariés et partenaires ;
- Réaliser une évaluation collective de la période 2022-2026 ;
- Requestionner le périmètre d'intervention de l'association L.A.C.É. ;
- Élaborer un projet en adéquation avec les attentes des habitants et des partenaires ;
- Définir collectivement les grandes orientations prioritaires ;
- Intégrer une démarche d'évaluation collective au futur projet 2026-2030.

Dans le cadre de cette élaboration, l'association a bénéficié de l'accompagnement du collectif « Les Orageuses » sur une partie de la phase de bilan (notamment l'animation de temps de travail auprès des salariés et des administrateurs) ainsi que sur une partie de l'animation du diagnostic de territoire partagé.



La phase de bilan s'est déroulée de septembre 2025 à décembre 2025. Elle a permis de poser les réalisations, les impacts, les freins et d'opérer une analyse sur l'ensemble du projet 2022-2026.

La phase de diagnostic a été menée de novembre 2025 à mars 2026 (rencontres, enquêtes, recueils des paroles et des données statistiques et rédaction) et s'est déclinée par le biais d'une méthodologie détaillée ci-après.

La phase de définition du projet, des axes de travail et des objectifs s'est déclinée en avril/mai 2026.

La phase finale de rédaction, de présentation et de validation de l'ensemble du projet s'est déroulée de mai à juillet 2026.

B. Méthodologie de la conduite du diagnostic partagé

Dans le but de produire de la connaissance sociale partagée et de mener à bien la construction du projet social de la structure pour les années à venir, nous nous sommes appliqués à veiller au respect des valeurs qui sous-tendent notre action de centre social, entre autres l'implication des habitants, usagers et partenaires et dans le respect des missions qui nous sont confiées par la C.N.A.F.

Le travail de cette phase de diagnostic a consisté à :

- **Collecter et analyser** des données concernant le territoire à travers des éléments statistiques (I.N.S.E.E., C.T.G Eurométropole de METZ, A.B.S. du C.C.A.S, données ville, indicateurs C.A.F., etc.) ;
- **Interroger** les habitants sur leurs visions du territoire (questionnaires habitants, porteurs de paroles, etc.) ;
- **Réunir** les acteurs du territoire, créateurs et amplificateurs de vie sociale, économique et culturelle.

Le diagnostic s'est basé sur plusieurs outils et supports permettant le recueil d'éléments quantitatifs et qualitatifs :

- **1 questionnaire** qui a été distribué dans certains quartiers de la ville (nouvelles constructions et zone de proximité du C.S.C.) et diffusé sur nos canaux de communication. Les habitants pouvaient y répondre soit en format papier, soit directement en ligne, soit via les supports numériques en libre accès dans le patio du C.S.C.
 - ➔ *Les items abordés s'articulaient notamment autour : du mode de vie, de la situation du territoire, des besoins spécifiques, de la connaissance et de la fréquentation du C.S.C.*
- **Les réponses des habitants de Marly à l'enquête familles** (mai 2025), diffusée par l'Eurométropole de Metz et la C.A.F. de la Moselle dans le cadre du renouvellement de la CTG.
- **Des « porteurs de paroles »** auprès des usagers du C.S.C., des habitants du territoire : de mi-décembre 2025 à janvier 2026, 1 question hebdomadaire était proposée aux habitants, tant dans l'espace public (marchés, etc.) que dans les locaux du C.S.C. Au total, 5 questions différentes et complémentaires ont été abordées avec les habitants et usagers.
 - ➔ *Les questions posées étaient : "En tant qu'habitant du territoire, j'ai besoin ...", "Dans un monde idéal, le C.S.C. serait ... / au C.S.C. il y aurait ...", "Quand je viens au C.S.C., je me sens ...", "Le C.S.C., un lieu pour ...", "Si demain, le C.S.C. disparaissait ..."*
- **Des réunions** ont été déclinées lors des différentes rencontres avec les acteurs du projet :
 - 1 réunion de rencontre et de recueil avec les administrateurs de l'association gestionnaire du C.S.C. (novembre 2025)
 - 1 réunion de rencontre et de recueil avec les salariés (janvier 2025)
 - 1 réunion de rencontre et de recueil avec les partenaires du territoire (janvier 2026)
 - ➔ *Les items abordés s'articulaient autour des besoins des habitants du territoire, des freins d'accès aux services, du partenariat, de l'animation de la vie sociale, des évolutions et points de vigilance pour les années à venir, et de la place de l'association L.A.C.É. dans tout cela.*

Une restitution des éléments recueillis s'est déroulée à partir de mars 2026 au niveau du patio (lieu central du C.S.C.) sous forme d'exposition et de visite de musée permettant ainsi à l'ensemble des personnes fréquentant le C.S.C. de se saisir de l'ensemble des éléments recueillis au cours de la période de diagnostic. Les éléments exposés ont également été diffusés sur nos réseaux sociaux.

Une réunion publique invitant l'ensemble des parties prenantes au diagnostic partagé, ainsi que les habitants, à venir assister à une présentation de l'ensemble des éléments de diagnostic le vendredi 17 avril 2026.

La méthodologie de diagnostic partagé choisie et employée a permis de produire un travail participatif montrant les écarts et les points de concordance entre les perceptions des différents acteurs et met en évidence les forces et faiblesses, ainsi que les potentialités du territoire.

Ainsi, cette méthodologie a été proposée comme une invitation à faire ensemble, en associant les points de vue et en gardant en conscience l'intérêt général pour le territoire de Marly.

II. Etat des lieux du territoire d'intervention

Cette partie du diagnostic est basée sur différents types de données statistiques :

- Les recensements de la population I.N.S.E.E. ;
- Les données internes de nos partenaires institutionnels locaux, notamment :
 - o La C.A.F. de la Moselle,
 - o Le service Moselle Solidarité et P.M.I. du département,
 - o Le C.C.A.S. (Analyse des Besoins Sociaux),
 - o Les données statistiques du service scolaire et périscolaire de la ville.

Il est à noter que les 2 premières sous-parties présentent les données recueillies de manière détaillée. Tandis que le dernier volet de cet état des lieux synthétise les précédentes données et présente les éléments saillants retenus.

A. Marly : sa situation géographique, ses infrastructures, ses équipements et ses ressources territoriales

1. Situation du territoire :



Marly est une commune de l'agglomération messine qui compte 10 477 habitants¹.

Marly fait partie de l'EUROMETROPOLE METZ, qui regroupe aujourd'hui 46 communes, soit près de 230.000 habitants.²

Située 6 kilomètres à peine du Centre-ville de Metz et proche des axes autoroutiers, sa situation géographique se révèle être un atout à son développement tant démographique qu'économique. De plus, sa proximité des frontières belge, luxembourgeoise et allemande, renforce son attractivité.

2. Les quartiers de Marly :

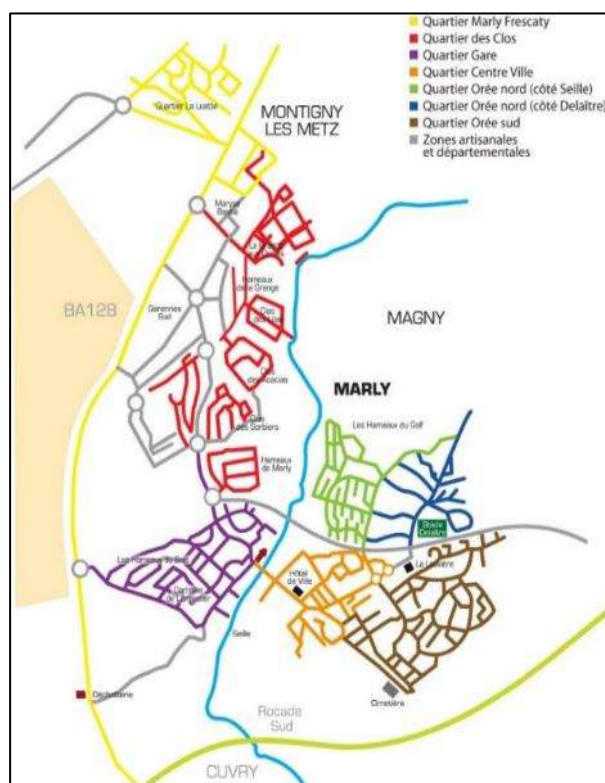
La ville de Marly dénombre 7 quartiers ayant chacun ses caractéristiques :

- Centre-Ville,
- Gare,

¹ Source : analyse des besoins sociaux 2020 - C.C.A.S Ville de Marly

² Source : <https://www.eurometropolemetz.eu/l-eurometropole/territoire/chiffres-cles-du-territoire-199.html>

- Orée Nord Seille,
- Orée Nord Delaître,
- Orée Sud,
- Les Clos,
- Frescaty.



Nous constatons que le quartier Centre-ville (le plus ancien) constitue le centre névralgique de la commune. Il est à noter que ce quartier regroupe également la plus grosse partie de logements sociaux de la ville.

Les autres quartiers ont essentiellement voire exclusivement comme caractéristique d'être des quartiers résidentiels. Le quartier Gare tend à s'étendre avec l'apparition de nouveaux lotissements avec logements individuels et collectifs.

En revanche, le quartier Frescaty est un quartier résidentiel qui a une situation géographique particulière. En effet, celui-ci est bordé par 2 Zones d'Activités Commerciales (Z.A.C. Bellefontaine et Maryse BASTIE) qui l'isolent du reste de la commune et en particulier du quartier Centre-Ville qui regroupe la majorité des infrastructures et services de la ville. On y trouve la Mairie annexe, le second collège de la

commune (collège « Mermoz ») et un lycée professionnel (« André Citroën »). On note également sur le plateau de Frescaty la présence de la Maison des Associations, la Mairie annexe ainsi que les services techniques de la ville.

3. Le tissu économique :

La ville compte 997 entreprises en 2024 contre 746 entreprises en 2019 : soit 251 créations d'entreprises sur la commune en 5 ans (+34%). Ces entreprises sont essentiellement situées dans les différentes Z.A.C que compte la ville (Z.A.C. Belle Fontaine – Z.A.C. Mermoz – Z.A.C. Paul JOLY - Z.A.C. Les Garennes). Ces dernières longent le quartier des Clos et font frontière entre le quartier Frescaty et le reste de la commune.

On note également que le plateau de Frescaty continue de se développer avec différents types de structures dont certaines sur le ban de Marly :

- AMAZON ;
- Centre d'entraînement du F.C METZ ;
- Et pôle solidarité comprenant : un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.), le secours populaire, la Croix Rouge et les « Restos du Cœur » (chacune de ces 3 associations dispose uniquement d'espaces logistiques sur la commune).

Ce tissu économique est propice à l'emploi des habitants.

4. La mobilité sur le Territoire :

Marly est particulièrement bien desservie par les réseaux de communication régionaux et internationaux. L'échangeur de Fey la relie à l'autoroute A31 Metz<->Nancy, et au-delà vers Paris, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne.

La RD913 permet un accès facile à l'aéroport régional Metz-Nancy-Lorraine ainsi qu'à la gare TGV Lorraine.

La rocade du sud messin, voie de contournement de Metz, permet un dégagement en direction de Sarrebruck et vers Thionville et Paris.

Marly bénéficie d'un service de transport en commun optimal, 5 lignes de bus desservent la totalité de la commune. Il est à noter qu'une nouvelle ligne METTIS reliera d'ici fin 2027 le centre-ville de Marly à celui de Metz. Les travaux d'urbanisme liés à cette nouvelle ligne sont finalisés sur le ban de Marly depuis début 2026. En revanche, il est à noter que le tracé de la ligne principale (L2) a été modifiée et ne circule plus dans l'ensemble des quartiers résidentiels. A la place, une navette (reliant ces zones jusqu'à certains arrêts L2) a été mise en place avec un cadencement moindre.

En parallèle, la commune a été équipée de 2 stations de vélos électriques en libre-service (GRAOULIB') dont le réseau s'est créé depuis l'été 2025 sur Metz et les communes avoisinantes. Cette installation vient en complément du déploiement des pistes cyclables et vélo voies sur le territoire de Marly. Cette expansion permet d'offrir davantage d'options de déplacement aux habitants tout en soutenant la transition vers des modes de transports plus propres.

5. Les équipements en direction de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse :

a. Les établissements scolaires :

On dénombre sur la localité :

- 3 écoles maternelles,
- 3 écoles élémentaires (dont une ayant 1 classe U.L.I.S.³),
- 2 collèges :
 - o « La Louvière » attenant au C.S.C. (comprenant 1 classe U.L.I.S.)
 - o « Mermoz » implanté sur le quartier Frescaty (comprenant 2 classes U.L.I.S.)
- 1 lycée professionnel « André CITROËN » implanté sur le quartier de Frescaty.

Répartition des effectifs scolaires par établissements scolaires et par rentrée ⁴:

	Ecoles maternelles	Ecoles élémentaires	Collège « La Louvière »	Collège « Mermoz »	Lycée pro. « A. Citroën »	TOTAL
2022/2023	226	431	330	NC	NC	987
2023/2024	218	451	324	NC	NC	993
2024/2025	215	444	369	NC	NC	1 028
2025/2026	224	426	375	NC	NC	1 025

Au total, pour l'année 2025-2026, 1 025 élèves sont scolarisés dans 7 des 9 établissements scolaires de la Ville. Il est à noter que le collège « Mermoz » et le lycée professionnel « André Citroën » ne nous

³ Les classes U.L.I.S. (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires) sont des dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap.

⁴ Source : service scolarité de la ville de Marly 2024/Collèges la Louvière

ont pas communiqué leurs données et que la quasi-totalité des élèves de ces 2 établissements n'habitent pas la commune.

On constate, entre 2021 et 2025, une hausse des élèves scolarisés à Marly (tout établissement confondu). En revanche, cette hausse tend à stagner au niveau des écoles maternelles, à diminuer au niveau des élémentaires, et à augmenter continuellement au collège "La Louvière".

Il est à noter que l'Indice de Position Sociale⁵ (IPS) des établissements scolaires de Marly montre que les conditions socio-économiques et culturelles des familles sont plutôt favorables, avec peu de disparité au sein des établissements. En sachant que la moyenne nationale est de 106 et qu'au niveau départementale la moyenne est de 100, celle des établissements de Marly est de 117.

Lors d'échanges avec l'équipe éducative du collège « La Louvière » (lors d'interventions et/ou en conseil d'administration), il nous a été partagé, qu'au cours des 3 dernières années scolaires :

- Le taux de réussite au D.N.B depuis 2020 est en moyenne à 88,68% avec une note moyenne de 12,43.
- L'orientation des élèves est majoritairement vers la filière générale (75%), tandis que 16% s'oriente vers la voie professionnelle (apprentissage compris).
- Un nombre croissant d'actes de microviolence et de malveillance entre les élèves surtout accès sur les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}. Une situation que l'équipe explique soit par un manque de préparation à la vie collégienne, soit par un manque d'ouverture d'esprit et l'entre soi.
- Les motifs de sanction : les violences (physiques et verbales) sont en forte augmentation passant de 12 en 2022/2023 à 35 en 2024/2025 (soit près de 20% des élèves concernés).
- Les conseils de disciplines sont en constantes augmentation : 2 en 2022/2023, 5 en 2024/2025 et 3 en janvier 2026. A noter, que les sanctions prononcées sont exclusivement des exclusions définitives (avec ou sans sursis).

b. L'accueil périscolaire :

Répartition des effectifs périscolaires par créneau, niveau et rentrée scolaire :

	MIDIS		MATINS/SOIRS	
	Maternelles	Elémentaires	Maternelles	Elémentaires
2022/2023	157	321	90	210
2023/2024	140	388	90	162
2024/2025	145	333	130	180
2025/2026	151	335	120	168

Les effectifs sont relativement stables sur les 3 dernières années.

En 2025/2026, sur la pause méridienne, 67% des élèves scolarisés en maternelle et 79% des élémentaires sont accueillis au périscolaire. Pour les accueils du matin et du soir, cela représente 54% en maternelle et 39 % en élémentaire. Les effectifs sur ces 4 années scolaire restent stables sur la pause méridienne, ce qui démontre que ce service répond à un véritable besoin de garde pour les familles marliennes. En ce qui concerne l'accueil du matin/soir, les effectifs ont augmenté en maternelle (+33%), à l'inverse pour les élémentaires cela a baissé de 20%.

⁵ Source : Data.education.gouv.fr

c. L'accueil du jeune enfant :

D'après les données C.A.F. (CTRAD 2024), le taux de couverture au titre de l'accueil des enfants de moins de 3 ans est de 101,7% à Marly en 2022. Cela signifie qu'il y a plus de places d'accueil que d'enfants de moins de 3 ans sur la commune.

- **Les établissements d'accueil du jeune enfant :**

Sur la commune on dénombre plusieurs modes de gardes :

- 7 micro-crèches privées présentent sur le territoire ce qui représentent environ 92 places.
- 1 multi accueil « La Maison des Loupiots » qui est géré par le C.C.A.S de la ville, avec un accueil modulé (25 places modulées) durant la journée.

Répartition des effectifs du multi-accueil « La Maison des Loupiots » par type de contrat et par année⁶ :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Occasionnels	49	46	22	37	22	9
Contrats	37	41	32	37	30	29
TOTAL d'enfants différents	72	84	44	48	52	38

On constate que la fréquentation a été divisée par 2 entre 2018 et 2023. On note une forte diminution des contrats occasionnelles (ne sachant pas si cette situation est liée aux besoins des habitants, ou si cela est liée à une volonté interne).

- **Les assistants maternels :**

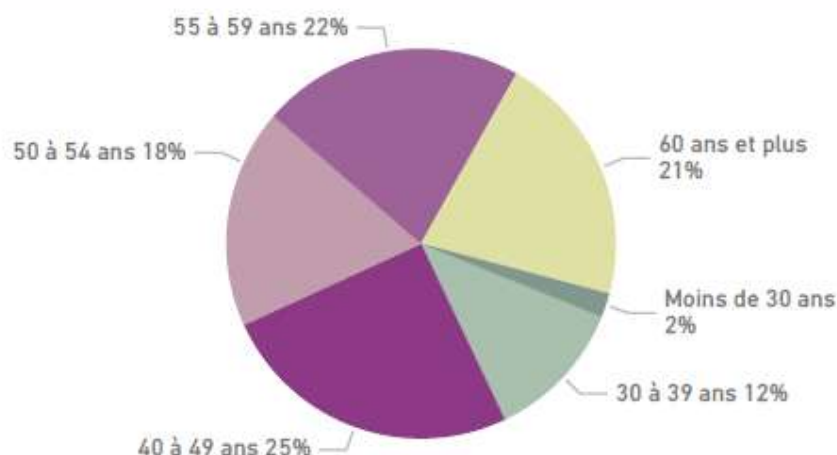
En termes d'accueil du jeune enfant sur le territoire, on retrouve également une offre auprès des assistants maternels.

	MARLY					METZ METROPOLE	
	2019	2022	2023	2024	Evolution annuelle moyenne	2024	Evolution annuelle moyenne sur 5 ans
Assistants maternels agréés en activité au 31 décembre	58	48	40	35	-9 %	610	-6.7 %
Assistants maternels en activité pour 100 enfants C.A.F. & MSA	30.2	27.3	23.1	18.8	-10.5 %	10.6	-4.4 %

On dénombre en 2024 sur la ville, 35 assistants maternels en activité sur 50 agréés, soit une baisse de 40% entre 2019 et 2024. Cette baisse est constatée également sur le territoire de METZ Métropole cependant avec une évolution négative moins conséquente.

⁶ Source : données extraites de l'Analyse des Besoins Sociaux (A.B.S.) 2024 du C.C.A.S ville de Marly.

Répartition des assistantes maternelles par classe d'âge au 31 décembre 2024



Par ailleurs, il est constaté que la majorité des assistants maternels de la commune ont plus de 50 ans (52%) et parmi cette tranche d'âge, 26% ont plus de 60 ans. Ce constat montre que le métier sur le territoire est vieillissant et que le renouvellement de ces professionnels n'est pas suffisant pour pallier aux cessations d'activités (départ retraite, changement professionnel, etc.).

Particuliers employeurs sur le territoire de Marly⁷ :

	2018		2023	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	693	100 %	719	100 %
Employeurs d'assistants maternels	216	31.2 %	186	25.9 %
Employeurs d'autres salariés	477	68.8 %	533	74.1 %

En 2023, on constate que 186 ménages employaient des assistants maternels pour au moins un enfant, contre 216 en 2018 : soit une baisse de 14%.

6. Les infrastructures sportives, culturelles :

Les principales infrastructures sportives sont implantées au niveau du quartier Centre-ville (COSEC, stade de foot, terrains de pétanques, stade de football, terrains de tennis). On retrouve également un gymnase au niveau du quartier Frescaty ainsi qu'un terrain de Golf au niveau du quartier des Clos. Toutes les infrastructures culturelles (cinéma, salle de spectacle le N.E.C, bibliothèque et un conservatoire de musique et de danse) sont également implantées sur le quartier Centre-Ville. Il est à noter que la bibliothèque et une partie des activités du conservatoire sont implantées dans les locaux du C.S.C.

⁷ Source : données extraites de la base de données INSEE 2018 et 2023.

7. Les services de proximité présents sur le Territoire :

La ville de Marly possède une multitude de commerces de proximité (tabac, boulangeries, restaurants, coiffeurs, opticiens, etc.) essentiellement implantés sur le quartier Centre-Ville et sur les différentes Z.A.C.

Le territoire permet également à la population une facilité d'accès aux soins avec l'implantation de nombreux professionnels de santé (médecins généralistes et spécialiste, infirmières libérales, psychologues, etc.), en plus de la proximité des différents centres hospitaliers de la Métropole.

La plupart des équipements de services à la personne sont situés au niveau du quartier Centre-Ville :

- Le C.S.C. « Gilbert JANSEM » et le R.P.E. « Au fil des Sourires », gérés par l'association L.A.C.É. ;
- L'E.H.P.A.D. « Le Val de Seille » établissement privé à destination des seniors dépendantes ;
- L'E.P.D.A.H. « Mosell'a », établissement public à destination des personnes en situation de handicap ;
- Des logements indépendants (40) pour les personnes en situation d'handicap autonomes, construits en 2019 gérés par A.F.A.E.D.A.M. ;
- Le multi-accueil « Les Loupiots » et la résidence autonomie « Les Hortensias » qui sont gérés par le C.C.A.S. de la Ville ;
- Le service périscolaire géré par la ville pour les enfants scolarisés en maternelle (accueillis les midis au C.S.C. et les soirs dans les écoles) et élémentaire (accueillis les midis au collège et les soirs dans les écoles) ;
- Les A.L.S.H. Périscolaire (mercredi) et extrascolaire dont l'accueil jeunes gérés par le C.S.C. ;
- Le C.C.A.S. (implanté dans les locaux de la Mairie) propose aux habitants une permanence d'un écrivain public (1x/semaine et sur RDV uniquement), une permanence de la Mission Locale (1x/mois), une permanence Répit57 à destination des aidants (1x/mois), ainsi qu'une aide sociale en fonction des situations (bons alimentaires, aide financières diverses...). En revanche, on note **l'absence de travailleurs sociaux au sein de ce service ainsi que sur le territoire**. Les assistants sociaux du secteur sont implantés sur la commune de Montigny-lès-Metz (auparavant Augny) ;
- Une association d'aide et de défense des consommateurs (C.L.C.V.) hébergée au sein du C.S.C. ;
- Un Conseiller Numérique France Service, salarié du C.S.C. depuis septembre 2021, qui accompagne individuellement et collectivement les habitants sur la prise en main des outils informatiques et numériques, sur toutes sortes de démarches administratives en ligne et l'accès aux droits ;
- La « M.S.P. de la Seille » (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) qui regroupe 38 professionnels de santé de la commune ainsi que les 2 pharmacies.

8. Le réseau associatif :

Début 2026, on répertorie sur la commune 82 associations de tous types⁸ (sport, culture, loisirs, action sociale, environnement). Parmi elles, il est difficile de faire un état des lieux de celles qui sont encore actives. En revanche, nous pouvons dire que la majorité des associations sportives déclinent leurs activités au sein des infrastructures de la commune implantées au Centre-Ville et plus précisément aux abords du C.S.C. (COSEC, stade de foot, tennis, etc.).

Sur les 82 associations, 34 sont adhérentes au C.S.C. dont 12 qui y pratiquent hebdomadairement tout ou partie de leurs activités.

⁸ Source : <https://marly57.fr/mes-associations>

9. Les ressources territoriales :

Les dispositifs d'acteurs sociaux locaux existant sur la Ville :

- Une Convention Territoriale Globale (C.T.G) :

A Marly, la C.T.G a été signée en décembre 2025. C'est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé à l'échelle de l'Eurométropole :

- Sur les champs d'intervention communs : axé au droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat ;
- Adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (informations, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles, etc.) ;
- Pour une impulsion nouvelle du partenariat en faveur du développement global des territoires : vers l'action publique sociale de demain ;
- Constituant un levier pour déployer la politique et les priorités stratégiques de la C.A.F de la Moselle au plus près des besoins des familles.

L'objectif de la C.A.F. et des partenaires est de copiloter et structurer les politiques familiales et sociales territoriales avec les collectivités territoriales et tous les acteurs locaux sur chaque champ d'intervention, dans une logique de développement de l'offre et d'investissement social.

On note que l'équipe de salariés de l'association L.A.C.É. est partie prenante de cette CTG en participant activement aux différents comités techniques :

- Petite enfance
- Enfance et jeunesse (dont groupe de travail inclusion ACM)
- Famille/parentalité
- Accès aux droits
- Animation de la Vie Sociale

- Le Projet Moselle Jeunesse piloté par le département :

La Ville s'est réengagée en 2023 dans ce dispositif en signant la charte et en étant le référent technique du dispositif sur le territoire.

- Les comités des quartiers :

Il en existe 7 au sein de la ville et l'objectif étant d'échanger sur des affaires de la vie quotidienne avec les habitants des différents quartiers de la Ville. On note que le C.S.C. n'a aucun lien avec ces comités de quartiers.

- Le conseil des Séniors :

Créé en septembre 2015, il regroupe une vingtaine de personnes, âgées de 65 ans et plus, siégeant pour 3 ans. C'est une instance consultative de réflexions et de propositions. Sa vocation est d'améliorer la vie des aînés de Marly. Il traite essentiellement de question en lien avec l'animation du territoire pour les seniors.

Fin 2019, un partenariat avait été amorcé entre le C.S.C. et le Conseil des Seniors et n'a pas été reconduit depuis.

- Le conseil municipal des jeunes (C.M.J.) :

« La ville de Marly a mis en place le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) depuis 1990. École du civisme grande nature, il permet de les sensibiliser à la vie de la cité et de développer leur sens de l'intérêt général. Il permet notamment aux jeunes de définir eux-mêmes des politiques adaptées à leurs besoins, d'élaborer des projets et de les mettre en œuvre.

Élèves marliens issus des trois écoles primaires et du collège La Louvière, le CMJ est constitué d'une vingtaine de jeunes, élus pour 2 ans.

Pour les accompagner dans cette aventure civique, l'élue référente, adjointe au Maire peut compter sur deux de ses collaboratrices. A elles trois, elles leur proposent un programme d'activités riche et varié, entre visites, rencontres, manifestations... Ils prennent également part à la vie publique en développant des projets ou en participant à certains (cérémonies patriotiques, désherbage et entretien de la forêt Miyawaki...). »⁹.

On note qu'il n'existe aucun lien avec le C.S.C. que ce soit en matière de communication et de transmissions d'informations ou en matière d'actions partenariales.

B. Marly et sa population

1. Composition de la population : tranches d'âges et structures des ménages :

a. Evolution de la population et de la répartition par tranches d'âges¹⁰ :

Entre 2014 et 2022, d'après les données I.N.S.E.E., la population de Marly a suivi l'évolution suivante :

	2014	2016	2018	2020	2022
Nombre d'habitants recensés	9 848	10 153	10 160	10 391	9 937

Il est à noter que d'après le rapport d'activité de la collectivité de Marly, la population totale était de 10 186 habitants au 1er janvier 2024. Ainsi, on constate une légère diminution (- 2%) d'habitants entre 2020 et 2024.

Répartition par tranches d'âges des habitants et évolution entre 2016 et 2022¹¹ :

	2016	%	2018	%	2022	%	Variation
Ensemble	10 049	100%	10 160	100%	9 937	100%	-1%
0 à 14 ans	1 363	14%	1 379	14%	1 328	13%	-3%
15 à 29 ans	1 468	15%	1 485	15%	1 328	13%	-10%
30 à 44 ans	1 425	14%	1 440	14%	1 449	15%	2%
45 à 59 ans	2 236	22%	2 259	22%	2 046	21%	-8%
60 à 74 ans	2 287	23%	2 312	23%	2 416	24%	6%
75 ans ou plus	1 271	13%	1 285	13%	1 369	14%	8%

	2016	%	2018	%	2022	%	Variation
Ensemble	10 049	100%	10 160	100%	9 937	100%	-1%
0 à 29 ans	2 831	28%	2 864	28%	2 656	27%	-6%
30 à 59 ans	3 661	36%	3 699	36%	3 495	35%	-5%
60 ans et plus	3 558	35%	3 597	35%	3 785	38%	6%

Entre 2016 et 2022, la part des 60 ans et plus a augmenté (+6 %) tandis que celle des moins de 30 ans baisse (-6 %) tout comme celle des 30-59 ans (-5%). Ainsi, on remarque que la population de Marly continue de vieillir.

⁹ Source : <https://www.marly57.fr/vie-municipale/cmj>

¹⁰ Source : INSEE, RP2014 + RP2018 + RP 2022 + Bilan activités 2024 de la ville de Marly (57447)

¹¹ Source : INSEE, RP2022.

b. Structure et composition des ménages¹² :

	Nombre de ménages							Population des ménages			
	2016	%	2018	%	2022	%	Variation	2016	2018	2022	Variation
Ensemble	4 359	100%	4 410	100%	4 462	100%	2%	9 834	9 950	9 699	-1%
Ménages d'une personne	1 206	28%	1 220	28%	1 284	29%	6%	1 206	1 220	1 284	6%
<i>Hommes seuls</i>	400	9%	405	9%	523	12%	31%	400	405	523	31%
<i>Femmes seules</i>	806	18%	815	18%	761	17%	-6%	806	815	761	-6%
Autres ménages sans famille	40	1%	40	1%	42	1%	5%	79	80	84	6%
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	3 113	71%	3 150	71%	3 136	70%	1%	8 549	8 650	8 331	-3%
Un couple sans enfant	1 606	37%	1 625	37%	1 694	38%	5%	3 232	3 270	3 396	5%
Un couple avec enfant(s)	1 206	28%	1 220	28%	1 107	25%	-8%	4 527	4 580	4 063	-10%
Une famille monoparentale	301	7%	305	7%	335	8%	11%	791	800	872	10%

On constate que les ménages d'une personne, ont augmenté de 6 % entre 2016 et 2022. Ces données peuvent être mises en lien avec le vieillissement de la population, ce qui induit des situations d'isolement pour les personnes vieillissantes et/ou l'arrivée de couples sans enfant.

Sur la période de référence, on note une baisse de 10% des couples avec enfant(s), tandis que les couples sans enfants ont augmenté de 5%. Cela peut induire le vieillissement de la population avec des couples qui n'ont plus d'enfants à charge.

De plus, entre 2016 et 2022, on constate que la part des familles monoparentales a augmenté de 11%. Ainsi, en 2022, les familles monoparentales représentent 8 % des ménages sur le territoire et un tiers de la population allocataire C.A.F. avec enfants de la commune (cf. tableau population allocataires C.A.F.).

2. Situation de la population face à l'emploi ¹³ :

a. Situation globale : répartition de la population active et taux de chômage :

	2016	2018	2022	Variation
Nombre de chômeurs	409	390	343	-16%
Taux de chômage en %	9,0%	9,0%	8,3%	-0,7%
Taux de chômage des hommes en %	9,1%	9,1%	9,0%	-0,1%
Taux de chômage des femmes en %	9,0%	9,0%	7,7%	-1,3%
Part des femmes parmi les chômeurs en %	51,2%	51,0%	48,0%	-3,2%

¹² Source : INSEE, RP2014 et RP2018 de la ville de Marly (57447)

¹³ Source : INSEE, RP2014 et RP2018 de la ville de Marly (57447)

Taux de chômage en %	2016	2018	2022	Variation
Marly	9,0%	9,0%	8,3%	-0,7%
Metz	18,5%	17,3%	14,8%	-3,7%
Moselle	14,1%	13,2%	11,3%	-2,8%

Répartition des 15-64 ans	2016	2018	2022	Variation
Ensemble	5 941	6 005	5 633	-5%
Actifs en %	71,7 %	71,8 %	73,6 %	3%
Actifs ayant un emploi en %	65,3 %	65,3 %	67,5 %	3%
Chômeurs en %	6,5 %	6,5 %	6,1 %	-6%
Inactifs en %	28,3 %	28,2 %	26,4 %	-7%
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	11,6 %	11,6 %	9,9 %	-15%
Retraités ou préretraités en %	10,2 %	10,2 %	9 %	-12%
Autres inactifs en %	6,5 %	6,5 %	7,4 %	14%

En 2022, la population active de Marly représente 73,6 % des 15-64 ans. Il est à noter que la majorité des actifs ont un emploi (67,5 %) et que les chômeurs représentent seulement 6,1 % de la population active sur le territoire.

En ce qui concerne les inactifs, ils ont baissé de 7 % entre 2016 et 2022.

Concernant la population en situation de chômage, on remarque que le taux de chômage a diminué de 0,7 % entre 2016 et 2022, que le taux de chômage des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes en 2022.

De plus, si l'on compare le territoire de Marly avec d'autres territoires comme celui de Metz et de la Moselle, on note que le taux de chômage à Marly :

- Est nettement inférieur ;
- Qu'il a suivi la même tendance (à la baisse) que les autres territoires entre 2016 et 2022 ;
- Que sur la même période, cette diminution a été moins rapide à Marly.

On peut retenir que la situation globale de la population de Marly face à l'emploi est plutôt bonne.

b. Répartition C.S.P en 2022 :

	Hommes	Femmes	% total	Part en % de la population âgée de		
				15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	4 153	4 451	100%	100,0%	100,0%	100,0%
Agriculteurs exploitants	8	0	0%	0,3%	0,2%	0,0%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	203	100	4%	0,0%	7,0%	1,8%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	629	414	12%	2,5%	22,5%	6,8%
Professions intermédiaires	451	767	14%	9,7%	27,5%	5,7%
Employés	285	746	12%	13,6%	23,0%	3,9%
Ouvriers	515	95	7%	12,0%	13,2%	1,8%



Retraités	1 624	1 754	39%	0,0%	0,5%	74,8%
Autres personnes sans activité professionnelle	437	575	12%	61,8%	6,2%	5,3%

En ce qui concerne la répartition des plus de 15 ans par rapport aux différentes catégories socio-professionnelles on peut noter que :

- En 2018¹⁴ :
 - La part des retraités était de 38 %
 - La part des cadres et professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires ainsi que des employés s'élevait à 33 %
- En 2022 :
 - Les retraités représentent la C.S.P. la plus importante que ce soit chez les hommes ou chez les femmes : 39 % au total, soit une hausse de 1 % par rapport à 2018
 - Les catégories cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires ainsi qu'employés représentent 38 % des C.S.P. soit une hausse de 5 % par rapport à 2018

On remarque en 2022, qu'en dehors des retraités, les femmes sont essentiellement représentées dans les catégories employées et professions intermédiaires tandis que les hommes sont d'avantage des cadres et des ouvriers.

Il est à noter que la catégorie agriculteurs exploitants, la catégorie artisans/commerçants/chefs d'entreprises, et celle des ouvriers sont les moins représentées avec respectivement 0%, 4% et 7% des C.S.C.P.

3. Situation économique des ménages¹⁵ :

a. Revenus :

Evolution du revenu médian disponible et du rapport interdécile entre 2019 et 2021 :

	2019	2021	Variation
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	26 260,00 €	27 920,00 €	6%
Rapport interdécile (sans unité)	3,30	3,40	-
1er décile	14 690,00 €	15 160,00 €	3%
9e décile	48 910,00 €	51 520,00 €	5%

Composition et répartition des revenus des ménages entre 2018 et 2022 :

Part en %	2018	2022
Ensemble	100,0%	100,0%
Revenus d'activité	63,0%	65,1%
<i>dont salaires et traitements</i>	52,9%	55,3%
<i>dont indemnités de chômage</i>	1,9%	1,8%
<i>dont revenus des activités non salariées</i>	8,2%	8,0%
Pensions, retraites et rentes	35,8%	35,6%
Revenus du patrimoine et autres revenus	18,5%	17,1%

¹⁴ Sources : données issues du diagnostic du précédent projet social, elles-mêmes issues des données INSEE

¹⁵ Source : INSEE, RP2014 et RP2018 de la ville de Marly (57447)

Ensemble des prestations sociales	2,8%	2,6%
<i>dont prestations familiales</i>	1,0%	0,9%
<i>dont minima sociaux</i>	1,2%	1,2%
<i>dont prestations logement</i>	0,6%	0,5%
Impôts	-20,1%	-20,4%

On note que :

- La part la plus importante des revenus disponibles (63 %) correspond au revenu d'activité : ce qui confirme la situation de la population face à l'emploi ;
- La seconde part la plus importante (35,8 %) concerne les pensions, retraites et rentes : ce qui confirme le vieillissement de la population ;
- Les 10 % des ménages les plus aisés ont un revenu disponible 3,3 fois supérieur au 10 % des ménages les plus modestes. En parallèle, on constate que la médiane du revenu disponible a augmenté de 4 % en 5 ans.

Ainsi, les ménages marliens ont dans l'ensemble une situation économique que les chiffres révèlent plutôt bonne. Cependant, les données nous montrent des inégalités entre les ménages les plus aisés et les plus modestes.

b. Population allocataire C.A.F.¹⁶ :

	2018	2020	2024	Variation
Nombre d'allocataires	1 359	1 469	1 635	20%
Nombre d'allocataires isolés	734	852	1 008	37%
<i>dont sans enfant</i>	531	637	731	38%
<i>dont avec 1 enfant</i>	117	120	156	33%
<i>dont avec 2 enfants</i>	66	69	97	47%
<i>dont avec 3 enfants ou plus</i>	20	26	24	20%
Population totale couverte par la C.A.F.	3 501	3 588	3 835	10%

	2019	2020	2023	Variation
Familles C.A.F. et MSA avec enfants moins de 3 ans	182	159	158	-3,5 %
Enfants C.A.F. et MSA moins de 3 ans	192	174	173	-2,6 %
Enfants C.A.F. et MSA de 3 à 5 ans	226	202	198	-3,3 %
Part des familles monoparentales C.A.F. et MSA avec enfants moins de 3 ans	13,2 %	12,6 %	18,4 %	+ 8,6%

Le nombre d'allocataires C.A.F. a augmenté entre 2018 et 2024 de +20 %. La population totale couverte par la C.A.F. a elle augmenté de 10 %.

Le nombre d'allocataires isolés sur la période a augmenté constamment pour une hausse totale entre 2018 et 2024 de 37 %. Il est à noter que, la part des allocataires isolés sur le nombre d'allocataires total représentait 54 % en 2018 contre 62 % en 2020.

¹⁶ Source : données C.A.F Moselle

En 2024, parmi l'ensemble des allocataires C.A.F. avec enfants, 33% sont des monoparents et que la part des monoparents allocataires à bas revenus représente 41,5%. Il est à noter qu'en 2023, 18,4% des monoparents C.A.F.-MSA avaient à charge 1 ou plusieurs enfants de moins de 3 ans.

	2018	2020	2024	Variation
Nombre total d'allocataires avec enfants	779	773	832	7%
dont QF < 1/2 SMIC	107	122	144	35%
dont QF compris entre 1/2 et 3/4 de SMIC	179	157	190	6%
dont QF compris entre 3/4 et 1 SMIC	102	110	119	17%
dont QF compris entre 1 SMIC et 1,5 SMIC	193	192	197	2%
dont QF > 1,5 SMIC et < 99999,99	184	181	167	-9%
dont QF indéterminé	11	10	13	18%

A partir de ces données, on peut souligner qu'en 2024 l'appauvrissement des allocataires avec enfants s'illustre par une hausse de 18 % en 4 ans des allocataires avec enfants ayant un quotient familial inférieur à un 1/2 SMIC. Il est à noter que cette hausse s'élève à 35 % entre 2018 et 2024.

De plus, on remarque une hausse de 21% entre 2020 et 2024 des allocataires avec enfants ayant un quotient familial compris entre ½ et ¾ de SMIC.

	2018	2020	2024	Variation
Nbre d'allocataires dépendants	232	299	315	36%
Nbr d'allocataires dont RUC mensuel < au seuil de bas revenus	328	352	444	35%
Nbr d'allocataires C.A.F.	1359	1469	1637	20%
Part du nbr d'allocataires dépendants	17%	20%	19%	2%
Part du nbr d'allocataires dont RUC mensuel < bas revenus	24%	24%	27%	3%

Un allocataire dit « dépendant » est un allocataire pour lequel les prestations représentent plus de la moitié des ressources. Entre 2018 et 2024, on note une augmentation de 36% de cette typologie d'allocataires malgré le fait que la part du nombre d'allocataires dépendants reste stable sur la période. Cela vient appuyer le constat fait précédemment concernant l'appauvrissement des allocataires et le renforcement de situations de précarité socio-économique.

	2018	2020	2024	Variation
Nbr de bénéficiaires d'allocations d'entretien	671	663	706	5%
Nbr de bénéficiaires d'allocations du jeune enfant	206	190	194	-6%
Nbr de bénéficiaires d'allocations liées au logement	524	562	552	5%
Nbr de bénéficiaires d'allocations solidarité et insertion	603	762	931	54%
Nbr total de bénéficiaires	1 359	1 469	1 637	20%

On relève une augmentation du nombre de bénéficiaires d'allocations solidarité et insertion de 54% en 6 ans. En 2024, 57% des allocataires C.A.F, bénéficient de ce type d'allocation.

Répartition et évolution des bénéficiaires d'allocations solidarité et insertion de 2018 à 2024 :

Répartition des bénéficiaires d'allocations solidarité et insertion	2018	2020	2024	Variation
Nbr de bénéficiaires de l'AAH	165	207	229	39%
Nbr de bénéficiaires du complément AAH	16	22	21	31%
Nbr de bénéficiaires du RSA	110	123	129	17%
<i>dont nbr de bénéficiaires du RSA non majoré</i>	100	109	108	8%
<i>dont nbr de bénéficiaires du RSA avec majorement isolement</i>	10	14	21	110%
Nbr de bénéficiaires de la prime d'activité	370	488	643	74%
<i>dont cumul avec RSA</i>	32	20	20	-38%

On observe que quel que soit l'allocation solidarité et insertion, l'augmentation du nombre de bénéficiaires est constante depuis 2018.

Répartition et évolution des bénéficiaires d'allocations d'entretien et du jeune enfant de 2018 à 2024 :

	2018	2020	2024	Variation
Population allocataire d'entretien et du jeune enfant	877	853	900	3%
<i>dont prestation d'accueil du jeune enfant</i>	206	190	194	-6%
<i>dont complément de mode de garde assistant maternel</i>	112	88	73	-35%
<i>dont complément mode de garde structure</i>	13	20	41	215%
<i>dont allocation de soutien familial</i>	59	67	101	71%
<i>dont complément familial</i>	57	61	69	21%

On note :

- Une population d'allocataires bénéficiaires du complément de garde structure qui a doublé entre 2020 et 2024 et quadruplé depuis 2018, ce qui correspond entre autres à la création des micro-crèches sur le territoire et au développement de ce mode de garde ;
- Une baisse du complément de mode de garde assistant maternel (-35 %) qui peut être lié à la baisse du nombre d'assistants maternels sur le territoire et/ou au fait que les parents privilégient l'accueil collectif.

c. Aides sociales¹⁷ :

D'après les données transmises par les services du Département, le profil des foyers bénéficiaires en 2025 est majoritairement composé de personnes seules, sans enfant (36 %), ou de personnes seules avec enfant(s) (27 %). Il est à noter que la part des familles monoparentales accompagnées a augmenté de 4 % par rapport aux données 2020. Cette évolution confirme une fragilité accrue de ces configurations familiales sur le territoire, en particulier face aux enjeux économiques, éducatifs et d'accès aux droits.

Les assistantes sociales de secteurs déclinent 2 types d'interventions : des interventions en accompagnement et des interventions ponctuelles.

¹⁷ Source : données Observatoire de l'Action Sociale Départementale 2020 et 2025

Concernant les interventions en accompagnement :

- En 2020 : les 209 accompagnements concernaient principalement l'enfance (36%), la vie sociale et familiale (25%) et le budget (16%) ;
- En 2025 : les 187 accompagnements enregistrés (-10,5%) portent sur l'enfance (26%), l'insertion parcours social des bénéficiaires RSA (17%), le volet adulte (15,7%), le budget (15,2%) et l'accès/le maintien au droit (14,7%).
- On observe ainsi une évolution des priorités : si l'enfance demeure un axe majeur, la part consacrée à l'insertion des bénéficiaires du RSA et à l'accès aux droits progresse, traduisant un renforcement des problématiques liées à la précarité et à l'insertion socio-professionnelle.

Concernant les interventions ponctuelles :

- En 2020 : 147 interventions ponctuelles ont été menées dont 23 pour des aides financières ;
- En 2025 : 224 interventions ponctuelles ont été réalisées (+52%) dont 80 (soit 36%) en lien avec le budget et 59 (26%) concernant l'accès et le maintien aux droits.
- La hausse du nombre d'interventions ponctuelles, notamment sur les questions budgétaires et d'accès aux droits, met en évidence une augmentation des situations d'urgence ou de fragilité financière nécessitant des réponses rapides.

Il est à noter que début 2026, 38 familles domiciliées à Marly sont accompagnées par un travailleur social départemental. Parmi ces dernières, 18 d'entre elles sont accompagnées dans le cadre de l'insertion des bénéficiaires du RSA et 12 dans le cadre de l'accompagnement éducatif des mineurs. Ces chiffres confirment le poids des enjeux liés à l'insertion et à la protection de l'enfance sur le territoire.

L'ensemble des données met en lumière un territoire marqué par une vulnérabilité sociale croissante, particulièrement chez les personnes seules et les familles monoparentales. L'évolution des accompagnements, avec un recentrage vers l'insertion des bénéficiaires du RSA, l'accès aux droits et les problématiques budgétaires, témoigne d'un contexte socio-économique tendu. La diminution relative des accompagnements au long cours, combinée à une augmentation marquée des interventions ponctuelles, suggère une multiplication des situations d'urgence ou de fragilité nécessitant des réponses rapides et ciblées. Ces éléments traduisent une pression accrue sur les ménages les plus vulnérables et soulignent l'importance de renforcer les actions de prévention, d'accompagnement vers l'autonomie et de sécurisation des parcours, tout en maintenant une attention particulière aux familles monoparentales et aux ménages isolés, qui apparaissent comme les publics les plus exposés sur le territoire.

	2016				2022				Variation	
	Nbr	%	Nbr de pers.	Ancienneté moyenne en année(s)	Nbr	%	Nbr de pers.	Ancienneté moyenne en année(s)	Nbr	Nbre de pers
Ensemble	4 400	100%	9 930	18,8	4 463	100%	9 704	19,9	1,4%	-2,3%
Propriétaire	3 113	69,8%	7 149	22,6	3 100	69,5%	6 891	24,7	-0,4%	-3,6%
Locataire	1 244	27,9%	2 689	8	1 318	29,5%	2 721	8,6	5,9%	1,2%
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	646	14,5%	1 343	9,6	743	16,6%	1 511	9,8	15,0%	12,5%
Logé gratuitement	43	1,0%	92	13,7	45	1,0%	92	16,5	4,7%	0,0%

4. Situation de la population face au logement¹⁸ :

Entre 2016 et 2022, le nombre de logement a augmenté de 1.4%, en revanche on note une baisse de 2.3% d'habitants ce qui pourrait traduire une baisse de l'occupation du logement sur cette période. Cette tendance est identique chez les propriétaires.

En revanche, concernant les locataires, on note une augmentation du nombre de logement à hauteur de 5.9% dont 15% logement H.L.M. Cette augmentation est liée au développement du parc de logement sociaux, amorcé depuis 2014.

Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement et répartition par type de logement occupé entre 2018 et 2020 :

	2018	2019	2020	Variation
Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement	524	541	562	7 %
<i>dans le parc locatif social</i>	327	345	349	7 %
<i>dans le parc locatif privé</i>	82	84	119	45 %
<i>en accession</i>	24	17	13	-46 %
<i>en foyer logements</i>	91	97	84	-8 %

Si l'on croise ces données avec le nombre de locataires, on peut dire qu'en 2018, 42 % des locataires habitant à Marly étaient bénéficiaires d'une allocation d'aide au logement.

De plus, on constate que les bénéficiaires d'aides au logement ont augmenté de 7 % entre 2018 et 2020. La variation est identique pour les bénéficiaires de ce type d'aide en parc locatif social. En revanche, l'augmentation est de 45 % au sein du parc locatif privé tandis qu'elle a baissé de 46 % pour les bénéficiaires en accession à la propriété.

Ainsi, on émet l'hypothèse que les habitants en parc locatif privé ont vu leur situation socio-économique se dégrader entre 2018 et 2020 et/ou que de nouveaux habitants ont loués ces types de logements faute de logements sociaux disponibles.

¹⁸ Source : INSEE, RP2014 et RP2018 de la ville de Marly (57447) ; Analyse des Besoins Sociaux 2020 du C.C.A.S. de Marly.

C. Éléments saillants des données froides du territoire

L'analyse des données statistiques met en évidence **un territoire globalement dynamique et attractif**, bénéficiant :

- D'une situation géographique favorable. Sa localisation est un facteur d'attractivité résidentielle et économique,
- D'un tissu économique en développement (+ 34% depuis 2019)
- D'un niveau d'équipements et services relativement importants concentrés majoritairement dans le quartier centre-ville. Ce quartier constitue ainsi le cœur de la vie sociale et associative de la commune.

Cependant, certains éléments méritent une attention particulière :

- Le **quartier Frescaty** reste relativement **isolé du centre-ville** en raison de la présence de zones d'activités qui font barrière entre les quartiers.
- On observe **l'absence de travailleurs sociaux directement implantés sur la commune**, les services sociaux départementaux étant localisés dans une commune voisine.

La population présente dans l'ensemble **une situation socio-économique plutôt favorable**, avec un niveau d'emploi élevé (population active représente 74%) et des conditions de vie globalement satisfaisantes.

Cependant, plusieurs tendances structurelles apparaissent :

- ❖ **Le vieillissement progressif de la population** : entre 2016 et 2022 on note une augmentation **des + 60 ans (+6 %)** et une diminution **des - 30 ans (-6 %)** ainsi que des **30-59 ans (-5 %)**.
- ❖ **La transformation de la structure des ménages** : entre 2016 et 2022 +6% de personnes seules, +5% de couples sans enfants et – 10% de couples avec enfant(s),
- ❖ **La hausse des familles monoparentales** : +11% entre 2016 et 2022. Ces familles représentent 8 % des ménages, 1/3 des allocataires C.A.F. avec enfant et 41.5% des allocataires C.A.F. à bas revenus avec enfants sur la commune.
- ❖ **Une augmentation des situations de précarité parmi les ménages allocataires** : +20% allocataires C.A.F. entre 2018 et 2024, +37% allocataires isolés, + 54% bénéficiaires d'allocations solidarité et insertion, hausse des allocataires dépendant des prestations sociales et augmentation importantes des interventions ponctuelles.
- ❖ **Des difficultés croissantes liées au logement et aux charges du quotidien pour certains publics** : augmentation des bénéficiaires d'aides aux logements dont forte hausse dans le privé qui peut traduire une fragilisation économique de certains ménages.

Ces évolutions traduisent la coexistence d'une population, globalement stable et intégrée, et de publics plus vulnérables nécessitant des réponses spécifiques.

III. Les recueils de paroles :

Comme indiqué précédemment le recueil de la parole des acteurs s'est déroulé en plusieurs étapes et méthodes :

- **2 questionnaires** diffusés pour l'un en mai 2025 par l'Eurométropole de Metz à l'ensemble des habitants du territoire métropolitain dans le cadre du renouvellement de la C.T.G. (dont les données concernant les ménages de Marly ont été extraites) et l'autre par l'association L.A.C.É. en janvier 2026.
- **La mise en place de plusieurs « porteurs de paroles »** auprès des usagers du C.S.C. Cet outil d'interaction sociale dans l'espace public vise à recueillir et à présenter dans l'espace public les paroles des habitants, des passants, des citoyens. Son objectif est donc de libérer la parole, de valoriser les points de vue des interrogés, de provoquer des rencontres et de créer un espace d'échange et de discussion.
- **3 rencontres** (temps d'échanges collectifs formalisés) avec les acteurs du projet (salariés de l'association L.A.C.É., administrateurs L.A.C.É. et acteurs/partenaires du territoire).

Les questionnaires ainsi que les différents temps de porteurs de paroles affinent le diagnostic et la pertinence des conclusions.

Le recueil des paroles comprend donc 2 focales : la parole des habitants et usagers du C.S.C. et la parole des différents acteurs du territoire. Comme pour le diagnostic de territoire, il a été fait le choix que chacune de ces focales comprendrait une 1^{ère} **partie détaillée** puis une 2nde qui reprendra et synthétisera les **éléments saillants retenus**.

A. Les paroles des habitants et usagers :

1. Retours des questionnaires familles et habitants :

Dans le cadre du renouvellement du projet social de l'association L.A.C.É et de la Convention Territoriale Globale (C.T.G), deux enquêtes ont été analysées :

- Un **questionnaire local diffusé par l'association L.A.C.É.** auprès des habitants de Marly (161 répondants) ;
- **L'enquête familles menée par l'Eurométropole de Metz et la C.A.F de Moselle** (148 répondants marliens).

L'analyse croisée de ces deux enquêtes met en évidence **une perception globalement positive du cadre de vie et des services du territoire**, tout en révélant **plusieurs besoins structurants autour de la mobilité, des services aux familles, de l'accès aux activités et de l'information**.

a. Un territoire perçu positivement mais marqué par des enjeux de mobilité et d'accessibilité

Globalement, les habitants expriment un **sentiment positif vis-à-vis de leur cadre de vie** : 85 % déclarent se sentir bien dans leur quartier et la majorité considère que les services présents permettent de bien vivre et de bien vieillir sur la commune. Cependant, plusieurs **fragilités apparaissent**, notamment pour certaines populations.

14 % des répondants déclarent rencontrer des difficultés pour leurs déplacements et, parmi les personnes concernées par le handicap (21 % des répondants), **30 % estiment que les aménagements du territoire sont peu ou pas adaptés.**

Les remarques portent principalement sur : l'état et l'accessibilité des trottoirs et cheminements, l'éloignement de certains arrêts de bus, la localisation des places de stationnement, l'accessibilité des services pour les personnes à mobilité réduite.

Les habitants formulent également des propositions concernant l'aménagement de l'espace public : **installation de bancs, amélioration des cheminements piétons, renforcement de la mobilité et des transports.**

Ces préoccupations rejoignent celles exprimées dans les autres volets du diagnostic, montrant que **la mobilité et l'accessibilité conditionnent l'accès aux services, aux activités et au lien social.**

b. Des besoins importants autour de l'enfance et de la parentalité

Les familles représentent une part importante des répondants : 63 % des participants à l'enquête locale ont des enfants à charge.

Les deux enquêtes convergent pour montrer que **les services à destination des enfants et des familles constituent un enjeu majeur du territoire.**

➤ Modes de garde et accueil des enfants

Les modes de garde principalement utilisés sont :

- 64 % utilisent le périscolaire les jours d'école,
- 48 % le mercredi,
- 44 % l'accueil de loisirs pendant les vacances.

Cependant, plusieurs difficultés sont identifiées :

- **Coût** financier des services,
- **Horaires et modalités** d'accueil jugés **peu adaptés aux besoins** des familles,
- **Manque de places** d'accueil,
- **Offre d'activités** parfois jugée **insuffisamment diversifiée.**

Ces éléments sont **fortement confirmés par l'enquête C.T.G**, qui souligne que :

- **58 %** des familles rencontrent des **difficultés pour trouver un mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans**, principalement en raison du manque de places ;
- **65 %** rencontrent des **difficultés pour l'accueil pendant les vacances scolaires** ;
- **75 %** déclarent que la **tarification influence fortement leur choix de garde.**

Ces résultats mettent en évidence **une tension importante sur les services d'accueil de l'enfance**, notamment en termes de capacité d'accueil, d'accessibilité financière et d'adaptation aux rythmes des familles.

➤ Soutien à la parentalité

Les familles expriment également des attentes en matière d'accompagnement dans leur rôle de parents. Les thématiques les plus demandées concernent :

- L'éducation et la scolarité,
- L'usage du numérique et des réseaux sociaux,
- Le cyberharcèlement,
- Les relations parents-adolescents.

L'enquête CTG confirme ces attentes : certaines familles souhaitent bénéficier de **temps d'échanges, d'ateliers parents-enfants ou de conférences animées par des professionnels**.

Cependant, la participation à ces dispositifs reste faible : **87 % des familles déclarent ne jamais avoir participé à ce type de rencontres**, principalement par manque d'information ou de disponibilité.

Ces éléments soulignent **un enjeu de développement et de meilleure visibilité des actions de soutien à la parentalité**.

c. Une offre d'activités et de loisirs appréciée mais encore perfectible

Plus de la moitié des répondants déclarent pratiquer des activités sportives, culturelles ou de loisirs sur la commune. Les activités de loisirs et sportives apparaissent comme **des vecteurs importants de lien social**.

Néanmoins, **plusieurs limites** sont identifiées :

- Horaires parfois inadaptés,
- Manque de certaines activités,
- Coût financier,
- Engagement à l'année jugé contraignant.

Pour les enfants et adolescents, l'offre semble également perfectible.

L'enquête C.T.G montre notamment que :

- **68 %** des familles estiment **mal connaître les activités proposées pour les adolescents**,
- **56 %** se déclarent **insatisfaites de l'offre d'activités pour les jeunes**, principalement en raison du manque de **diversité** et du **coût**.

Les pratiques des adolescents montrent par ailleurs une forte présence des **écrans et des réseaux sociaux**, ce qui renforce l'enjeu de proposer **des espaces et activités attractifs favorisant les rencontres et les pratiques collectives**.

d. Un lien social globalement solide mais des situations d'isolement à prévenir

Les résultats mettent en évidence un **niveau relativement élevé de solidarité et de soutien informel** : 92 % des répondants déclarent pouvoir compter sur un proche en cas de besoin.

Cependant, certaines situations d'isolement existent :

- **13 %** des habitants **se sentent isolés**,
- **20 %** ont **5 contacts ou moins par semaine**.

Les personnes les plus concernées sont principalement les **personnes âgées** et les **familles monoparentales**.

Ces constats montrent l'importance de **maintenir et développer des lieux de rencontre et de convivialité sur la commune**.

e. Un rôle reconnu du Centre Socioculturel dans la vie locale

Le C.S.C. apparaît comme **un équipement central de la vie sociale locale** : 92 % des répondants déclarent le connaître, 58 % le fréquentent et 83 % jugent sa présence utile sur le territoire.

Les habitants soulignent particulièrement : la qualité de l'accueil, la diversité des activités, et son rôle dans l'animation de la vie locale.

Plusieurs **axes d'amélioration** sont toutefois évoqués :

- Amélioration des **locaux** et du **matériel**,
- Augmentation de la **capacité d'accueil** pour les activités et les accueils de loisirs,
- **Développement de certaines activités** (notamment culturelles ou manuelles),
- Adaptation des **horaires** pour les actifs,
- Amélioration de la **communication**.

Ces attentes confirment la place du C.S.C. comme **acteur central de l'animation sociale et culturelle du territoire**.

f. Un enjeu transversal d'information et de lisibilité des services

Malgré une bonne connaissance globale des animations locales (85 % des répondants), plusieurs résultats montrent **un déficit d'information sur certains services**. Ainsi :

- **68 %** des familles disent **mal connaître les services destinés aux adolescents**,
- **66 %** estiment **ne pas disposer d'informations suffisantes** sur leurs droits et les aides existantes,
- Certaines familles ne participent pas aux actions existantes par **manque d'information ou de visibilité**.

Ces éléments mettent en évidence un **enjeu important de communication, d'orientation et de médiation vers les services existants**.

2. « Porteurs de paroles » :

Entre mi-décembre 2025 et fin janvier 2026, plusieurs temps de « porteurs de paroles » ont été organisés chaque semaine par l'équipe de salariés de l'association, autour d'une question différente : soit 5 questions différentes abordées sur la période, et détaillées ci-après.

Ces temps se sont déroulés à la fois **dans l'espace public** (marché, parcs, espaces de passage) et **au sein du C.S.C.**, notamment dans le patio, afin de recueillir la parole des habitants et des usagers au plus près de leurs pratiques.

Au fil des semaines, l'ensemble des contributions est resté affiché dans le patio, constituant une **véritable exposition évolutive**. Ce support visible a favorisé des échanges spontanés entre usagers, ainsi qu'avec les salariés et bénévoles, permettant de faire émerger des discussions parfois inédites. Cette démarche participative a suscité un réel intérêt, les habitants se montrant attentifs à la suite donnée à leurs contributions et en attente des éléments d'analyse et de restitution.

a. « En tant qu'habitant du territoire, j'ai besoin ... »

Les contributions des habitants font émerger des thématiques majeures qui permettent d'identifier les principaux enjeux du territoire. Elles traduisent à la fois des besoins matériels, relationnels et des aspirations à une vie locale plus conviviale et participative.

Les paroles recueillies montrent que les habitants considèrent leur territoire comme globalement bien équipé, mais expriment plusieurs attentes pour améliorer leur qualité de vie et renforcer la vie collective. Les contributions mettent particulièrement en avant :

- Le besoin de **lien social et de convivialité**
- La volonté de **retrouver des temps festifs et rassembleurs**
- L'importance de **faciliter les déplacements et l'accessibilité**
- L'enjeu d'**accompagner le vieillissement de la population**
- La nécessité de **mieux faire connaître les actions existantes**
- Et le potentiel d'**engagement des habitants dans la vie locale**.

Ces éléments soulignent l'importance de développer des actions qui favorisent **la rencontre, la participation et la solidarité**, afin de renforcer le sentiment d'appartenance et la dynamique collective du territoire.

b. « Dans un monde idéal, le C.S.C. serait /au C.S.C. il y aurait ... »

Les contributions des habitants font apparaître plusieurs attentes concernant l'évolution du C.S.C. Elles traduisent à la fois **des aspirations en matière d'animations, de lien social, d'équipements, de fonctionnement et de visibilité du C.S.C. dans la vie locale**.

Les paroles recueillies montrent que les habitants imaginent le C.S.C. comme **un lieu encore plus vivant, ouvert, créatif et central dans la dynamique du territoire**. Les contributions mettent particulièrement en avant :

- Le souhait d'un **C.S.C. plus visible** et plus fréquenté
- L'envie de développer les animations, les **activités culturelles et festives**
- La nécessité de **renforcer les espaces de rencontre et de convivialité**
- L'importance d'**espaces** et d'équipements **adaptés**,
- Les **attentes des familles** concernant l'accueil des enfants
- Le **besoin de moyens humains** pour développer les actions.

Les propositions des enfants et des jeunes confirment également l'importance du C.S.C. comme **lieu de loisirs, de découverte et d'imagination**, tout en mettant en avant le besoin d'espaces ludiques, d'activités variées et de sorties.

Dans l'ensemble, ces contributions montrent que le C.S.C. est perçu comme **un acteur essentiel de la vie locale**, dont le potentiel pourrait encore être développé pour renforcer les dynamiques collectives du territoire.

c. « Quand je viens au C.S.C., je me sens ... »

Les réponses recueillies mettent en évidence un ressenti globalement très positif des habitants lorsqu'ils fréquentent le C.S.C. Les paroles exprimées traduisent à la fois un **sentiment d'accueil, de convivialité et de bien-être**, mais aussi l'importance du C.S.C. comme **lieu de lien social, d'activités et de ressources pour les habitants**.

Les témoignages recueillis auprès des enfants et des jeunes confirment également que le C.S.C. constitue **un espace de loisirs, de rencontres et de découverte**, tout en faisant apparaître certaines attentes concernant la diversité des activités et les sorties.

Les paroles recueillies montrent que le C.S.C. est perçu par les habitants comme **un lieu accueillant, convivial et rassurant**, où chacun peut trouver des activités, rencontrer d'autres personnes et partager des moments collectifs.

Les contributions mettent particulièrement en avant :

- La **qualité de l'accueil** et la **bienveillance** de l'équipe,

- **L'importance des rencontres** et de la convivialité
- Les effets positifs des activités sur le **bien-être** des habitants
- **La confiance des familles** dans l'accueil des enfants
- Le plaisir des enfants et des jeunes à participer aux activités.

Certaines contributions soulignent également des attentes concernant **la diversité des activités, l'accès aux sorties et la capacité d'accueil de certaines actions.**

Le C.S.C. apparaît ainsi comme **un lieu ressource du territoire**, contribuant à la fois au lien social, au bien-être des habitants et à la dynamique collective locale.

d. « Le C.S.C., un lieu pour ... »

Les contributions des habitants mettent en évidence la manière dont le Centre Socioculturel est perçu dans ses fonctions et dans son rôle au sein du territoire.

Les paroles recueillies montrent que le C.S.C. est principalement identifié comme **un lieu de rencontres, d'activités, d'entraide et de vie collective**, accessible à différents publics.

Elles traduisent également l'importance du Centre Socioculturel comme **espace de lien social, d'apprentissage et d'accompagnement dans la vie quotidienne.**

Les paroles recueillies montrent que le C.S.C. est perçu par les habitants comme **un lieu essentiel de la vie locale**, remplissant plusieurs fonctions complémentaires.

Les contributions mettent particulièrement en avant :

- Son rôle de **lieu de rencontres et de convivialité**
- Son importance comme **espace d'activités et de loisirs**
- Sa fonction de **lieu de solidarité et d'inclusion**,
- Sa place centrale dans **l'accompagnement des familles et des enfants**
- Son potentiel comme **lieu d'initiative et de projets collectifs.**

Les contributions des enfants et des adolescents confirment également l'importance du C.S.C. comme **espace de socialisation, de découverte et de loisirs**, favorisant les rencontres et les activités partagées.

Dans l'ensemble, ces éléments confirment la place du C.S.C. comme **acteur structurant du lien social et de l'animation de la vie locale sur le territoire.**

e. « Si demain, le C.S.C. disparaissait ... »

Si le C.S.C. disparaissait, les habitants anticipent : un **vide social**, une perte de convivialité, une difficulté accrue pour les familles, une rupture dans l'accès aux activités, une **augmentation de l'isolement**. Ils expriment :

- La disparition d'un **pilier de vie locale**
- La perte du lien social et de la convivialité
- Un **impact majeur** sur les familles et les enfants
- La perte d'un espace d'apprentissage et de développement personnel
- Une dépendance assumée mais réaliste
- Une **dimension affective** très forte

Le **C.S.C. est perçu comme un poumon social**, un repère affectif, un levier éducatif et un **outil d'équité territoriale.**

Cette question révèle la **valeur stratégique actuelle du C.S.C.** : il ne représente pas seulement une offre d'activités, mais une **infrastructure sociale essentielle à l'équilibre du territoire.**

3. Éléments saillants de la parole des habitants et usagers :

Il ressort des recueils via les questionnaires et porteurs de paroles :

- ❖ Certains habitants rencontrent des **difficultés pour se déplacer ou accéder facilement aux services** : « *Les trottoirs ne sont pas toujours pratiques* », « *les arrêts de bus sont loin* », « *il faudrait plus de bancs pour se poser* ».
➔ La **mobilité et l'accessibilité de l'espace public** conditionnent l'accès aux activités, aux services et au lien social.
- ❖ Les familles rencontrent notamment des **difficultés pour organiser la garde des enfants et accéder aux activités** : « *C'est compliqué de trouver un mode de garde* », « *les vacances scolaires sont difficiles à gérer* », « *le coût des activités compte beaucoup* ».
➔ Le territoire doit **adapter et renforcer les solutions d'accueil des enfants et le soutien aux parents**.
- ❖ **Les activités** sportives, culturelles et de loisirs sont **très appréciées mais certaines attentes subsistent** : « *On aimerait plus de sorties* », « *plus d'activités pour les ados* », « *certaines activités sont trop chères* ».
➔ Les activités sont **un levier essentiel de socialisation, d'épanouissement et de découverte**, notamment pour les jeunes.
- ❖ Les habitants accordent une grande **importance aux moments de partage et aux rencontres** : « *On a besoin de lieux pour se retrouver* », « *les événements permettent de rencontrer les gens* », « *c'est important pour ne pas rester seul* ».
➔ Le développement de **lieux et d'animations favorisant la convivialité et les solidarités locales** reste un enjeu important.
- ❖ Le **C.S.C. est largement identifié et fréquenté** : « *C'est un lieu pour se rencontrer* », « *on vient pour les activités* », « *on ne voit pas Marly sans le centre* ».
➔ Le C.S.C. est perçu comme **un repère important et un véritable "poumon social" de la commune**.
- ❖ Certains habitants disent **manquer d'informations sur les services et activités existants** : « *On ne sait pas toujours ce qui est proposé* », « *il faudrait mieux communiquer* ».
➔ Un enjeu de **communication, d'orientation vers les services et de participation des habitants à la vie locale**.

L'ensemble des contributions illustre **l'attachement des habitants à leur territoire et au C.S.C.**, ainsi que **leur volonté de participer aux réflexions et aux dynamiques collectives locales**.

B. Les paroles des acteurs

1. Les temps de rencontres avec les différents acteurs du territoire :

Dans le cadre du diagnostic, **3 temps de rencontres collectives** ont été organisés, réunissant successivement les **salariés**, les **administrateurs** et les **acteurs du territoire** (collectivités, acteurs éducatifs, associatifs, médico-sociaux, institutionnels...).

Ces temps d'échanges avaient pour objectif de **recueillir la parole de chacun**, de **croiser les regards** et de faire émerger **les convergences, les écarts de perception et les enjeux partagés** à l'échelle du territoire.

Les échanges ont porté sur plusieurs thématiques structurantes (communes ou spécifiques selon les groupes), à savoir : la perception de l'animation de la vie sociale sur le territoire ; l'identification des besoins des habitants ; les freins d'accès aux services et aux activités ; la qualité et l'organisation du partenariat local ; les évolutions et points de vigilance pour les années à venir ; la place et le rôle de l'association L.A.C.É. dans cet écosystème.

a. Concernant la perception de l'animation de la vie sociale (A.V.S) sur le Territoire (par les salariés et administrateurs) :

➤ Une vision très opérationnelle et de terrain chez les salariés :

- L'A.V.S. comme **accompagnement humain** : l'A.V.S. est d'abord perçue comme une **relation humaine directe**, ancrée dans le quotidien.
- Une action **concrète et territorialisée** : une vision très incarnée de ce qu'est l'A.V.S. (ce sont **des actions, des lieux, des temps précis**).
- Une conscience **des limites et points de vigilance** : ils portent un regard lucide sur les **fragilités organisationnelles et territoriales**.

➤ Une vision plus stratégique et structurante chez les administrateurs :

- L'A.V.S. comme **démarche d'« aller-vers »** : l'A.V.S. est vue comme un **outil d'émancipation collective et de participation citoyenne**.
- Une **fonction de coordination et de structuration** : une vision plus macro où l'A.V.S. organise, structure, relie.
- Une approche large de l'écosystème local : **l'A.V.S. dépasse le C.S.C.**, elle s'inscrit dans tout l'écosystème de Marly.

➤ Des points de concordance forts entre salariés et administrateurs :

- **L'humain au centre** : l'AV.S est clairement identifiée comme un **projet social centré sur l'humain**.
- **Le collectif et le lien social** : l'A.V.S. est perçue comme un **outil de cohésion sociale territoriale**.
- **Une inscription territoriale forte** : l'A.V.S. est pensée comme un **maillage territorial**.

➤ Il en ressort :

Une vision commune de ce qu'est l'A.V.S. : lien social, lutte contre l'isolement, accompagnement humain, action collective.

Une complémentarité saine entre la vision stratégique des administrateurs et la réalité opérationnelle décrite par les salariés.

Des points de vigilance importants :

- Équité territoriale (Frescaty, nouveaux quartiers)
- Lisibilité et coordination des actions
- Mobilisation et ressources humaines
- Fréquentation des événements

b. Concernant la perception des besoins des habitants du territoire (par les salariés et partenariats) :

➤ Ce qui ressort chez les salariés :

- **Une forte préoccupation autour de la garde et de la parentalité** : la question de la conciliation vie familiale / vie professionnelle est centrale.
- **Un besoin fort de lien social et de rencontres** : le besoin d'A.V.S. comme espace relationnel souple et accessible est très présent.
- **L'accessibilité financière et administrative** : il existe un besoin de simplification, lisibilité et accompagnement administratif et financier.
- **Un enjeu majeur de communication** : la communication apparaît comme un besoin structurant transversal.
- **Mobilité et accessibilité** : la mobilité constitue un frein concret à l'accès aux services et aux activités.
- **Les contradictions soulignées** : les salariés notent une difficulté d'adéquation entre offre proposée (en réponse aux besoins exprimés par les habitants) et participation effective.

➤ Ce qui ressort chez les partenaires :

- **Un vieillissement de la population très présent** : la question du **vieillissement et de l'autonomie** est un enjeu majeur.
- **Besoin global de garde et de structures d'accueil** : la tension sur les capacités d'accueil est clairement identifiée.
- **Santé et accompagnement social** : ils identifient des besoins **médico-sociaux et préventifs** plus larges.
- **Infrastructures et moyens matériels** : la question des **équipements et de l'aménagement territorial** est centrale.
- **Lien social, intergénérationnel et citoyenneté** : vision d'un territoire où les habitants deviennent **acteurs de la commune**.
- **Communication et fracture numérique** : la question de l'accès à l'information et aux droits est fortement structurante.

➤ Points de concordance forts :

- **Le lien social comme priorité** : le besoin relationnel (lutte contre l'isolement, espaces de rencontres, activités régulières, intergénérationnel) est central.
- **Tension sur les capacités d'accueil** : enjeu majeur d'adaptation à l'évolution démographique.
- **Mobilité problématique** : la mobilité apparaît comme un frein transversal.
- **Communication insuffisante** : la communication est un levier stratégique majeur.

➤ Il en ressort :

Trois enjeux majeurs structurants :

- Vieillissement de la population
- Tension sur les structures d'accueil

- Isolement (seniors, familles, aidants, jeunes)

Deux freins transversaux :

- Mobilité
- Communication / accès à l'information

Une évolution démographique qui met sous pression :

- Écoles
- Accueils collectifs
- Santé
- Logement

c. Concernant la perception des freins rencontrés par les habitants dans l'accès aux services et activités proposés sur le territoire (par les salariés et les partenaires)

➤ **Ce qui ressort le plus chez les salariés :**

- **Un problème d'identification et de lisibilité du C.S.C. :** le premier frein identifié est un déficit d'image, de compréhension et de lisibilité de l'offre.
- **Des freins matériels et logistiques :** les contraintes organisationnelles et matérielles limitent l'accès réel aux services.
- **Freins financiers et administratifs :** l'accès peut être freiné par la **rigidité administrative et financière**.
- **Freins comportementaux et sociaux :** l'accès ne dépend pas uniquement de l'offre, mais aussi du **rapport des habitants aux services et aux autres**.

➤ **Ce qui ressort le plus chez les partenaires :**

- **Un déficit structurel de communication territoriale :** le frein principal est un problème systémique d'organisation et de diffusion de l'information.
- **Le coût et l'accessibilité financière :** la dimension économique apparaît comme un frein structurant.
- **Mobilité et urbanisme :** l'organisation spatiale du territoire génère des inégalités d'accès.
- **Manque de places et d'infrastructures :** le territoire semble sous tension en termes de capacité d'accueil.
- **Freins psychosociaux :** les freins sont aussi liés à la confiance, à l'image de soi et au rapport aux institutions.

➤ **Points de concordance forts :**

- **La communication est le frein majeur :** la question n'est pas seulement de « proposer », mais **rendre visible et compréhensible**.
- **La mobilité est un frein structurant :** le territoire crée de la distance physique et symbolique.
- **La saturation des structures :** l'offre ne suit pas toujours la demande.
- **Les démarches administratives et financières :** l'accès aux services est parfois perçu comme complexe et dissuasif.

➤ **Il en ressort :**

Le premier frein n'est pas l'absence d'offre mais :

- Le manque de lisibilité
- La complexité d'accès



- La mauvaise orientation

Trois freins structurants transversaux : la communication, la mobilité et la capacité d'accueil.

Des freins invisibles mais puissants :

- Peur du jugement
- Difficulté à franchir la porte
- Individualisme
- Méconnaissance des droits

d. Concernant la perception du travail en partenariat sur le territoire (par les partenaires)

➤ Les partenaires expriment :

- **Un partenariat qui existe... mais de manière fragile et inégale** : le partenariat est perçu comme réel mais peu structuré, inégal et dépendant des personnes.
- **Une forte problématique d'interconnaissance** : le premier frein partenarial est un déficit d'interconnaissance et de visibilité mutuelle. Cela génère : concurrence, incompréhension, cloisonnement, sentiment d'échec (« c'est raté »).
- **Une coopération souvent technique plutôt que stratégique** : il existe une coopération opérationnelle, mais peu de **vision collective partagée**.
- **Des contraintes structurelles fortes** : le contexte budgétaire et humain rend difficile l'investissement dans du partenariat de qualité.
- **La question de la concurrence** : il existe une tension entre logique coopérative et logique concurrentielle.
- **Des attentes très claires pour améliorer le partenariat** : les partenaires formulent plusieurs pistes concrètes :
 - **Créer des espaces de rencontre** : lieu de vie des associations, maison des associations, C.S.C. comme lieu de rencontre partenarial, temps d'échanges réguliers, rencontres thématiques
 - **Structurer l'information** : outil / plateforme de partage, cartographie des acteurs, clarifier « qui fait quoi »
 - **Mutualiser davantage** : savoir-faire, matériel, moyens humains, services rendus
 - **Construire un projet commun** : les partenaires ne demandent pas seulement plus de lien, mais un cadre structuré et stratégique du partenariat.
- **La place possible de L.A.C.É dans ce partenariat** : il existe une attente implicite forte envers L.A.C.É comme **acteur structurant du partenariat local**.

➤ Il ressort :

Le partenariat existe mais est **fragile, peu structuré**, dépendant des personnes, **souvent technique**. Le problème central est **la méconnaissance des acteurs, le manque de lisibilité, l'absence de temps dédiés**. Les **contraintes budgétaires et humaines** limitent la capacité à coopérer et renforcent le cloisonnement.

Les partenaires expriment un besoin clair de : coordination, interconnaissance mutualisation, vision commune. Ils identifient L.A.C.É comme un acteur pouvant jouer un rôle de **facilitateur et d'animateur du réseau partenarial**.

e. Concernant les évolutions et points de vigilances à avoir pour les 4 années à venir (par les administrateurs, les salariés et les partenaires)

➤ Ce qui ressort le plus chez les administrateurs :

- **Un enjeu territorial fort : aller vers les nouveaux quartiers :** la priorité est l'équité territoriale et l'aller-vers.
- **Anticiper le vieillissement :** préoccupation forte autour de l'évolution démographique.
- **Diversifier et renouveler les publics :** vision d'un élargissement de la base sociale et citoyenne.
- **Vigilance sur la communication :** la communication reste un axe stratégique majeur.
- **Mutualisation territoriale :** ouverture à une logique interterritoriale et partenariale.

➤ Ce qui ressort le plus chez les salariés :

- **Communication interne et externe :** ils perçoivent la communication comme un levier interne ET externe.
- **Adapter l'offre au vieillissement (sans se spécialiser uniquement seniors) :** enjeu d'équilibre générationnel.
- **Adapter les infrastructures :** vision très concrète des évolutions nécessaires.
- **Vigilance économique :** préoccupation sur la soutenabilité financière du modèle.
- **Bénévolat et coopération :** le bénévolat est vu comme un pilier à consolider.
- **Se réinventer :** volonté d'adaptation permanente.

➤ Ce qui ressort le plus chez les partenaires :

- **Structurer et clarifier l'organisation territoriale :** forte attente d'une structuration et centralisation.
- **Mobilité et accessibilité :** l'accessibilité globale est un axe prioritaire.
- **Anticiper l'isolement des seniors :** enjeu majeur sur les 4 années à venir.
- **Ne pas oublier la jeunesse :** double vigilance : seniors ET jeunesse.
- **Recréer de la solidarité et de la mixité :** vision sociétale en recréant du collectif.
- **Vigilance sur les coûts :** dimension sociale et économique très présente.

➤ Points de concordance majeurs :

- **Aller vers les nouveaux quartiers :** l'équilibre territorial est un enjeu prioritaire.
- **Communication à revoir en profondeur :** la communication devient un axe structurant du futur projet social.
- **Anticiper le vieillissement :** transition démographique incontournable.
- **Renforcer la coopération :** nécessité d'une gouvernance territoriale plus intégrée.

➤ Il en ressort :

Les trois groupes partagent une vision très cohérente des défis à venir :

- Un territoire qui s'étend et se transforme
- Une population qui vieillit : seniors à accompagner, jeunes à mobiliser, équilibre intergénérationnel à préserver.
- Des besoins de lisibilité et de coordination
- Une nécessité de décloisonner, mutualiser, structurer, centraliser l'information.

Une vigilance économique :

- Appauvrissement potentiel

- Coût des services
- Financements à sécuriser

f. Concernant la place que l'association L.A.C.É. peut avoir dans les années à venir (par les salariés et les administrateurs)

➤ Ce qui ressort le plus chez les salariés :

- **Une place centrale et structurante sur le territoire :** LACÉ est perçue comme un **acteur pivot de l'animation sociale locale**
- **Un rôle d'accompagnement et d'émancipation :** LACÉ n'est pas seulement un organisateur d'activités, mais un **facilitateur social et citoyen**.
- **Un espace sécurisant et symbolique :** dimension affective et symbolique forte.
- **Un rôle de coordination à renforcer :** ils voient LACÉ comme un **chef d'orchestre territorial possible**.
- **Des besoins pour assumer ce rôle** (besoin de confiance et de légitimité, de moyens supplémentaires, de liens opérationnels renforcés avec la ville, de consolider le comité de gestion, de conscientisation de l'impact) : ils ressentent un **écart entre leur rôle réel et la reconnaissance institutionnelle**.

➤ Ce qui ressort le plus chez les administrateurs :

- **Une reconnaissance claire d'une place centrale :** vision stratégique claire d'un **acteur structurant du territoire**.
- **Un enjeu majeur de communication externe** (dire ce que l'on fait, se faire connaître, développer la communication de l'association) : conscience que la centralité n'est pas toujours visible.
- **Une co-construction à renforcer avec la Ville** (développer la co-construction des politiques publiques locales, risque que cela freine le projet social) : la relation institutionnelle est identifiée comme un levier stratégique.
- **La question du bénévolat et de l'engagement** (mobiliser d'autres bénévoles, donner envie, etc.) : Enjeu fort autour de la participation citoyenne.
- **Adaptation démographique :** S'adapter à la nouvelle démographie

➤ Points de concordance majeurs :

- **LACÉ est un acteur central du territoire :** La légitimité interne est claire et partagée.
- **LACÉ est créatrice de lien social :** Identité profondément sociale et humaine.
- **Un enjeu majeur de visibilité :** La reconnaissance externe reste un défi.
- **Nécessité de renforcer la gouvernance et l'engagement :** La participation citoyenne est un enjeu structurant.

➤ Il en ressort :

2 nuances intéressantes entre les regards des salariés et des administrateurs :

- **Les salariés expriment davantage le besoin de légitimité et de moyens :** ils ressentent un manque de reconnaissance implicite et un besoin de soutien institutionnel,
- **Les administrateurs adoptent une posture plus stratégique et politique :** ils parlent de co-construction avec la ville, de développement institutionnel et de positionnement stratégique.

LACÉ est perçue comme : centrale, structurante, fédératrice et créatrice de liens.

L'association a un rôle potentiel à renforcer en termes de **coordination territoriale**, maillage associatif et **co-construction politique**.

Les **défis internes pour l'avenir** concernent : la gouvernance, la mobilisation bénévole, ainsi que les moyens financiers et humains.

En parallèle, il existe 3 **enjeux externes** : concernant la visibilité, la reconnaissance et la légitimité institutionnelle.

Le défi n'est pas de redéfinir le rôle de l'association, mais de :

- Le consolider
- Le rendre visible
- Le structurer
- **Lui donner les moyens de ses ambitions.**

2. *Éléments saillants de la parole des acteurs du territoire :*

Il ressort des recueils des paroles des acteurs :

- Une vision partagée de l'animation de la vie sociale
 - Une **complémentarité forte entre vision stratégique et réalité opérationnelle**, avec un objectif commun : **renforcer le lien social et la cohésion sur le territoire**.
 - Les salariés et les administrateurs partagent une vision globalement convergente de l'A.V.S., tout en l'appréhendant sous des angles différents.
- Des besoins habitants clairement identifiés par l'ensemble des acteurs
 - 3 enjeux structurants pour le territoire : vieillissement de la population, capacité d'accueil des services et équipements, lutte contre l'isolement (seniors, familles, jeunes)
- Des freins d'accès aux services bien identifiés qui ne sont pas uniquement liés à l'offre existante
 - Les principaux freins ne sont pas seulement matériels mais aussi informationnels, organisationnels et sociaux. 3 freins structurants apparaissent : communication – mobilité – capacité d'accueil.
- Un partenariat présent mais encore fragile
 - Le partenariat local existe mais reste inégal et dépend souvent des relations entre personnes.
 - Un besoin partagé de : **mieux se connaître, structurer les échanges, mutualiser certaines ressources, construire une vision territoriale commune** basée sur une véritable politique locale.
 - Les partenaires identifient également **L.A.C.É et le C.S.C. comme un acteur pouvant jouer un rôle de facilitateur et d'animateur du réseau local**.
- Des défis partagés pour les années à venir
 - Les administrateurs, salariés et partenaires identifient des évolutions importantes pour le territoire (transformations démographiques et sociales) qui nécessitent une **adaptation des services, des coopérations et des modes d'intervention**.
 - Le développement de la coopération et le décloisonnement du partenariat nécessitera de mobiliser des moyens (financiers et humains) qui à ce jour, sont limités pour les différents acteurs.
- Un enjeu transversal : coordination et lisibilité
 - Les échanges entre acteurs montrent que le principal défi n'est pas uniquement de développer de nouvelles actions, mais de :
 - Mieux coordonner les initiatives existantes,
 - Améliorer la circulation de l'information,
 - Renforcer les coopérations entre structures,
 - Rendre l'offre plus lisible pour les habitants.

IV. Identification des problématiques de territoire issues du diagnostic partagé :

Le diagnostic met en évidence un territoire globalement dynamique et bien doté, mais confronté aux enjeux suivants :

1. Une accessibilité inégale au territoire, aux services et aux activités

Malgré une offre existante, l'accès reste inégal :

- Difficultés de mobilité (transports, cheminements, éloignement),
- Inégalités entre quartiers (notamment Frescaty),
- Accessibilité limitée pour certains publics (seniors, personnes en situation de handicap)
- Difficultés d'accès à certaines actions éducatives, sociales ou numériques selon les publics.

Problématique : *Comment garantir un accès effectif et équitable aux ressources et services du territoire pour tous les habitants ?*

2. Une tension croissante sur les services à destination des familles

Les besoins liés à l'enfance et à la parentalité sont fortement exprimés :

- Manque de places en modes de garde,
- Difficultés pendant les vacances scolaires,
- Coût et horaires peu adaptés,
- Besoin d'accompagnement des parents,
- Attentes autour de la réussite éducative, de la scolarité et des usages numériques chez les jeunes.

Problématique : *Comment adapter l'offre d'accueil, de soutien aux familles et d'accompagnement éducatif à l'évolution des besoins et des modes de vie ?*

3. Un risque d'isolement pour certains publics malgré un territoire dynamique

Si le lien social et les solidarités informelles sont globalement présents, certaines fragilités apparaissent :

- Isolement des personnes âgées,
- Situations de monoparentalité,
- Habitants peu engagés ou éloignés des dynamiques locales,
- Fragilisation des espaces de rencontres.

Problématique : *Comment prévenir l'isolement, renforcer les solidarités locales et dynamiques de lien social pour tous les publics ?*

4. Une offre d'activités existante mais pas toujours adaptée ou accessible

Des limites sont identifiées dans l'offre actuelle :

- Manque de diversité (notamment pour les jeunes),
- Horaires peu compatibles avec les actifs,
- Coût parfois dissuasif,

- Inadéquation entre l'offre et les attentes.

Problématique : Comment proposer une offre d'activités plus accessible, diversifiée et adaptée aux différents publics ?

5. Un déficit de lisibilité, d'information et d'orientation

Un enjeu transversal majeur :

- Méconnaissance des services existants,
- Difficulté à identifier les bons interlocuteurs,
- Manque d'information sur les droits,
- Communication perçue comme insuffisante ou peu lisible.

Problématique : Comment améliorer la visibilité, la compréhension et l'accès à l'information pour les habitants ?

6. Une montée des fragilités sociales dans un territoire globalement favorisé

Les données montrent une évolution préoccupante :

- Augmentation des situations de précarité,
- Hausse des bénéficiaires d'aides sociales,
- Difficultés liées au logement,
- Diversification des profils en difficulté,
- Risque d'exclusion numérique et sociale pour certains publics.

Problématique : Comment accompagner la montée des fragilités sociales sans stigmatiser, dans un territoire perçu comme favorisé ?

7. Un vieillissement de la population à anticiper

Une transformation démographique en cours :

- Augmentation des + 60 ans,
- Besoins croissants en autonomie, santé, lien social,
- Risque d'isolement renforcé,
- Nécessité de préserver les solidarités intergénérationnelles.

Problématique : Comment adapter le territoire et les services au vieillissement de la population tout en préservant les solidarités et l'équilibre intergénérationnel ?

8. Un partenariat existant mais encore peu structuré

Les acteurs pointent :

- Un manque de coordination,
- Une interconnaissance limitée,
- Des coopérations souvent ponctuelles,
- Peu de vision stratégique commune,
- Des besoins de complémentarité autour des enjeux éducatifs et sociaux

Problématique : *Comment structurer, animer et renforcer les coopérations entre acteurs afin de mieux répondre collectivement aux enjeux sociaux, éducatifs et de transition du territoire ?*

9. *Un enjeu de cohérence et de lisibilité globale de l'action territoriale*

Au-delà des actions elles-mêmes :

- Multiplication des dispositifs,
- Manque de lisibilité pour les habitants,
- Difficulté à coordonner l'existant.

Problématique : *Comment rendre l'action sociale et territoriale plus lisible, cohérente et accessible ?*



**Partie 3 : Projet de
l'association pour la
nouvelle période
d'agrément 2026-2030**

V. Les problématiques de Territoire retenues par l'association

Habitants, acteurs du territoire, usagers et professionnels du C.S.C. s'accordent sur les constats évoqués précédemment. Au regard du diagnostic réalisé et du bilan de la période précédente, nous avons fait ressortir un certain nombre d'éléments de connaissances sociales et territoriales qui ont fait émerger les problématiques suivantes dont certaines sont dans la continuité du précédent projet :

- Une accessibilité encore partielle aux services, aux activités, aux droits et aux ressources du territoire ;
- Une adaptation nécessaire de l'offre aux besoins des familles, des jeunes et aux évolutions des modes de vie ;
- Une vigilance renforcée face aux risques d'isolement et aux fragilités sociales émergentes ;
- Une mobilisation et une participation des habitants encore inégales
- Un besoin de renforcer les solidarités locales, les dynamiques collectives et les liens intergénérationnels ;
- Un déficit de lisibilité, d'information et d'orientation limitant l'accès effectif aux ressources existantes ;
- Une nécessité de poursuivre l'adaptation du projet social face à l'évolution démographique, notamment autour du vieillissement de la population et des nouvelles vulnérabilités ;
- Un rôle du C.S.C. reconnu comme acteur ressource du territoire, mais dont la fonction de coopération, de mise en réseau et d'animation territoriale à davantage structurer et légitimer.

Ces problématiques nous amènent également à porter une attention particulière quant à l'accompagnement de l'ensemble des parties prenantes (habitants, adhérents, administrateurs, acteurs locaux, salariés) dans la compréhension du projet global (place et rôle de chacun dans sa déclinaison). Ce volet transversal permettra sur l'ensemble de la période d'agrément de décliner un projet global plus efficient qui rayonnera sur l'ensemble du territoire.

VI. Le contenu du projet 2026-2030

La partie qui va suivre s'appuie sur l'ensemble des éléments recueillis au cours de cette démarche. Ce sont les axes de travail retenus par les acteurs : les habitants, les partenaires associatifs et institutionnels, les élus et l'association L.A.C.É. (salariés, administrateurs, bénévoles, adhérents).

Il est à noter que les axes formulés ne s'attachent pas à un public spécifique mais sont transversaux et complémentaires les uns aux autres.

De plus, une vigilance sera portée sur la nature des actions et services déclinés au cours du projet.

Nature des actions déclinées dans le cadre de l'Animation Globale-Coordination (A.G.C.) :

Offres de service, d'activités créatrices de lien social, actions favorisant une dimension familiale-parentale, développement social local, actions intergénérationnelles, attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et accompagnement proposé, actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire en raison des problématiques sociales.

Nature des actions déclinées dans le cadre de l'Animation Collective Famille (A.C.F.) :

Offres de service (action d'accompagnement individuel ou collectif, de développement de l'autonomie, soutien à la fonction parentale, consolidation des groupes familiaux à travers la relation, restaurations des liens familiaux, développement des liens sociaux et des solidarités...) activités

créatrices de lien social (échange de savoirs, bourses, trocs, ateliers initiés par le C.S.C. sur une idée des habitants, des partenaires ou de l'équipe, etc.).

A. Définition et présentation des nouveaux axes de travail

A partir du bilan de la précédente période d'agrément, du diagnostic de territoire (qui inclut le recueil de la parole des habitants et des acteurs) et des problématiques retenues, l'équipe de salariés et les administrateurs ont formulé 3 axes de travail pour l'agrément 2026-2030, à savoir :

Axe 1 : Garantir un accès effectif et équitable aux services, aux droits et aux activités

Axe 2 : Faire de l'Animation de la Vie Sociale (A.V.S) sur le territoire un véritable levier de lien social, de participation et de pouvoir d'agir

Axe 3 : Contribuer au renforcement de la coordination territoriale et la lisibilité de l'offre territoriale

B. Déclinaison des axes

AXE 1 : Garantir un accès effectif et équitable aux services, aux droits et aux activités

Éléments saillants	Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Pistes d'action et de réflexion	Effets attendus
Accessibilité et mobilité • Difficultés de déplacement (trottoirs, transports, éloignement) • Inégalités territoriales (quartier Frescaty) • Freins pour personnes âgées et en situation de handicap Impact : accès limité aux services, aux activités et au lien social pour certains habitants Familles et parentalité (enjeu majeur) • Manque de places en modes de garde • Difficultés pendant les vacances scolaires • Horaires et modalités peu adaptés • Coût des services • Besoin d'accompagnement (éducation, scolarité, numérique, parentalité) CTG : • 58% difficulté garde -3 ans • 65% difficulté vacances • 75% impact du coût Réussite éducative et accompagnement à la scolarité - Besoin d'accompagnement éducatif et de soutien aux familles - Attentes autour de la scolarité, du numérique et des relations parents/enfants - Renforcement du rôle éducatif de proximité du C.S.C. et du partenariat avec les établissements scolaires Publics vulnérables • 13% se sentent isolés (seniors, monoparents) • Hausse des situations de précarité • Difficultés d'accès aux droits • 66% manque d'information sur leurs droits Accès à l'information • Méconnaissance des services • Difficulté à identifier les interlocuteurs • Communication jugée insuffisante	Adapter l'offre de L.A.C.É aux réalités et aux besoins des habitants	Adapter les modalités de participation (horaires, formats, engagement) Ajuster l'offre d'activités Favoriser l'accessibilité financière	- Activités « à la carte » / sans engagement annuel - Créneaux en soirée / week-end - Développement d'activités pour adolescents /familles/Séniors - Tarification modulée / solidaire - Actions spécifiques parentalité (ateliers, temps parents-enfants)	- Que les habitants, notamment les familles, trouvent une offre adaptée à leurs contraintes - Que la fréquentation des actions se diversifie, en maintenant un équilibre générationnel - Que les freins financiers et organisationnels soient réduits
	Renforcer l'accessibilité globale (physique, sociale et territoriale)	Développer des actions hors-murs Prendre en compte les besoins spécifiques (mobilité, handicap, vieillissement) Réduire les inégalités territoriales (ex : Frescaty)	- Interventions dans les quartiers / espaces publics - Délocalisation d'activités - Partenariats de proximité (écoles, bailleurs, associations) - Adaptation des supports et espaces (accessibilité, confort) - Actions ciblées seniors / personnes à mobilité réduite - A.C.M inclusion	- Que les habitants éloignés du C.S.C. accèdent plus facilement aux actions - Que les publics fragiles soient mieux pris en compte sans pour autant être stigmatisés - Que le C.S.C. soit identifié sur l'ensemble du territoire
	Accompagner l'autonomie, la parentalité et les parcours éducatifs	Développer l'accompagnement aux démarches numériques Renforcer le repérage des publics en difficulté Soutenir les familles dans leur fonction parentale Proposer des actions bien vieillir aux seniors	- Permanences d'accompagnement aux droits - Ateliers numériques / démarches en ligne - Ateliers parentalité / conférences / groupes d'échange - Travail en lien avec les partenaires locaux - Actions ciblées seniors - Clas/partenariat établissements scolaires - R.P.E.	- Que les habitants accèdent plus facilement à leurs droits - Que les familles soient soutenues dans leur quotidien - Que les situations de fragilité soient repérées plus précocement - Que l'autonomie des habitants soit renforcée - Que les enfants et jeunes trouvent des espaces favorisant leur réussite, leur autonomie et leur ouverture

AXE 2 : Faire de l'Animation de la Vie Sociale (A.V.S) à Marly un véritable levier de lien social, de participation et de pouvoir d'agir

Eléments saillants	Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Pistes d'action et de réflexion	Effets attendus
Lien social et isolement 13% des habitants se sentent isolés 20% ont peu de contacts sociaux - Isolement des seniors et familles monoparentales Besoin fort de rencontres, convivialité, lieux de vie	Renforcer le lien social et prévenir les situations d'isolement	Développer des espaces de rencontre accessibles à tous Favoriser les actions intergénérationnelles Aller vers les publics isolés	- Temps conviviaux réguliers (cafés, événements, fêtes) sur nos activités et sur les temps d'accueil - Animation Sociale de Proximité (ASP) - Actions intergénérationnelles (jeunes/seniors/famille) - Actions d'"aller-vers"	- Que les habitants développent des relations sociales (inédites, nouvelles, ...) - Que les situations d'isolement diminuent - Que de nouveaux usagers franchissent la porte du C.S.C. et participent aux activités
Attentes des habitants - Besoin de lieux pour se retrouver - Importance des événements et animations - Attachement fort au C.S.C. comme lieu de lien social				
Parentalité et participation - Faible participation aux actions parentalité (87% n'ont jamais participé) - Manque d'information et de temps - Attentes d'ateliers parents-enfants, échanges, conférences		Favoriser l'implication des habitants dans la conception des actions Développer des espaces de participation Créer les conditions propices à l'expression et la prise d'initiative	- Instances de pilotage du projet (comité de gestion, commission, bureau ...), - Soutien aux initiatives habitants - Projets collectifs et participatifs au sein des différentes activités (Ateliers socioculturels, A.C.M...)	- Que les habitants deviennent acteurs du P.S.F.T - Que les actions soient davantage coconstruites avec les habitants - Que les formes d'implication et de participation se diversifient
Jeunes et familles - Manque d'activités pour adolescents - Pratiques centrées sur écrans - Besoin d'espaces d'expression et d'engagement	Structurer et valoriser les dynamiques d'engagement et de solidarité			
Solidarités locales et engagement citoyen - Forte attente autour de l'entraide, du bénévolat et des projets collectifs - Le C.S.C. identifié comme un "poumon social" et un lieu de participation - Développement d'actions collectives type Repair Café favorisant transmission, coopération et solidarité		Accompagner les parcours bénévoles Reconnaître et valoriser l'engagement Développer des actions ou initiatives habitantes à visée solidaires	- Parcours du bénévole : accueil, accompagnement, formation, valorisation, etc. - Temps de valorisation (événements, reconnaissance) - Implication dans la gouvernance associative - Soutien aux initiatives habitants - Repair 'cafés	- Que l'engagement bénévole se développe et se pérennise - Que le C.S.C. renforce son rôle de lieu d'initiative citoyenne - Que les compétences soient reconnues et valorisées - Que les actions collectives renforcent les solidarités et le sentiment d'appartenance
Transition écologique et nouvelles pratiques - Intérêt croissant pour les démarches autour du réemploi, du faire ensemble et des usages numériques - Actions déjà repérées comme supports de sensibilisation : (ex : Repair Café, ateliers numériques, IA, impression 3D)				
Publics vulnérables - Isolement renforcé chez certains publics - Difficulté à franchir la porte - Freins psychosociaux (confiance, légitimité)				



AXE 3 : Contribuer au renforcement de la coordination et la lisibilité de l'offre territoriale

Éléments saillants	Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Pistes d'action et de réflexion	Effets attendus
Partenariat - Coopération existante mais fragile - Manque d'interconnaissance - Peu de coordination structurée - Logiques parfois cloisonnées Lisibilité et information 66% manque d'info sur les droits 68% mauvaise connaissance des services (ados) - Difficulté à s'orienter Services aux familles - Tension sur les modes de garde - Manque de coordination entre acteurs - Besoin de lisibilité des dispositifs Organisation territoriale - Multiplicité d'acteurs et dispositifs (concurrence) - Manque de cohérence globale - Offre existante mais peu visible Publics vulnérables - Difficulté accrue à s'orienter dans le système - Non-recours aux droits - Isolement renforcé par manque d'information Positionnement de LACÉ - L.A.C.É identifié comme potentiel acteur central - Attente partenariale forte comme lieu ressource, facilitateur, coordinateur	Contribuer activement à la dynamique partenariale locale	Participer aux espaces de concertation existants (C.T.G, réseaux, groupes thématiques...) Être force de proposition dans les dynamiques collectives Favoriser les liens entre acteurs à partir des projets de L.A.C.É. Soutenir l'émergence de coopérations autour de besoins identifiés (jeunesse, parentalité, isolement...)	- Réunions partenariales thématiques - Temps de rencontre interacteurs - Co-construction de projets sur différentes thématiques - R.P.E.	- Que les acteurs se connaissent mieux - Que les coopérations soient renforcées - Que les réponses aux besoins soient plus cohérentes
	Améliorer la lisibilité de l'offre et l'orientation des habitants	Simplifier et adapter la communication Renforcer la fonction d'accueil et d'orientation Organiser et/ou participer à des temps de rencontres réguliers avec les partenaires	- Supports de communication simplifiés - Actions d'information sur les droits - Accueil renforcé au sein C.S.C. - Temps de coordination partenariale - R.P.E.	- Que les habitants identifient mieux les services existants - Que l'accès à l'information soit facilité - Que les parcours des habitants soient plus fluides
	Affirmer le rôle de L.A.C.É comme acteur pivot de l'A.V.S.	Clarifier les missions de L.A.C.É Renforcer sa visibilité Développer la mutualisation des ressources	- Communication sur le rôle de L.A.C.É - Participation aux dynamiques territoriales - Mutualisation de moyens (locaux, matériel, compétences) - Développement de projets structurants	- Que L.A.C.É soit reconnue comme un acteur central du territoire - Que son rôle soit compris par les habitants et partenaires - Que les ressources soient mieux optimisées

C. Articulation de l'A.C.F. et de l'A.G.C.

La famille constitue un pilier central du projet social et familial de territoire de L.A.C.É. Toutefois, conformément à l'identité et aux missions d'un Centre Socioculturel, nous avons fait le choix de ne pas concevoir le projet familles comme un projet autonome ou parallèle au projet social, mais bien comme une composante pleinement intégrée à l'Animation Globale Coordination (AGC).

Cette orientation repose sur un constat simple : les familles sont présentes dans l'ensemble des actions, services et espaces du Centre Socioculturel. Qu'il s'agisse du Relais Petite Enfance, des accueils collectifs de mineurs, des actions jeunesse, des ateliers numériques, des activités adultes, de l'accompagnement aux droits ou encore de l'accueil quotidien, chaque secteur est amené à rencontrer, écouter et accompagner des parents dans leur rôle éducatif et dans les réalités de leur vie familiale.

Ainsi, l'Animation Collective Familles ne se limite pas aux seules actions explicitement identifiées comme « parentalité ». Elle irrigue l'ensemble du projet associatif et constitue un fil conducteur transversal permettant d'appréhender les familles dans leur globalité.

Cette conception rejoint les orientations portées par la nouvelle circulaire CNAF relative à l'Animation de la Vie Sociale, qui invite les structures à agir pour et avec les familles en prenant en compte de manière articulée :

- La petite enfance dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) ;
- Le soutien à la parentalité ;
- L'accompagnement des jeunes ;
- La réussite éducative ;
- L'accès aux droits ;
- Les solidarités ;
- L'inclusion sociale ;
- Les transitions numériques et écologiques ;
- La participation citoyenne.

L'enjeu du projet 2026-2030 sera donc de renforcer encore davantage les liens entre l'ACF et l'AGC afin que chaque action, chaque service et chaque partenariat contribue à une prise en compte globale des familles du territoire.

➤ Une réponse aux enjeux identifiés par le diagnostic

Le diagnostic partagé a mis en évidence plusieurs évolutions qui concernent directement les familles du territoire :

- Une tension croissante autour des modes de garde et de l'organisation familiale ;
- Des besoins renforcés en matière de soutien à la parentalité ;
- Des attentes importantes concernant la réussite éducative des enfants et des jeunes ;
- Une augmentation des situations de fragilité sociale, notamment chez certaines familles monoparentales ;
- Des difficultés d'accès à l'information, aux droits et aux dispositifs existants ;
- Des risques d'isolement pour certains parents ;
- Des besoins d'accompagnement face aux usages du numérique ;

- Une attente forte d'espaces favorisant les rencontres, l'entraide et le pouvoir d'agir des habitants.

Ces enjeux constituent le socle du projet familles 2026-2030. Toutefois, celui-ci ne se construit pas uniquement en réponse à des difficultés identifiées. Il prend également appui sur les ressources du territoire, les compétences des habitants et la diversité des situations familiales observées à Marly.

Le diagnostic met en effet en évidence des réalités familiales multiples : familles biactives confrontées à des contraintes d'organisation importantes, familles monoparentales, jeunes parents en recherche de repères, familles confrontées à des difficultés économiques ponctuelles ou durables, seniors jouant un rôle important dans les solidarités familiales, mais aussi habitants exprimant des besoins d'information, d'accompagnement ou de lien social. Les évolutions démographiques, le vieillissement de la population, les enjeux de mobilité ou encore la montée des fragilités sociales invitent également à adapter en permanence les réponses proposées.

Dans ce contexte, l'articulation entre l'Animation Collective Famille et l'Animation Globale permettra de proposer des réponses adaptées aux différentes réalités de vie des familles, en veillant à conjuguer accompagnement individuel, actions collectives, soutien aux initiatives habitantes et développement des solidarités locales. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité des actions (horaires, coût, proximité, information, mobilité), afin que chaque famille puisse trouver sa place dans le projet social et familial de territoire, quels que soient sa situation, son parcours ou ses besoins.

Les réponses apportées s'inscriront ainsi dans une logique de parcours, mobilisant l'ensemble des secteurs d'activité de l'association ainsi que les partenaires du territoire, afin d'offrir aux familles des accompagnements cohérents, complémentaires et évolutifs tout au long de la vie familiale.

➤ **Une parentalité présente dans l'ensemble du projet**

L.A.C.É. considère que le soutien à la parentalité ne se résume pas à l'organisation de conférences ou d'ateliers dédiés.

La parentalité se travaille au quotidien, dans l'ensemble des espaces fréquentés par les familles. Elle s'exprime :

- Lors des permanences et des ateliers d'éveil du Relais Petite Enfance ;
- Dans les échanges informels à l'accueil ;
- Dans les accueils de loisirs ;
- À travers les ateliers loisirs familles-habitants et les sorties familiales ;
- Dans les groupes d'échanges entre parents ;
- Dans les actions CLAS ;
- Dans les manifestations festives ;
- Lors des ateliers numériques lorsque des parents sont accompagnés sur les démarches liées à leurs enfants ;
- Dans les accompagnements individuels réalisés par l'équipe.

Chaque professionnel est ainsi susceptible d'être un interlocuteur de premier niveau pour les parents et de contribuer au repérage des besoins ou des difficultés rencontrées.

La référente familles assure la coordination de cette dynamique transversale afin de permettre une circulation de l'information, une cohérence des interventions et une prise en compte globale des situations.

L'un des enjeux de l'articulation AGC/ACF 2026-2030 sera de **renforcer la transversalité du projet familles**, en :

- Structurant les échanges entre secteurs autour des besoins repérés auprès des familles.
- Développant des outils communs de recueil et de suivi des besoins.
- Faisant de chaque action et service un espace potentiel d'écoute, d'orientation et d'accompagnement parental.

➤ **Agir pour la petite enfance, la parentalité et la réussite éducative**

Le projet 2026-2030 s'appuiera sur les services et actions déjà déployés par l'association afin d'accompagner les familles à chaque étape du parcours de vie de leurs enfants.

L'ouverture du Relais Petite Enfance a marqué une évolution majeure du précédent agrément et positionne désormais L.A.C.É. comme l'un des acteurs du Service Public de la Petite Enfance sur le territoire.

Cette mission viendra renforcer les liens entre :

- Les futurs parents ;
- Les parents de jeunes enfants ;
- Les assistants maternels ;
- Les structures petite enfance ;
- Les services municipaux concernés.

Concernant la parentalité et la réussite éducative, plusieurs actions continueront à constituer des supports privilégiés :

- Le CLAS ;
- Les ateliers parents-enfants ;
- Les sorties familiales ;
- Les temps d'échanges entre parents ;
- Les conférences et ateliers thématiques ;
- Les actions autour du numérique en famille ;
- Les actions de prévention menées auprès des enfants, des jeunes et des parents.

L'objectif sera de renforcer la continuité éducative entre les différents lieux de vie de l'enfant et d'accompagner les parents dans leurs questionnements quotidiens.

L'un des enjeux de l'articulation AGC/ACF 2026-2030 sera de **poursuivre et renforcer l'accompagnement des familles dans leur parcours éducatif**, en :

- Consolidant le Relais Petite Enfance comme porte d'entrée du SPPE sur le territoire.
- Développant des actions articulant parentalité, numérique, santé et réussite éducative.
- Renforçant les passerelles entre petite enfance, enfance, jeunesse et famille.

➤ **Une coopération renforcée avec les acteurs éducatifs et les services de la Ville**

Le diagnostic a mis en évidence la nécessité de développer davantage les coopérations locales afin de proposer des réponses plus cohérentes aux besoins des familles.

Le projet 2026-2030 prévoit ainsi un renforcement des liens avec :



- Les établissements scolaires ;
- Les associations de parents d'élèves ;
- Le C.C.A.S. ;
- La Maison de Santé Pluriprofessionnelle ;
- Les professionnels de santé ;
- Les acteurs spécialisés ;
- Les services municipaux.

Une attention particulière sera portée à la coopération avec la Ville dans le cadre :

- Du Service Public de la Petite Enfance ;
- Du futur Projet Éducatif de Territoire (PEDT) ;
- Des actions de prévention conduites dans les écoles et les accueils périscolaires.

L'objectif est de développer une complémentarité entre les interventions portées par les différents acteurs afin de mieux accompagner les familles et d'éviter les ruptures de parcours.

Cette coopération pourra notamment se traduire par :

- Des échanges réguliers entre professionnels ;
- Des temps de concertation autour des besoins repérés ;
- Des actions coconstruites à destination des parents ;
- Des démarches de prévention articulées entre temps scolaire, périscolaire et extrascolaire ;
- Une veille sociale partagée dans le respect du cadre réglementaire applicable.

L'un des enjeux de l'articulation AGC/ACF 2026-2030 sera **de contribuer au renforcement de la coordination éducative territoriale**, en :

- Participant et contribuant activement aux travaux du PEDT et du SPPE.
- Développant des actions conjointes avec les services municipaux, les écoles et les partenaires éducatifs.
- Formalisant les modalités de coopération autour des situations familiales nécessitant une approche coordonnée.

➤ **Agir sur les fragilités sociales, les solidarités et l'accès aux droits**

Le diagnostic souligne l'existence de fragilités sociales croissantes sur un territoire pourtant souvent perçu comme favorisé.

Certaines familles rencontrent des difficultés liées :

- À l'emploi ;
- À la mobilité ;
- À l'accès aux droits ;
- À l'isolement ;
- À la monoparentalité ;
- Aux usages du numérique.

Grâce à son accueil inconditionnel et à sa proximité avec les habitants, le Centre Socioculturel constitue un espace privilégié de repérage, d'écoute et d'orientation.

L'ACF et l'AGC agiront conjointement pour permettre :

- Un meilleur accès à l'information ;

- Une orientation vers les partenaires compétents ;
- L'accompagnement des démarches numériques ;
- La participation à des actions collectives favorisant l'entraide et les solidarités.

L'un des enjeux de l'articulation AGC/ACF 2026-2030 sera **de renforcer l'accompagnement global des familles**, en :

- Développant les actions d'accès aux droits et d'accompagnement numérique.
- Favorisant les dynamiques d'entraide entre habitants.
- Renforçant le repérage et l'orientation des situations de fragilité.

➤ Faire des familles des actrices du projet

Le bilan du précédent agrément a mis en évidence une montée en puissance progressive de la participation des habitants, du bénévolat et des initiatives portées par les usagers.

Le projet 2026-2030 vise à poursuivre cette dynamique en renforçant la place des familles dans toutes les étapes du projet :

- Expression des besoins ;
- Conception des actions ;
- Mise en œuvre ;
- Animation ;
- Évaluation.

L'objectif n'est pas seulement de consulter les familles mais de leur permettre de participer aux décisions qui les concernent et d'exercer pleinement leur pouvoir d'agir.

Cette implication pourra prendre différentes formes :

- Groupes d'échanges et temps de concertation ;
- Implication dans l'organisation d'évènements ;
- Soutien aux initiatives habitantes ;
- Représentation dans les instances associatives ;
- Participation aux démarches d'évaluation du projet social.

L'un des enjeux de l'articulation AGC/ACF 2026-2030 sera **de développer et renforcer le pouvoir d'agir des familles**, en :

- Associant les familles à la conception et à l'évolution des actions.
- Favorisant leur implication dans les instances de participation de l'association.
- Accompagnant les parcours d'engagement, du participant à l'administrateur bénévole.

➤ Une évaluation construite avec les familles

Conformément aux orientations de la CNAF et aux valeurs portées par l'association, les familles ne seront pas uniquement bénéficiaires du projet ; elles participeront également à son évaluation.

Leur implication permettra :

- De vérifier l'adéquation des actions aux besoins réels ;
- D'identifier les freins persistants ;

- De mesurer les effets des actions sur leur quotidien ;
- D'ajuster régulièrement les réponses proposées.

Cette évaluation participative pourra s'appuyer sur :

- Les temps d'accueil ;
- Les bilans d'actions ;
- Les questionnaires ;
- Les groupes d'échanges ;
- Les commissions d'usagers ;
- Les démarches de consultation menées tout au long du projet.

L'un des enjeux de l'articulation AGC/ACF 2026-2030 sera **d'associer les familles à l'évaluation tout au long du projet**, en :

- Mettant en place des modalités régulières de recueil de la parole des familles.
- Intégrant des familles aux démarches d'évaluation du projet social.
- Utilisant les résultats de ces évaluations pour ajuster les actions et services proposés.

Au regard des enjeux identifiés par le diagnostic, l'Animation Collective Familles constituera ainsi, pour la période 2026-2030, une composante structurante de l'Animation Globale Coordination. Portée par l'ensemble de l'équipe, soutenue par les partenaires du territoire et construite avec les habitants, elle contribuera à renforcer la capacité du Centre Socioculturel à accompagner les familles dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne, à favoriser leur pouvoir d'agir et à participer au développement d'un territoire plus solidaire, inclusif et coopératif.

D. Les évolutions envisagées

1. *Formalisation et modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure :*

La participation des habitants constitue l'un des fondements de l'animation de la vie sociale. Elle ne se limite pas à la fréquentation des activités proposées mais vise à permettre à chacun de trouver une place dans la vie du territoire, selon ses envies, ses possibilités et son niveau d'engagement.

Le projet social et familial de territoire (PFST) 2026-2030 portera ainsi une attention particulière au développement d'une participation « réelle », progressive et diversifiée des habitants, des bénévoles et des associations locales, considérés comme des acteurs à part entière du projet de l'association L.A.C.É.

L'enjeu ne sera pas uniquement de "faire pour", mais bien de "faire avec", en créant les conditions propices permettant aux habitants : d'être accueillis et écoutés, de participer aux actions, de proposer des idées, de porter des initiatives, de contribuer à la vie collective, voire de s'impliquer dans les instances de gouvernance de l'association.

Cette dynamique suppose de maintenir un cadre sécurisant, accessible et ouvert, permettant à chacun de s'engager à son rythme et selon différentes formes de participation.

➤ **Au niveau des habitants et des associations locales :**

Le bilan du précédent agrément met en évidence une évolution progressive et significative des formes de participation des habitants.

Les initiatives habitantes se sont développées tout au long du projet, tout comme les dynamiques bénévoles, traduisant une reconnaissance croissante du C.S.C. comme un espace ressource, un lieu de confiance, un appui à la réalisation de projets, un cadre facilitateur de participation et d'expérimentation collective.

Cette évolution illustre également la capacité de l'équipe à accompagner les habitants dans leurs envies d'implication et dans le développement de leur pouvoir d'agir.

Le prochain PSFT devra consolider cette dynamique tout en restant attentif à plusieurs enjeux :

- Maintenir un lien de confiance durable avec les habitants,
- Faciliter l'entrée dans la participation,
- Diversifier les formes d'engagement,
- Lever les freins liés à la légitimité, au manque d'information ou à l'isolement,
- Accompagner les parcours d'implication dans la durée.

La fonction accueil — dans les locaux comme hors-les-murs — restera un levier essentiel de cette dynamique. Elle devra permettre :

- De recueillir les aspirations individuelles et collectives,
- De mieux faire connaître les missions et possibilités offertes par l'association L.A.C.É.,
- D'orienter les habitants vers différentes formes d'engagement,
- Et de favoriser l'émergence d'initiatives locales.

Une attention particulière sera portée à la diversification des modalités de participation afin de permettre à chacun de trouver une place adaptée (participation ponctuelle à un événement, implication régulière dans une activité, bénévolat, participation à des groupes de travail, contribution à des projets collectifs, implication dans la gouvernance).

Le développement de démarches "d'aller-vers", de consultations habitantes et de temps de concertation devra également permettre d'adapter les actions aux réalités du territoire et de renforcer la participation des publics les plus éloignés.

Parallèlement, le PSFT portera une attention au développement des solidarités locales et des dynamiques collectives, notamment à travers les initiatives habitantes, les actions intergénérationnelles, les projets autour de la transition écologique, les espaces favorisant l'entraide et la transmission de savoir-faire (Repair Café, ateliers partagés, numérique, cuisine, etc.).

Ces actions constituent autant de supports favorisant le lien social, l'engagement citoyen, la participation des habitants, et le développement de solidarités concrètes à l'échelle locale.

Concernant les associations locales, le précédent projet identifiait L.A.C.É. comme un acteur ressource pouvant contribuer à renforcer les dynamiques associatives du territoire. Le bilan met toutefois en évidence plusieurs freins :

- Des logiques parfois centrées sur les intérêts propres à chaque structure,
- Une coopération encore ponctuelle,
- L'absence d'un cadre territorial clairement identifié pour la coordination associative.

Dans ce contexte, le rôle de L.A.C.É. ne pourra pas être celui de la coordination associative locale, mais davantage de poursuivre la dynamique amorcée, à savoir :

- De contribuer aux dynamiques partenariales existantes,
- De favoriser les espaces de rencontre et d'interconnaissance,
- De soutenir les coopérations entre acteurs,

- Et de participer à la construction d'une culture commune autour de la vie sociale locale.

L'association L.A.C.É. pourra ainsi poursuivre son rôle de facilitateur, de lieu ressource et de mise en lien, dans une logique de complémentarité avec les autres acteurs du territoire et les orientations portées par les collectivités.

Ainsi, les évolutions envisagées concernant la formalisation et les modes de participation effective des habitants seront de :

- **Consolider les parcours de participation** (création d'un parcours d'accueil et d'implication des bénévoles, mise en place d'outils de valorisation de l'engagement, développement de temps conviviaux bénévoles / habitants, renforcement de l'interconnaissance habitants-salariés-administrateurs) ;
- **Développer l'aller-vers et la participation de proximité** (temps réguliers hors-les-murs dans les quartiers, consultations habitantes et recueils de besoins, développement des "porteurs de paroles", présence sur les événements locaux et espaces publics) ;
- **Favoriser le pouvoir d'agir** (soutien aux initiatives habitantes, accompagnement de micro-projets collectifs, développement d'actions coconstruites avec les habitants, consolidation du Conseil d'usagers / espaces de concertation) ;
- **Renforcer les solidarités locales** (développement d'actions type Repair' Café et ateliers collaboratifs, actions intergénérationnelles, valorisation des échanges de savoir-faire, développement d'actions autour de la transition écologique et du réemploi)

➤ Au niveau de la gouvernance associative :

Comme évoqué dans le bilan, la gouvernance de l'association a connu, au cours du précédent agrément, plusieurs phases d'évolution importantes, marquées à la fois par des périodes d'instabilité et par une transformation progressive des modalités d'implication des administrateurs.

L'Assemblée Générale électorale de 2025 constitue une étape significative de cette évolution avec :

- Une représentation désormais majoritaire des représentants usagers par rapport aux représentants associatifs,
- Un renouvellement de près de la moitié du Comité de Gestion,
- Une parité entre représentants usagers et associatifs au sein du bureau,
- Ainsi qu'un changement de présidence, l'ancien président (en fonction depuis plus de 12 ans) devenant vice-président afin d'accompagner une transition progressive vers la nouvelle présidence.

Parallèlement, plusieurs dynamiques se sont renforcées au cours du précédent projet :

- La mise en place de commissions thématiques (ressources humaines, finances, mise à disposition des locaux),
- L'identification de référents administrateurs par secteur,
- L'implication concrète des nouveaux administrateurs dans le fonctionnement de l'association,
- La participation active d'une partie importante du Comité de Gestion au groupe de travail du renouvellement du projet social,

- Ainsi que l'engagement d'un noyau d'administrateurs dans différentes formations afin de mieux s'approprier leurs rôles, missions et responsabilités.

Ces évolutions témoignent d'une volonté collective de consolider une gouvernance plus partagée, plus participative et davantage en lien avec le projet social et familial de territoire.

Lors des temps de travail liés au renouvellement de l'agrément, les administrateurs ont toutefois identifié plusieurs points de vigilance et perspectives d'évolution afin de permettre à chacun — nouveaux comme anciens administrateurs — de trouver pleinement sa place dans le fonctionnement associatif.

Un premier enjeu concerne l'évolution des statuts de l'association, notamment :

- La clarification de l'identité et du champ d'action de l'association,
- La réaffirmation de son rôle sur le territoire,
- Ainsi que certains aspects du fonctionnement interne du Comité de Gestion.

Cette réflexion vise notamment à renforcer la lisibilité et la légitimité de l'action de l'association auprès des habitants comme des partenaires.

Les administrateurs soulignent également l'absence de documents venant formaliser les modalités de gouvernance au-delà des statuts. Le prochain agrément devra ainsi permettre de travailler à la création de plusieurs outils de référence : livret d'accueil de l'administrateur, charte du bénévole administrateur, règlement de fonctionnement du Comité de Gestion, clarification des mandats et rôles des commissions et du bureau.

Ces supports auront pour objectif de faciliter l'appropriation du fonctionnement associatif, de sécuriser les modalités de participation et de constituer des repères communs pour l'ensemble des administrateurs.

Une attention particulière devra également être portée à l'intégration et à l'accompagnement des nouveaux administrateurs. Plusieurs pistes ont été évoquées :

- Temps d'interconnaissance entre administrateurs et avec les salariés,
- Accompagnement par d'autres administrateurs (« parrainage »),
- Appui des salariés dans la compréhension du fonctionnement global,
- Mise à disposition d'outils facilitant l'acculturation au projet et à la vie associative.

Au-delà du fonctionnement interne, les administrateurs souhaitent également renforcer leur capacité à porter politiquement le projet associatif. Le précédent agrément a permis une montée en compétence progressive sur les fonctions de gestion et de pilotage. Ce nouveau projet devra permettre de consolider :

- Leur rôle de représentation et de plaidoyer,
- Leur capacité à promouvoir les valeurs et orientations du projet social,
- Ainsi que leur positionnement dans le dialogue avec les partenaires institutionnels.

Sur le plan organisationnel, il apparaît enfin nécessaire de structurer davantage le fonctionnement des instances en définissant un calendrier régulier des réunions du Comité de Gestion, du bureau et des commissions. L'objectif est de favoriser des temps de travail continus tout au long du projet, et non uniquement liés à des échéances ou situations ponctuelles.

L'ensemble de ces évolutions pourra être impulsé et accompagné par l'équipe technique. Toutefois, afin que les administrateurs puissent pleinement s'appropriier ces transformations et en devenir acteurs, un travail de formation et d'accompagnement devra être poursuivi tout au long du prochain agrément, notamment autour :

- De la fonction employeur,
- Du fonctionnement associatif,
- Des spécificités de l'animation de la vie sociale (A.V.S.),
- Et du rôle politique et stratégique des administrateurs au sein d'un établissement de l'A.V.S.

Ainsi, les évolutions envisagées concernant les modalités de gouvernance seront de :

- **Structurer le fonctionnement associatif** (révision des statuts, création d'un règlement de fonctionnement, clarification des rôles des commissions et du bureau).
- **Faciliter l'implication des administrateurs** (livret d'accueil administrateur, Charte du bénévole administrateur, Temps d'intégration et de parrainage).
- **Accompagner la montée en compétence** (formations régulières, temps de réflexion stratégique, accompagnement à la fonction employeur et au plaidoyer)
- **Consolider l'organisation des instances** (calendrier annuel partagé, réunions régulières des commissions, suivi collectif du projet social).
- **Renforcer la culture collective du projet** (temps d'échanges administrateurs/salariés, meilleure appropriation du projet social, développement d'une gouvernance plus participative).

2. Accessibilité et effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure :

L'accueil constitue l'une des fonctions centrales d'une structure de l'A.V.S. Il représente bien souvent la première porte d'entrée dans le projet social et familial de territoire (PSFT), le premier contact avec l'association et parfois le premier interlocuteur pour des habitants en recherche d'informations, d'accompagnement ou simplement d'un lieu ressource.

Au-delà d'un simple service administratif, l'accueil est considéré par l'association comme une action à part entière et comme un outil essentiel de mise en œuvre du PSFT. Il permet une prise en compte globale des habitants dans une logique d'accueil inconditionnel, fondée sur l'écoute active, l'orientation, le recueil des besoins, l'accès aux droits et la promotion des valeurs qui fondent l'action des Centres Sociaux : dignité humaine, solidarité et démocratie.

L'accueil repose ainsi sur plusieurs dimensions complémentaires :

- L'accueil physique, téléphonique et numérique ;
- L'information et l'orientation des habitants ;
- Le recueil des besoins et des attentes ;
- La création de lien social ;
- La promotion du projet associatif ;
- La capacité à aller à la rencontre des habitants, y compris hors des murs de la structure.

L'enjeu du prochain agrément sera de consolider cette fonction stratégique afin qu'elle demeure accessible, visible, cohérente et portée collectivement.

➤ **Un accueil apprécié mais des espaces à faire évoluer :**

Le diagnostic met en évidence une satisfaction globale des habitants concernant la qualité de l'accueil proposé au sein du C.S.C. Les usagers soulignent notamment la disponibilité des équipes, la facilité d'accès à l'information et la qualité des relations entretenues avec les professionnels.

Le patio occupe une place particulière dans cette fonction accueil. Les habitants se sont largement approprié cet espace qui constitue aujourd'hui un véritable lieu de vie au sein de la structure. Ils s'y retrouvent spontanément pour échanger, partager un café dans l'espace convivialité, jouer au baby-foot ou simplement passer un moment ensemble. Cette appropriation témoigne de la capacité de l'association L.A.C.É. à créer des espaces favorisant les rencontres et le lien social.

Pour autant, plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées. Le patio est parfois perçu comme froid, tant sur le plan thermique que dans son ambiance générale. Certains habitants évoquent un manque de couleurs, de décoration ou d'éléments permettant de rendre l'espace plus vivant tout au long de l'année. Cette question est d'autant plus importante que le patio est régulièrement utilisé pour accueillir des manifestations ou événements, ce qui implique parfois de retirer temporairement certains aménagements ou éléments décoratifs. Enfin, cet espace central peut également devenir bruyant selon les périodes de fréquentation ou les activités qui s'y déroulent.

Le bureau d'accueil constitue un autre point de vigilance. Situé en retrait de l'entrée principale, il est parfois peu identifié par les nouveaux usagers. Sa configuration actuelle et la nécessité fréquente de maintenir la porte fermée afin de préserver la confidentialité des échanges ou de limiter les nuisances sonores du hall peuvent constituer un frein à la sollicitation spontanée du secrétariat. Plusieurs habitants ont également souligné son caractère relativement sombre et peu visible.

Le prochain projet social sera ainsi l'occasion de réfléchir à l'évolution de ces espaces afin de renforcer leur lisibilité, leur convivialité et leur capacité à favoriser les échanges. Selon les aménagements retenus, une demande de financement d'investissement pourra être étudiée auprès de la C.A.F.

Les évolutions envisagées concernant l'aménagement des espaces d'accueil :

- Repenser l'aménagement et la signalétique du bureau d'accueil afin de le rendre plus visible et accessible.
- Renforcer le caractère chaleureux et vivant du patio tout au long de l'année.
- Étudier les possibilités d'investissement permettant d'améliorer les conditions d'accueil des habitants et des professionnels.

➤ **Garantir une qualité d'accueil homogène et partagée :**

Si les habitants expriment globalement leur satisfaction concernant l'accueil qui leur est réservé, le diagnostic fait également ressortir une perception parfois variable selon les jours ou les personnes présentes à l'accueil. Cette observation ne remet pas en cause la qualité globale du service rendu mais souligne l'importance de poursuivre le travail autour des postures professionnelles, de la relation aux publics et de la culture commune de l'accueil.

L'ensemble de l'équipe salariée est aujourd'hui formé à l'écoute active à travers la démarche FAVE et contribue à la fonction accueil dans son quotidien. Cette culture commune constitue un atout important pour l'association. Néanmoins, le prochain agrément devra permettre de formaliser davantage les principes, les pratiques et les attendus liés à cette fonction afin de garantir une expérience d'accueil la plus cohérente possible pour les habitants.

Cette réflexion devra également intégrer les bénévoles et administrateurs susceptibles de participer à l'accueil de la structure dans les années à venir.

Les évolutions envisagées concernant la fonction accueil :

- Formaliser un cadre partagé de la fonction accueil et des postures attendues.
- Développer des temps d'échanges et d'analyse de pratiques autour de l'accueil.
- Accompagner les bénévoles et administrateurs souhaitant contribuer à cette fonction.

➤ **Faire de la communication un prolongement de la fonction accueil :**

Les habitants soulignent la bonne visibilité des informations affichées dans l'enceinte du C.S.C. et identifient clairement les espaces d'information existants. En parallèle, l'association s'appuie sur différents canaux de communication : supports papier, mailing, réseaux sociaux, relais partenaires et prochainement un site internet regroupant l'ensemble des informations relatives au fonctionnement de la structure, à ses services et à ses actions.

Depuis janvier 2026, un salarié dispose d'un temps dédié à la coordination de la communication, permettant de renforcer progressivement cette fonction.

L'enjeu des prochaines années ne sera pas uniquement de diffuser davantage d'informations mais également de poursuivre la réflexion autour de l'image renvoyée par l'association. La communication participe pleinement à la fonction accueil : elle influence la manière dont les habitants identifient l'association L.A.C.É. et le Centre Socioculturel, comprennent ses missions et perçoivent les possibilités d'implication qui leur sont offertes.

Cette réflexion devra porter aussi bien sur les supports de communication que sur les modalités d'accueil physique, téléphonique ou numérique afin de garantir une cohérence globale.

Les évolutions envisagées concernant la stratégie de communication de l'association :

- Déployer le nouveau site internet de l'association.
- Renforcer la cohérence globale de la communication et de l'image du C.S.C. et de L.A.C.É.
- Développer les outils permettant de mieux faire connaître les missions et possibilités d'engagement au sein de l'association.

➤ **Structurer davantage les démarches d'aller-vers et de recueil des besoins :**

L'accueil ne se limite pas aux murs du Centre Socioculturel. Il se prolonge également dans les espaces publics, les quartiers, les manifestations locales et tous les lieux où les habitants vivent et se rencontrent.

Le diagnostic montre que les démarches d'aller-vers sont déjà pratiquées par les salariés mais de manière relativement irrégulière et peu formalisée. Les professionnels expriment également le besoin d'être davantage identifiés lorsqu'ils interviennent hors les murs, notamment dans l'espace public.

Ce nouveau projet devra permettre de franchir une nouvelle étape en intégrant pleinement ces démarches dans l'organisation de la structure. Cela impliquera d'identifier des temps dédiés dans les plannings, de définir les objectifs poursuivis et de préciser les modalités d'intervention.

Cette évolution nécessitera également un positionnement clair du Comité de Gestion. En effet, « l’aller-vers » engage l’association dans sa relation aux habitants et dans sa présence sur l’espace public. Il apparaît donc nécessaire que les administrateurs définissent un cadre partagé, précisent les objectifs poursuivis et donnent un mandat explicite aux salariés et bénévoles amenés à intervenir dans ce cadre.

Enfin, l’association devra construire des outils permettant de recenser les paroles recueillies des habitants afin de les valoriser davantage. À ce jour, aucun support formalisé n’existe réellement pour collecter les besoins exprimés lors des accueils, des actions hors les murs ou des démarches d’aller-vers.

Les évolutions envisagées concernant l’aller-vers et le recueil des besoins :

- Formaliser une démarche d’aller-vers intégrée au fonctionnement de la structure et validée par les instances associatives.
- Créer des outils de recueil des besoins et aspirations des habitants.
- Équiper salariés et bénévoles de supports d’identification communs (badges, vêtements ou accessoires floqués).

➤ **Une fonction accueil portée collectivement :**

La fonction accueil est aujourd’hui portée collectivement par l’ensemble de l’équipe salariée. Deux salariées assurent plus spécifiquement les missions de secrétariat et d’accueil, représentant au total un équivalent temps plein dédié à cette fonction.

Les habitants semblent globalement s’adapter aux jours et horaires d’ouverture de l’accueil physique et téléphonique. Toutefois, plusieurs administrateurs ont exprimé la volonté de réfléchir à de nouvelles formes de présence permettant de renforcer la proximité avec les habitants et la visibilité du projet associatif.

Parmi les pistes évoquées figure la possibilité d’associer progressivement des administrateurs bénévoles à certaines permanences d’accueil ou à des temps de présence partagés avec les salariés. Cette démarche pourrait permettre d’élargir les possibilités d’accueil, de mieux faire connaître le rôle des administrateurs et de renforcer le lien entre gouvernance associative et habitants.

Une telle évolution nécessitera cependant un accompagnement spécifique. Les bénévoles concernés devront disposer d’une bonne connaissance du fonctionnement du Centre Socioculturel, du fonctionnement de l’association et de projet social, des ressources du territoire et des principes de l’accueil dans une structure d’animation de la vie sociale.

Par ailleurs, l’association devra anticiper les départs à la retraite des deux salariées actuellement référentes de l’accueil, prévus à moyen terme. Cette perspective invite à engager dès maintenant une réflexion sur la transmission des compétences et l’organisation future de cette fonction essentielle.

Les évolutions envisagées concernant le co-portage de la fonction accueil :

- Expérimenter l’implication d’administrateurs bénévoles dans certaines permanences d’accueil.
- Préparer la transmission des compétences liées aux futurs départs à la retraite.
- Renforcer la culture commune de l’accueil auprès des salariés et bénévoles.

➤ **Faire de l'accueil un observatoire permanent du territoire :**

Au-delà de sa fonction d'information et d'orientation, l'accueil constitue un outil privilégié d'observation sociale et de compréhension des évolutions du territoire.

Chaque échange, chaque demande, chaque difficulté exprimée par un habitant constitue une source d'information précieuse pour adapter les actions de l'association L.A.C.É. aux réalités locales. Pourtant, si cette fonction d'observation existe déjà dans les pratiques, elle reste aujourd'hui peu formalisée.

Ce nouveau projet social devra permettre de renforcer cette dimension en structurant davantage le recueil, l'analyse et la prise en compte des besoins exprimés par les habitants. L'objectif est de faire de l'accueil un véritable levier d'adaptation continue du projet associatif et des réponses proposées aux habitants.

Les évolutions envisagées concernant la veille sociale et le recueil des besoins :

- Mettre en place des outils de suivi et de recueil des besoins exprimés à l'accueil.
- Développer une fonction de veille sociale partagée au sein de l'équipe.
- Utiliser les informations recueillies pour ajuster les actions et services proposés aux habitants.

3. Existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et publics vulnérables :

La mixité des publics, le développement des solidarités et la prise en compte des situations de vulnérabilité constituent des marqueurs historiques du projet de l'association L.A.C.É. À travers ses différentes actions, la structure veille à favoriser les rencontres entre habitants, les échanges entre générations et l'accès de tous aux ressources du territoire, dans une logique d'inclusion et de cohésion sociale.

Le bilan 2022-2025 met en évidence une diversité d'actions ayant permis de créer des espaces de rencontre entre des publics qui se côtoient peu habituellement : ateliers cuisine, ateliers couture, jardins familiaux, sorties familles, animations sociales de proximité, ateliers sociolinguistiques, Repair 'Cafés, actions culturelles ou encore projets menés dans le cadre du Relais Petite Enfance et de l'EHPAD Le Val de Seille. Au-delà de leur objet propre, ces actions ont permis de favoriser le lien social, la transmission de savoir-faire, la participation citoyenne et le développement de solidarités de proximité. Les Repair 'Cafés illustrent particulièrement cette dynamique en mobilisant des habitants bénévoles autour de l'entraide, de la réparation, de la transmission de compétences et de la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

➤ **Une prise en compte globale des habitants et des familles grâce à la transversalité :**

L'un des principes d'intervention de l'association repose sur une approche globale des habitants et des familles. Les actions ne sont pas pensées de manière cloisonnée mais articulées entre les différents secteurs d'intervention de l'association : petite enfance, enfance-jeunesse, familles-adultes-seniors et numérique.

Cette transversalité est rendue possible grâce au travail coordonné des référents de secteurs et à la coopération quotidienne entre les professionnels. Elle permet d'accompagner les habitants dans leur

parcours de vie, de faciliter les passerelles entre les actions et services, et de proposer des réponses plus adaptées aux situations rencontrées.

La référente famille occupe dans cette organisation une place particulière. Par sa mission transversale, elle contribue à l'articulation des actions et des accompagnements menés auprès des différents publics, en lien avec les autres référents de secteur et les partenaires extérieurs.

Cette organisation permet notamment :

- De prendre en compte les situations des habitants dans leur globalité ;
- D'assurer une continuité entre les différents temps de vie des enfants, des jeunes et des parents, des habitants ;
- De mobiliser plusieurs compétences professionnelles autour d'une même situation lorsque cela est nécessaire ;
- De faciliter l'orientation vers les dispositifs les plus adaptés.

Les évolutions envisagées concernant la transversalité et la coordination entre les secteurs :

- Formaliser davantage les modalités de coopération entre référents de secteurs.
- Développer les temps de coordination autour des situations familiales nécessitant une approche globale.
- Renforcer les passerelles entre les secteurs petite enfance, enfance-jeunesse, familles, seniors et numérique.
- Renforcer les actions de soutien à la parentalité et les espaces d'échanges entre parents.
- Consolider le CLAS et les coopérations avec les établissements scolaires.
- Développer des actions favorisant l'implication des familles dans les parcours éducatifs.

➤ **Une attention particulière portée aux familles et aux publics vulnérables :**

Le diagnostic partagé met en évidence plusieurs enjeux nécessitant une vigilance particulière : montée des fragilités sociales, isolement de certains habitants, difficultés d'accès aux droits, précarité numérique, vieillissement de la population ou encore besoins croissants d'accompagnement des familles.

Dans ce contexte, le projet 2026-2030 réaffirme la volonté de développer une approche inclusive et accessible à tous les habitants, sans stigmatisation.

Une attention particulière sera portée :

- Aux familles confrontées à des difficultés éducatives, sociales ou économiques ;
- Aux familles monoparentales ;
- Aux personnes âgées en situation d'isolement ;
- Aux habitants éloignés des services ou peu engagés dans les dynamiques collectives ;
- Aux personnes rencontrant des difficultés dans l'accès aux droits ou dans leurs usages du numérique.

Le C.S.C. poursuivra ainsi son rôle de lieu ressource, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement de proximité.

Les évolutions envisagées concernant l'attention portée aux familles et publics vulnérables :

- Renforcer les actions d'accès aux droits et d'accompagnement à l'autonomie numérique.
- Développer les démarches d'aller-vers et de repérage des situations d'isolement.
- Consolider les actions de soutien à la parentalité et de réussite éducative en lien avec les établissements scolaires et les partenaires éducatifs.

➤ **Développer les solidarités, la mixité sociale et l'intergénérationnel :**

Le PSFT 2026-2030 entend également renforcer les occasions de rencontres entre habitants, générations et parcours de vie différents.

L'objectif n'est pas uniquement de proposer des actions spécifiques à destination de certains publics, mais également de créer des espaces communs favorisant la mixité sociale, l'entraide et la participation citoyenne.

Les projets intergénérationnels développés avec l'EHPAD, les animations collectives, les ateliers participatifs ou encore les Repair 'Cafés constituent des bases solides qui pourront être consolidées au cours du prochain agrément.

Cette dynamique contribuera également à renforcer les solidarités de proximité, en permettant aux habitants de devenir eux-mêmes acteurs de réponses collectives aux besoins identifiés sur le territoire.

Les évolutions envisagées concernant les actions propices aux solidarités, aux mixité sociales et à l'intergénérationnel :

- Pérenniser et développer les projets intergénérationnels entre petite enfance, enfance/jeunesse, familles et seniors.
- Valoriser les initiatives d'entraide et les engagements bénévoles des habitants.
- Soutenir les actions favorisant les solidarités locales, l'économie circulaire et les démarches citoyennes.

➤ **Des coopérations partenariales au service de la mixité et de l'inclusion :**

Le développement d'actions favorisant la mixité des publics et l'accompagnement des habitants les plus fragiles repose également sur un travail partenarial étroit.

Les coopérations engagées avec les établissements scolaires, les structures culturelles, les acteurs de la santé, les services municipaux, les associations locales, les partenaires du champ médico-social ou encore les acteurs du vieillissement permettent de croiser les regards, de mutualiser les compétences et de proposer des réponses plus cohérentes aux besoins du territoire.

Le projet 2026-2030 poursuivra cette dynamique en cherchant à renforcer les complémentarités existantes et à favoriser l'émergence de projets partagés au service des habitants.

Les évolutions envisagées concernant les coopérations partenariales :

- Développer des projets partagés avec les établissements scolaires autour de la réussite éducative et du soutien aux familles.
- Consolider les coopérations avec les acteurs du vieillissement, de la santé et du champ médico-social.
- Favoriser les projets croisant plusieurs partenaires autour des enjeux d'isolement, de parentalité, de solidarités et de transition écologique.

4. Partenariat : liens entre les intervenants du C.S.C. et les différents acteurs et associations du territoire pour développer des projets d'animations globales :

Le bilan du précédent agrément met en évidence une dynamique partenariale riche et diversifiée, construite progressivement autour de projets concrets répondant aux besoins des habitants. Les coopérations développées avec les acteurs éducatifs, sociaux, médico-sociaux, culturels, associatifs et institutionnels ont largement contribué à la qualité et à la pertinence des actions menées par l'association L.A.C.É.

Le diagnostic partagé confirme cette richesse partenariale mais fait également ressortir plusieurs points de vigilance : une interconnaissance parfois limitée entre acteurs, une coopération souvent centrée sur la mise en œuvre d'actions ponctuelles, une lisibilité insuffisante des ressources existantes et des contraintes humaines ou financières qui limitent la capacité des structures à investir durablement les dynamiques collectives.

Dans ce contexte, l'ambition de L.A.C.É. pour la période 2026-2030 n'est pas de se substituer aux instances de coordination territoriale existantes ou à la collectivité, mais de contribuer activement au renforcement des coopérations locales en s'appuyant sur son rôle d'acteur de proximité, de facilitateur et de ressource pour les habitants et les partenaires.

➤ **Une relation à renforcer avec la Ville :**

La relation avec la Ville constitue un partenariat structurant pour l'association. Elle se traduit aujourd'hui par la mise à disposition des locaux, la prise en charge des fluides, le soutien logistique la mise à disposition de personnels techniques ainsi que l'attribution d'une subvention de fonctionnement annuelle. La confiance accordée par la collectivité s'est également traduite par la désignation de L.A.C.É. comme gestionnaire du Relais Petite Enfance, faisant de l'association un des opérateurs du Service Public de la Petite Enfance sur le territoire.

Pour autant, les échanges réalisés dans le cadre du renouvellement du projet social et familial de territoire montrent qu'il existe une marge de progression importante dans la collaboration technique et opérationnelle entre les services municipaux et l'association L.A.C.É. Les attentes portent notamment sur :

- Une meilleure concertation autour des situations individuelles nécessitant un accompagnement coordonné ;
- Le développement d'actions collectives coconstruites ;
- Des temps réguliers de réflexion sur les besoins émergents du territoire ;
- Une clarification des attentes, priorités et mandats confiés à l'association dans le cadre de sa mission d'animation de la vie sociale.

Le Comité de Gestion souhaite ainsi instaurer des points de rencontre plus réguliers avec la collectivité, permettant de partager les évolutions, les difficultés, les projets et les perspectives, sans attendre les seuls temps de bilan ou de négociation financière. Ces échanges visent à construire une relation davantage partenariale, fondée sur la confiance, la reconnaissance mutuelle et la clarification des responsabilités de chacun.

Dans cette logique, le Comité de Gestion souhaite également que les rencontres techniques ou stratégiques puissent associer, autant que possible, un administrateur référent et un salarié de L.A.C.É., afin de renforcer l'articulation entre gouvernance associative et mise en œuvre opérationnelle.

Les évolutions envisagées concernant la relation Ville/L.A.C.É. :

- Instaurer des rencontres régulières Ville / L.A.C.É. (ex. trimestrielles) associant élus, services concernés, direction et administrateurs référents.
- Clarifier les attentes, priorités et mandats confiés à l'association dans le cadre de la gestion du C.S.C. et du R.P.E.
- Réactualiser la convention d'objectifs et de moyens à partir d'objectifs partagés avant définition des moyens financiers.
- Développer les collaborations opérationnelles avec les services municipaux (familles, jeunesse, social, culture, vie associative, etc.).
- Explorer les possibilités de mutualisation de moyens lorsque cela améliore l'efficacité et la complémentarité des actions.

➤ **Une gouvernance associative à davantage associer aux relations institutionnelles :**

Les administrateurs soulignent également la nécessité de renforcer leur implication dans les relations institutionnelles, notamment avec la C.A.F. Aujourd'hui, les échanges avec la branche Famille transitent principalement par la direction de l'association et la représentante C.A.F. siégeant au Comité de Gestion.

Pour le prochain 2026-2030, le Comité de Gestion souhaite qu'au moins un administrateur puisse participer aux rencontres importantes avec la C.A.F. (bilans, rencontres techniques, suivi de projet social). Cette évolution permettrait :

- Une meilleure appropriation des enjeux institutionnels ;
- Une montée en compétence des administrateurs ;
- Un renforcement du rôle politique et stratégique du Comité de Gestion ;
- Une plus grande continuité entre gouvernance associative et pilotage du projet social et familial de territoire.

Les évolutions envisagées concernant les relations C.A.F./L.A.C.É. :

- Associer au moins un administrateur aux rencontres importantes avec la C.A.F.
- Renforcer l'information régulière du Comité de Gestion sur les enjeux C.A.F. et les politiques familiales.
- Développer la montée en compétence des administrateurs sur le rôle de gestionnaire d'un équipement d'animation de la vie sociale.

➤ **Poursuivre les coopérations d'action et les projets partagés :**

Au-delà des relations institutionnelles, l'association poursuivra sa participation aux réseaux et espaces de concertation existants (C.T.G, réseaux professionnels, groupes thématiques, fédération des centres sociaux, etc.) et continuera à être force de proposition dans les dynamiques collectives du territoire.

Les projets portés par L.A.C.É. resteront des supports privilégiés de coopération entre acteurs autour de thématiques telles que :

- La réussite éducative et la prévention ;
- La parentalité ;
- Le vieillissement et le lien intergénérationnel ;
- Les solidarités locales ;
- La santé ;
- Les transitions écologiques et sociales.

Une attention particulière sera portée au renforcement des liens avec les établissements scolaires afin de mieux articuler les actions éducatives, le repérage des besoins et l'accompagnement des familles lorsque cela est pertinent et dans le respect des cadres de compétence de chacun.

L'association souhaite également explorer de nouvelles sources de financement afin de diversifier et sécuriser les ressources mobilisées pour le P.S.F.T, en complément des financeurs publics historiques.

Les évolutions envisagées concernant les partenariats d'actions :

- Poursuivre la participation active aux réseaux et groupes de travail territoriaux.
- Développer des projets coconstruits autour de la parentalité, de la réussite éducative, du vieillissement, des solidarités et des transitions écologiques.
- Renforcer les liens opérationnels avec les établissements scolaires.
- Organiser ponctuellement des temps d'interconnaissance et d'échange entre acteurs du territoire.
- Identifier de nouvelles opportunités de financement et de coopération permettant de sécuriser et diversifier les ressources de l'association.

Ainsi, l'association perçoit pour 2026-2030 le partenariat comme levier collectif, et non comme charge supplémentaire. Elle souhaite poursuivre sa contribution active aux dynamiques territoriales tout en restant attentive à la soutenabilité des coopérations au regard des moyens humains disponibles. L'enjeu est de développer des partenariats utiles, lisibles et équilibrés, au service des habitants et du projet social et familial de territoire.

L.A.C.É. ne se positionne pas comme coordinateur unique du partenariat territorial, mais comme un acteur ressource et un facilitateur capable de contribuer activement aux coopérations locales, de créer des espaces de dialogue autour des projets qu'elle porte et de participer à la construction de réponses collectives aux besoins du territoire.

5. Fonctionnement de l'équipe :

L'association L.A.C.É. s'appuie sur une équipe professionnelle volontairement polyvalente, dont l'organisation vise à garantir à la fois la qualité des actions proposées, la proximité avec les habitants et la mise en œuvre du projet social.

➤ Une équipe stable, engagée et ancrée sur le territoire :

L'association dispose d'une équipe permanente composée de **11 salariés permanent**, représentant un peu plus de **10 ETP**, auxquels s'ajoutent des salariés vacataires mobilisés principalement sur les Accueils Collectifs de Mineurs (mercredis et vacances scolaires), soit près de **0,7 ETP complémentaires**.

L'équipe bénéficie d'une réelle stabilité, plusieurs salariés étant présents depuis de nombreuses années au sein de l'association. Cette continuité constitue un atout important pour la connaissance du territoire, des habitants, des partenaires et de l'histoire du projet.

Toutefois, le prochain agrément sera marqué par plusieurs évolutions majeures avec les départs à la retraite annoncés des deux secrétaires-accueil ainsi que de l'agent de maintenance. Ces évolutions nécessiteront d'anticiper la transmission des compétences, des savoir-faire et de la mémoire institutionnelle de l'association.



Les évolutions envisagées concernant les moyens humains de l'association :

- Réaliser un état des lieux des compétences clés détenues par les salariés concernés par un départ à la retraite.
- Organiser progressivement la transmission des connaissances et des pratiques professionnelles.
- Anticiper les besoins futurs de recrutement et d'organisation.

➤ **Une organisation favorisant la transversalité et l'accompagnement global des habitants :**

L'organisation de l'équipe repose sur une logique de transversalité entre les différents secteurs d'intervention. Si chaque référent dispose d'un champ d'action identifié, les projets sont pensés de manière complémentaire afin de favoriser l'accompagnement global des habitants tout au long de leur parcours. Ainsi, les secteurs Familles-Adultes, Petite Enfance, Enfance-Jeunesse et Numérique travaillent régulièrement en coopération, tant dans la conception des actions que dans l'accompagnement des publics.

Cette transversalité se retrouve également dans :

- Le suivi des bénévoles ;
- L'accompagnement des initiatives habitantes ;
- Les projets partenariaux ;
- Les actions intergénérationnelles ;
- Les démarches de soutien à la parentalité ;
- Les parcours éducatifs des enfants et des jeunes.

Les deux animatrices socioculturelles interviennent également de manière transversale sur plusieurs secteurs, renforçant ainsi la souplesse et la capacité d'adaptation de l'équipe.

Par ailleurs, chaque secteur est associé à un ou plusieurs administrateurs référents, favorisant le lien entre équipe salariée et Comité de Gestion.

Les évolutions envisagées concernant l'organisation de l'équipe salariée :

- Consolider les temps de coordination inter-secteurs.
- Développer les projets croisant plusieurs secteurs d'intervention.
- Renforcer le suivi partagé des parcours des habitants et des bénévoles.

➤ **Une équipe à accompagner face aux évolutions des besoins sociaux :**

Comme le met en évidence le diagnostic de territoire, l'association est confrontée à l'évolution des besoins des habitants : vieillissement de la population, augmentation des situations de précarité, besoins croissants en soutien à la parentalité, tensions éducatives, isolement ou encore difficultés d'accès aux droits.

Parallèlement, les professionnels observent depuis plusieurs années une augmentation des situations d'incivilités, d'impatience ou d'agressivité verbale de certains usagers. Ces situations génèrent parfois des tensions dans la relation avec les publics et nécessitent un accompagnement spécifique des équipes.

Dans ce contexte, la poursuite d'une politique active de formation apparaît indispensable afin de permettre aux salariés :

- D'adapter leurs pratiques professionnelles ;
- De sécuriser leurs interventions ;
- De renforcer leurs compétences relationnelles ;
- De prévenir l'usure professionnelle.

Les évolutions envisagées concernant la politique de formation des salariés :

- Renforcer les formations relatives à la gestion des situations complexes et des conflits.
- Développer les formations liées à la sécurité des publics et des professionnels.
- Maintenir une vigilance particulière concernant la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux.

➤ **Une vigilance particulière concernant les salariés vacataires :**

Le fonctionnement des accueils de loisirs repose en partie sur le recrutement régulier de salariés vacataires. Or, l'association rencontre depuis plusieurs années des difficultés de recrutement liées à la baisse de l'attractivité des métiers de l'animation occasionnelle et à la concurrence d'autres employeurs.

Par ailleurs, la nature même de ces contrats, souvent occupés par des étudiants ou des animateurs présents sur des périodes limitées, ne permet pas toujours une appropriation suffisante du projet social et des valeurs portées par l'association.

Le projet 2026-2030 devra permettre de renforcer l'intégration de ces professionnels afin qu'ils puissent pleinement contribuer à la cohérence éducative et sociale des actions menées.

Les évolutions envisagées concernant les salariés vacataires :

- Formaliser un parcours d'accueil spécifique pour les vacataires.
- Renforcer la présentation du projet social et des valeurs de l'association.
- Développer les temps d'échanges entre vacataires et équipe permanente.

➤ **Un management participatif au service du projet social :**

Dans la continuité du précédent agrément, l'association souhaite maintenir un mode de management participatif et consultatif favorisant l'implication des salariés dans la vie de la structure.

Cette démarche vise à :

- Favoriser l'expression et la prise d'initiative ;
- Encourager la coopération et le travail collectif ;
- Associer les professionnels aux réflexions stratégiques ;
- Soutenir la montée en compétences ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance au projet associatif.

Cette organisation contribue à faire de l'équipe salariée un véritable acteur du projet social et non un simple opérateur d'actions.

Les évolutions envisagées concernant le management :

- Maintenir des espaces réguliers de concertation et d'expression de l'équipe.
- Associer les salariés aux démarches d'évaluation et d'évolution du projet social.
- Soutenir les parcours de professionnalisation et de montée en compétences.

➤ **Une vigilance renforcée concernant les ressources humaines et la soutenabilité du projet :**

Le diagnostic interne réalisé dans le cadre du renouvellement met en évidence un enjeu majeur pour les années à venir : la soutenabilité du projet social au regard des moyens humains disponibles. L'association s'appuie aujourd'hui sur une équipe permanente de taille modeste au regard :

- Du nombre d'habitants couverts ;
- De la diversité des secteurs d'intervention ;
- Des attentes croissantes des habitants ;
- Des nouvelles orientations portées par la branche Famille ;
- Du développement continu des actions observé lors du précédent agrément.

Les dernières années ont été marquées par plusieurs périodes d'absentéisme qui ont nécessité une forte mobilisation de l'équipe restante. Ces situations ont démontré la solidarité et l'engagement des professionnels mais ont également mis en évidence une fragilité structurelle : la faible capacité d'absorption des absences au sein d'une petite équipe. Les salariés ont exprimé le sentiment d'avoir fortement mobilisé leurs ressources professionnelles au cours du précédent projet et soulignent aujourd'hui la nécessité de préserver des espaces de respiration, de recul et d'innovation.

L'enjeu de l'agrément 2026-2030 ne sera donc pas uniquement de faire davantage, mais également de faire autrement, en recherchant un meilleur équilibre entre ambitions, ressources disponibles et qualité d'accompagnement des habitants.

Le développement du bénévolat, de la participation habitante et des dynamiques collectives constitue une opportunité importante pour le projet. Toutefois, ces démarches nécessitent elles-mêmes du temps d'animation, d'accompagnement et de coordination de la part des professionnels. Elles ne peuvent donc être considérées comme un simple levier de compensation des ressources humaines salariées.

Dans cette perspective, le Comité de Gestion sera particulièrement attentif à la cohérence entre les objectifs poursuivis et les moyens mobilisés, ainsi qu'à la préservation des conditions de travail et de l'engagement des équipes.

Les évolutions envisagées concernant la soutenabilité du projet au regard des moyens disponibles :

- Veiller à l'adéquation entre ambitions du projet social et moyens humains disponibles.
- Développer une stratégie RH intégrant la prévention de l'usure professionnelle, la qualité de vie au travail et l'anticipation des absences.
- Formaliser un plan de transmission des compétences et d'anticipation des départs à la retraite.
- Renforcer l'intégration et l'appropriation du projet social par les vacataires et nouveaux salariés.
- Identifier régulièrement les marges de manœuvre et prioriser les actions afin de préserver la capacité d'innovation et de présence auprès des habitants.

➤ **Un autre point de vigilance spécifique concernant les personnels mis à disposition :**

L'association bénéficie également de la mise à disposition de personnels municipaux. Si cette coopération constitue un soutien important au fonctionnement quotidien, plusieurs éléments devront être clarifiés au cours du prochain agrément :

- L'avenir du poste d'agent d'entretien après son départ à la retraite prévu en 2027 ;
- Les modalités de remplacement ou de compensation de cette mise à disposition ;
- Le cadre de coopération entre la Ville et l'association concernant les personnels mis à disposition ;
- Les modalités de pilotage et de management de ces agents au quotidien.

Les évolutions envisagées concernant les personnels mis à disposition :

- Clarifier les engagements réciproques Ville / Association concernant les moyens humains mis à disposition.
- Anticiper les conséquences organisationnelles et financières du non-remplacement de l'agent d'entretien.
- Sécuriser les modalités de coopération et de gestion des personnels concernés.

Conclusion

Ce projet social et familial de territoire 2026-2030 est le résultat d'une démarche collective qui aura mobilisé pendant plus d'une année habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, associations, partenaires institutionnels et acteurs locaux.

Au-delà du document lui-même, cette démarche aura constitué un véritable temps de réflexion partagé sur l'avenir de notre territoire, sur les évolutions des besoins des habitants et sur la place que peut et doit occuper LACÉ dans les années à venir.

Le diagnostic réalisé a confirmé de nombreux constats déjà perceptibles au quotidien : une montée des fragilités sociales, des parcours de vie plus complexes, des besoins croissants d'accompagnement, de lien social, d'accès aux droits et de soutien aux familles. Il a également mis en évidence les nombreuses ressources du territoire : des habitants engagés, un tissu associatif dynamique, des partenaires investis et une volonté largement partagée de faire collectif.

Face à ces constats, notre projet ne vise pas à faire davantage mais à faire ensemble, de manière plus lisible, plus coordonnée et plus adaptée aux réalités du territoire. Les orientations retenues traduisent cette ambition : renforcer l'accès aux ressources et aux droits, soutenir les familles tout au long de leurs parcours de vie, favoriser la participation des habitants, développer les solidarités et contribuer activement à la dynamique partenariale locale.

Ce projet affirme également une conviction forte : les réponses aux enjeux du territoire ne peuvent être construites uniquement pour les habitants. Elles doivent être élaborées avec eux. Les habitants, bénévoles, adhérents, administrateurs et partenaires ne sont pas uniquement destinataires de l'action de l'association LACÉ ; ils en sont les acteurs, les ressources et les co-constructeurs.

Les cinq années à venir seront aussi celles de nouveaux défis pour l'association : accompagner l'évolution de sa gouvernance, consolider ses ressources humaines, préserver les équilibres nécessaires à la qualité de vie au travail, renforcer ses coopérations locales et poursuivre son adaptation aux transformations sociales, numériques, écologiques et institutionnelles.

Nous savons également qu'un projet social n'est jamais un document figé. Certaines actions évolueront, d'autres devront être adaptées, de nouvelles problématiques émergeront et des opportunités apparaîtront. C'est précisément pour cette raison que nous avons souhaité construire un projet fondé sur l'écoute, l'expérimentation, l'évaluation continue et la capacité collective à s'ajuster.

Ce projet social et familial de territoire 2026-2030 constitue une feuille de route ambitieuse mais réaliste pour les années à venir. Il traduit les besoins exprimés par les habitants, les constats partagés avec les partenaires et les aspirations des bénévoles, administrateurs et salariés qui font vivre l'association au quotidien.

Pour autant, sa mise en œuvre dépendra de plusieurs conditions essentielles : l'engagement des habitants, la mobilisation des bénévoles, la qualité des coopérations partenariales, mais également les moyens humains, matériels et financiers qui pourront être consacrés à son déploiement.

Dans un contexte où les financements publics et associatifs demeurent incertains, où les contraintes budgétaires pèsent sur l'ensemble des acteurs de proximité, l'association devra continuer à rechercher un équilibre entre ambition, capacité d'action et soutenabilité de son modèle économique. Certaines

actions pourront être renforcées, adaptées ou développées en fonction des opportunités, des partenariats et des financements mobilisés au cours du projet.

Cette réalité ne remet cependant pas en cause l'ambition réaffirmée collectivement : rester un lieu ouvert à tous, capable d'accueillir, d'écouter, de relier les habitants, de soutenir les familles, d'accompagner les initiatives, d'engagement citoyen et de contribuer à la vitalité sociale du territoire, au service de l'ensemble des habitants.

L'histoire qui s'écrit au cours des cinq prochaines années reste largement à inventer. Elle dépendra de l'implication de chacun, des rencontres, des initiatives, des projets et des coopérations qui naîtront au fil du temps.

À toutes celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce projet, et à celles et ceux qui contribueront demain à le faire vivre : MERCI !

ANNEXES

FICHES ACTIONS :

- FICHE ACTION 1 : LE NUMÉRIQUE POUR TOUS 129
- FICHE ACTION 2 : TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET NUMERIQUES..... 131
- FICHE ACTION 3 : RELAIS PETITE ENFANCE ET ATELIERS D’EVEIL..... 133
- FICHE ACTION 4 : ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS..... 135
- FICHE ACTION 5 : PARENTALITE ET ACCOMPAGNEMENT LES FAMILLES..... 137
- FICHE ACTION 6 : ATELIERS SOCIOCULTURELS..... 139
- FICHE ACTION 7 : INITIATIVES HABITANTES, BENEVOLAT ET VIE ASSOCIATIVE LOCALE 141
- FICHE ACTION 8 : BIEN VIEILLIR, PREVENTION DE L'ISOLEMENT ET SOLIDARITES143
- FICHE ACTION 9 : ALLER-VERS, ANIMATION SOCIALE DE PROXIMITE ET PRESENCE SUR LE TERRITOIRE 145

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L’ASSOCIATION L.A.C.É. AU 01/07/2026 147

GLOSSAIRE..... 148

FICHE ACTION 1	LE NUMÉRIQUE POUR TOUS
Axe 1 : Garantir un accès effectif et équitable aux services, aux droits et aux activités Axe 3 : Contribuer au renforcement de la coordination et la lisibilité de l'offre territoriale	
OBJECTIFS	
Objectifs Généraux de l'action	- Favoriser l'inclusion numérique et l'autonomie des habitants. - Faciliter l'accès aux droits pour l'ensemble des habitants, en particulier les publics les plus éloignés du numérique
Objectifs Opérationnels de l'action	- Accompagner individuellement et collectivement les habitants dans la maîtrise des outils numériques - Accompagner les habitants dans les démarches administratives en ligne - Prévenir les usages à risques et accompagner les pratiques numériques familiales - Développer les actions du L.A.C.É. Lab' comme espace d'expérimentation et d'innovation. - Prévenir les situations d'isolement et renforcer le lien social
DEROULEMENT DE L'ACTION	
Descriptif de l'action	Réduire la fracture numérique du territoire en rendant le numérique accessible à tous et toute, et en transmettant les compétences nécessaires à l'inclusion sociale et économique. Le public apprend à utiliser son téléphone, son ordinateur et sa tablette et à effectuer des tâches quotidiennes essentielles (démarches en ligne, envoi/réception de courriers électroniques, gestion et sécurisation de ses données...). Mise en place d'ateliers numériques thématiques collectifs répondants aux besoins et questionnements des habitants. Proposition d'accompagnements individuels pour des problématiques plus personnelles. Pensé comme un véritable atout local, ces accompagnements prêtent une attention toute particulière aux typologies de public les plus vulnérables (seniors, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, mono-parents, etc.) avec : - Un accueil bienveillant inconditionnel - Une identification des problématiques les plus urgentes - Une pédagogie active - Un suivi de chaque usager - Un accompagnement technique sur la prise en main/l'utilisation du matériel et/ou les démarches en ligne, - Une orientation (si nécessaire) vers les partenaires (numérique, accès aux droits) - Interventions dans les établissements scolaires (cyberharcèlement, EMI, risques liés au numérique mais aussi opportunités) et ateliers sur la parentalité (et la grand-parentalité) numérique. Ateliers pour les enfants et/ou jeunes autour de pratiques numériques (programmation, modélisation 3D, etc.) permettant l'éveil de la créativité et de la curiosité aux pratiques numériques et/ou aux métiers d'aujourd'hui et de demain.
Public ciblé	Tous les habitants rencontrant des difficultés avec le numérique et/ou qui souhaitent approfondir leurs connaissances, y compris les enfants et les jeunes (<i>génération Alpha</i>) pour qu'ils ne « subissent » pas le numérique mais le comprennent.

Moyens d'actions	<u>Humains</u> : Animateur/Médiateur Numérique <u>Matériels</u> : L.A.C.É. Lab' (espace numérique) + matériel spécifique nécessaire selon les ateliers <u>Financiers</u> : adhésion annuelle à L.A.C.É. + frais de participation demandés aux adhérents selon les ateliers + subvention fonctionnement Ville + demande de subventions à d'autres financeurs
Partenariat envisagé	C.C.A.S. de la ville de Marly et Conseil des Seniors, C.A.R.S.A.T., C.P.A.M., Fédération Départementale des Centres sociaux de Moselle, Maisons France Services, Mission locale, établissements scolaires, autres acteurs locaux en lien avec le numérique et l'accès aux droits
EVALUATION DE L'ACTION	
Critères d'évaluation	- Nombre de RDV individuels et d'ateliers collectifs, - Nombre de bénéficiaires différents, diversité des publics accompagnés, part des publics seniors et évolution du rajeunissement du public - Fréquentation des ateliers, - Progression de l'autonomie des usagers, - Nombre et typologie d'accompagnement d'accès aux droits réalisés, - Nombre de partenariats mobilisés (dont orientations)
Evolutions attendues	Pour les habitants - Que les habitants (en particulier les plus éloignés du numérique) poursuivent leur montée en compétences et accèdent plus facilement à leurs droits - Que les habitants développent des usages numériques plus sereins et responsables. Pour le territoire - Que L.A.C.É. soit identifié comme un acteur ressource de l'inclusion numérique. - Que les coopérations partenariales facilitent les parcours des habitants en matière d'inclusion numérique et d'accès aux droits Pour L.A.C.É. - Que le L.A.C.É. Lab' devienne un support d'innovation, de médiation et de participation. - Que les différentes actions numériques favorisent la diversification des publics touchés.

FICHE ACTION 2	TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET NUMERIQUES
Axe 1 : Garantir un accès effectif et équitable aux services, aux droits et aux activités Axe 2 : Faire de l'A.V.S. à Marly un véritable levier de lien social, de participation et de pouvoir d'agir Axe 3 : Contribuer au renforcement de la coordination et la lisibilité de l'offre territoriale	
OBJECTIFS	
Objectifs Généraux de l'action	- Faire de la transition écologique et numérique un levier d'inclusion sociale, de sensibilisation citoyenne et de développement du pouvoir d'agir des habitants - Encourager les initiatives citoyennes et les solidarités locales - Conscientiser, sensibiliser et accompagner les habitants à des pratiques durables (y compris numériques) avec des solutions concrètes
Objectifs Opérationnels de l'action	- Proposer des ateliers gratuits et solidaires de réparation d'objets (Repair'Cafés) - Favoriser la transmission de savoir-faire et le développement de compétences techniques - Sensibiliser aux usages responsables du numérique (ex : Digital Clean Up Day, fresque du numérique) - Créer des temps conviviaux et solidaires favorisant les rencontres autour de l'écologie et du numérique - Sensibiliser les habitants sur les impacts environnementaux et les bonnes pratiques
DEROULEMENT DE L'ACTION	
Descriptif de l'action	Les actions permettent aux habitants de devenir acteurs des transitions écologiques au travers d'ateliers pratiques, de Repair'Cafés, de projets participatifs, d'animations autour du réemploi, de l'alimentation durable, de la consommation responsable ou encore de l'amélioration du cadre de vie. Ces actions favorisent également la transmission de savoir-faire, la rencontre entre habitants et la participation citoyenne. Des actions spécifiques autour de la transition numérique seront également proposés : ateliers « Impacts du numérique », « Quelles alternatives à Windows/macOS », la participation de l'association au « Digital Cleanup Day » (Journée du Nettoyage Numérique), réparations et installations de Linux, orientation du public vers le magasin local « Reboot » qui vend du matériel reconditionné sous logiciels Libre. L'ensemble de ces actions valorise la transmission de savoir-faire, l'entraide intergénérationnelle et l'engagement citoyen, tout en consolidant le rôle de L.A.C.É. comme acteur ressource et innovant sur les questions écologiques et numériques du territoire.
Public ciblé	Tous les habitants
Moyens d'actions	<u>Humains</u> : équipe d'animation + bénévoles <u>Matériels</u> : Espace numérique + autres espaces du C.S.C. ou des partenaires + matériel spécifique selon les ateliers <u>Financiers</u> : adhésion annuelle à l'association + frais participation + demande de subventions
Partenariat envisagé	Ville, Eurométropole, associations environnementales, établissements scolaires, autres acteurs locaux

EVALUATION DE L'ACTION	
Critères d'évaluation	- Nombre et typologie d'actions - Fréquentation - Nombre et typologie des participants/bénéficiaires - Fréquentation et implication des habitants dans les actions (dont bénévolat) - Nombre et typologie d'initiatives réalisées - Evolution des pratiques des habitants touchés
Evolutions attendues	Pour les habitants - Que les habitants développent des pratiques plus responsables. - Que chacun puisse agir concrètement pour son cadre de vie. Pour le territoire - Que les initiatives collectives renforcent les solidarités locales. - Que les projets participatifs favorisent l'appropriation de l'espace public. Pour L.A.C.É. - Que les transitions écologiques deviennent une dimension transversale du projet social.

FICHE ACTION 3	RELAIS PETITE ENFANCE ET ATELIERS D'ÉVEIL
Axe 1 : Garantir un accès effectif et équitable aux services, aux droits et aux activités Axe 3 : Contribuer au renforcement de la coordination et la lisibilité de l'offre territoriale	
OBJECTIFS	
Objectifs Généraux de l'action	- Accompagner les familles dans leurs recherches et leur parcours liés aux modes d'accueil du jeune enfant. - Soutenir la professionnalisation des assistants maternels et de la garde à domicile - Contribuer au déploiement du Service Public de la Petite Enfance et soutenir la parentalité dès les premiers temps de vie.
Objectifs opérationnels de l'action	- Garantir un accueil, une information et une orientation de proximité pour les familles et les professionnels - Proposer des ateliers d'éveil réguliers, gratuits et coanimés, favorisant la socialisation des enfants de moins de 6 ans et la lutte contre l'isolement des familles et des professionnels - Soutenir la professionnalisation et la mise en réseau des assistants maternels - Accompagner la parentalité au travers de permanences individuelles et de temps collectifs ; - Consolider les partenariats structurants avec la C.A.F., la Ville, l'E.H.P.A.D. « Le Val de Seille » et le C.C.A.S. de Marly.
DEROULEMENT DE L'ACTION	
Descriptif de l'action et contenu	Les enfants de moins de 6 ans non scolarisés, accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'un assistant maternel, participent à des ateliers d'éveil proposés selon un rythme bi-hebdomadaire, libres d'accès et avec inscription préalable. Ces temps conviviaux de jeux, de motricité et d'éveil sensoriel favorisent la socialisation de l'enfant et les échanges entre familles et professionnels de la petite enfance. En parallèle, le R.P.E. assure une mission d'accueil, d'information et d'orientation à destination des familles et des assistants maternels du territoire : recherche d'un mode de garde, appui aux démarches contractuelles, permanences et accompagnements individuels sur rendez-vous. Le R.P.E. intègre également un volet formation et professionnalisation, avec des groupes de parole et des formations proposées aux assistants maternels, permettant l'échange de pratiques et la valorisation du métier. Implanté au sein de l'E.H.P.A.D. « Le Val de Seille », il développe également des actions intergénérationnelles et travaille en transversalité avec les autres secteurs du Centre Socioculturel (familles, enfance-jeunesse, numérique...) afin de proposer un accompagnement global des familles.
Public ciblé	- Enfants de moins de 6 ans (majoritairement non scolarisés) - Futurs parents et parents de jeunes enfants - Grands-parents - Assistants maternels, candidats à l'agrément - Garde à domicile du territoire

Moyens d'actions	<u>Humains</u> : référente R.P.E. + équipe de L.A.C.É. + professionnels et/ou intervenants bénévoles <u>Matériels</u> : locaux R.P.E. et C.S.C. + mobilier et matériels pédagogiques dédiés à l'accueil des familles, aux ateliers et aux temps collectifs <u>Financiers</u> : adhésion annuelle + prestations de service C.A.F. + subvention de fonctionnement ville + financement complémentaire selon les projets
Partenariat envisagé	Bibliothèque municipale, P.M.I., professionnels de la MSP, multi-accueil « Les Loupiots », E.H.P.A.D. « Le Val de Seille », C.C.A.S. ville de Marly, C.A.F. de la Moselle, acteurs du SSPE, réseau départemental des R.P.E. et autres réseaux locaux (CTG, C.A.F., FDCSM, etc.)
EVALUATION DE L'ACTION	
Critères d'évaluation	- Nombre de séances d'ateliers d'éveil réalisées - Nombre d'enfants différents accueillis - Nombre d'accompagnateurs différents mobilisés, dont assistants maternels - Nombre de sollicitations en permanences et accompagnements individuels - Nombre de groupes de parole et de formations proposés aux assistants maternels - Nombre d'orientation vers secteurs L.A.C.É et/ou partenaires - Nombre de familles et professionnels accompagnés
Evolutions attendues	Pour les habitants - Que les familles identifient le R.P.E. comme un lieu ressource tout au long de leur parcours parental. - Que les jeunes enfants bénéficient d'espaces favorisant leur éveil, leur socialisation et leur développement. - Que les assistants maternels trouvent un espace d'accompagnement, de professionnalisation et de lutte contre l'isolement. Pour le territoire - Que le R.P.E. contribue pleinement à la mise en œuvre du Service Public de la Petite Enfance en renforçant les coopérations entre les acteurs locaux. - Que les actions partenariales et intergénérationnelles participent à la cohérence des parcours des familles. Pour L.A.C.É. - Que le R.P.E. renforce la transversalité avec les autres secteurs d'activité et conforte L.A.C.É. comme acteur ressource de la petite enfance et de la parentalité.

FICHE ACTION 4	ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS <i>A.L.S.H. mercredis et vacances scolaires enfance 3-11 ans + Accueil jeunes 12-17ans</i>
Axe 1 : Garantir un accès effectif et équitable aux services, aux droits et aux activités Axe 2 : Faire de l'AVS à Marly un véritable levier de lien social, de participation et de pouvoir d'agir Axe 3 : Contribuer au renforcement de la coordination et la lisibilité de l'offre territoriale	
OBJECTIFS	
Objectifs Généraux de l'action	- Proposer des accueils collectifs éducatifs favorisant la socialisation, l'épanouissement, l'autonomie et la citoyenneté des enfants et des jeunes. - Soutenir et accompagner les familles dans leur quotidien et leurs parcours éducatifs en complémentarité avec les autres acteurs du territoire.
Objectifs Opérationnels de l'action	- Mettre en place un accueil pour répondre à un besoin de garde des familles - Développer des projets favorisant la participation et l'expression des enfants et des jeunes. - Renforcer les passerelles entre enfance, jeunesse, familles et autres secteurs - Favoriser la mixité des publics et les rencontres intergénérationnelles. - Renforcer les liens avec les familles tout au long de l'année. - Favoriser le développement de l'autonomie, des compétences psychosociales et de l'estime de soi ; - Renforcer l'inclusion des enfants et des jeunes et situation de handicaps et/ou à besoins spécifiques.
DEROULEMENT DE L'ACTION	
Descriptif de l'action	Les Accueils Collectifs de Mineurs regroupent les accueils extrascolaires pendant les vacances, les Mercredis Loisirs Éducatifs ainsi que l'Accueil Jeunes. Au-delà de leur fonction d'accueil, ils constituent de véritables espaces d'éducation populaire où les enfants et les jeunes expérimentent la vie collective, développent leur autonomie, découvrent leur territoire et deviennent progressivement acteurs de leurs projets. Les équipes s'appuient sur des démarches participatives, des projets culturels, sportifs, environnementaux et citoyens, des sorties, des séjours, des actions intergénérationnelles ainsi que sur les partenariats locaux (collège, structures culturelles, associations, Ville...). Les ACM participent également au repérage des besoins des familles, au soutien à la parentalité et à la continuité des parcours éducatifs en articulation avec les autres secteurs de L.A.C.É. Pour les familles, ces accueils constituent également un lieu de répit, de soutien et d'accompagnement individuel.
Public ciblé	Enfants de 3 à 11 ans, adolescents de 11 à 17 ans, familles.
Moyens d'actions	<u>Humains</u> : équipe salariée du C.S.C. (permanents et vacataires) + intervenants extérieurs + bénévoles <u>Matériels</u> : locaux du C.S.C. + matériels pédagogiques <u>Financiers</u> : adhésion annuelle + participation des familles selon le QF et la commune de résidence + PS C.A.F + ATL + CE + ANCV + subvention ville + AAP
Partenariat envisagé	Associations et acteurs éducatifs du territoire, C.A.F., P.M.I., D.D.C.S.J.S., intervenants extérieurs, prestataires de services, cité musicale, Centre Pompidou-Metz, Marlymages

EVALUATION DE L'ACTION	
Critères d'évaluation	- Nombre de jours d'ouverture - Nombre d'enfants et jeunes accueillis, - Fréquentation des accueils (capacité d'accueil/demandes, renouvellement, passerelles entre secteurs, etc.) - Typologie et diversité des publics - Satisfaction des enfants, des jeunes et des familles - Nombre et nature des projets mis en place par les jeunes et enfants
Evolutions attendues	Pour les habitants - Que les enfants et les jeunes développent leur autonomie, leur citoyenneté et leur pouvoir d'agir. - Que les familles identifient les ACM comme un véritable partenaire éducatif complémentaire de la famille et de l'école. Pour le territoire - Que les ACM contribuent au futur Projet Éducatif de Territoire (PEDT) en renforçant les complémentarités avec les écoles, les accueils périscolaires et les partenaires éducatifs. - Que les ACM participent au repérage des besoins des familles et à la prévention des situations de fragilité. Pour L.A.C.É. - Que les ACM demeurent un levier de l'animation globale et de la participation des habitants. - Que la transversalité avec les secteurs familles, numérique, petite enfance et vieillissement favorise un accompagnement global des parcours de vie.

FICHE ACTION 5	PARENTALITE ET ACCOMPAGNEMENT LES FAMILLES
Axe 1 : Garantir un accès effectif et équitable aux services, aux droits et aux activités Axe 2 : Faire de l'AVS à Marly un véritable levier de lien social, de participation et de pouvoir d'agir Axe 3 : Contribuer au renforcement de la coordination et la lisibilité de l'offre territoriale	
OBJECTIFS	
Objectifs Généraux de l'action	- Faire de la parentalité une dimension transversale du projet social, en accompagnant es parents dans leur rôle éducatif - Contribuer au bien-être des familles, aux liens inter et intrafamiliaux et à la réussite éducative des enfants. - Développer des réponses adaptées aux évolutions des besoins des familles du territoire.
Objectifs Opérationnels de l'action	- Lutter contre les inégalités scolaires et sociales et contribuer à la réussite éducative - Proposer des temps de loisirs partagés parents-enfants-habitants - Participer aux réseaux partenariaux locaux autour de la parentalité - Accompagner le pouvoir d'agir des parents dans l'éducation de leurs enfants. - Repérer les situations de fragilité et proposer un accompagnement adapté ou une orientation vers les partenaires compétents. - Permettre aux parents de participer à la conception, à l'animation et à l'évaluation des actions parentalité. - Adapter les modalités d'intervention aux réalités sociales, professionnelles et familiales des habitants.
DEROULEMENT DE L'ACTION	
Descriptif de l'action	La parentalité constitue une dimension transversale du projet social et familial de territoire. Elle ne se limite pas aux actions spécifiquement identifiées comme telles mais irrigue l'ensemble des secteurs d'intervention de L.A.C.É. et des espaces fréquentés par les familles (accueil, ateliers, A.C.M., R.P.E., etc.). Cette fiche regroupe l'ensemble des actions visant à accompagner les familles, notamment : - Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.) ; - Les Ateliers Loisirs Familles-Habitants (A.L.F.H.) ; - Les cafés et groupes d'échanges entre parents ; - Les animations favorisant les relations intrafamiliales ; - Les actions de soutien à la parentalité menées dans le cadre du R.E.A.A.P. (groupes d'échanges, conférences, etc.) ; - Les actions conduites avec le Relais Petite Enfance autour de la parentalité du jeune enfant ; - Les accompagnements individuels et les orientations réalisés lors de l'accueil ou dans le cadre de la fonction référent familles ; - Les projets construits avec les parents à partir de leurs besoins et de leurs initiatives. L'ensemble de ces actions repose sur une logique de prévention, de proximité, d'aller-vers et de participation des familles. Elles visent autant le soutien aux parents que le renforcement de leur pouvoir d'agir.
Public ciblé	Parents et futurs parents du territoire, grands-parents et autres adultes investis dans la fonction éducative, enfants et jeunes dans le cadre d'actions associant les parents

Moyens d'actions	<u>Humains</u> : référent famille + autres salariés L.A.C.É (permanents et vacataires) + intervenants extérieurs + bénévoles + partenaires <u>Matériels</u> : locaux du C.S.C/R.P.E. et des partenaires + matériels pédagogiques <u>Financiers</u> : adhésion annuelle + participation des familles selon le QF et la commune de résidence + PS C.A.F + subvention ville + AAP
Partenariat envisagé	C.A.F. de la Moselle, Ville de Marly (services Éducation-Jeunesse, Petite Enfance, C.C.A.S.), établissements scolaires, Association des Parents d'Élèves, Maison de Santé Pluriprofessionnelle, Promotion Santé Grand Est, réseau parentalité, acteurs éducatifs, sociaux et associatifs du territoire. Les partenariats auront notamment vocation à développer une veille sociale partagée, à coordonner les réponses apportées aux familles, à favoriser les échanges d'informations dans le respect des cadres réglementaires et à construire des actions communes de prévention et de soutien à la parentalité.
EVALUATION DE L'ACTION	
Critères d'évaluation	- Nombre et typologie des familles accompagnées. - Fréquentation et participation aux différentes actions. - Nombre d'initiatives proposées et/ou portées par les parents. - Nombre et qualité des partenariats mobilisés. - Satisfaction des familles. - Nombre d'orientations réalisées. - Participation des familles aux démarches d'évaluation. - Évolution du pouvoir d'agir des parents (prise d'initiatives, engagement bénévole, implication dans la vie associative).
Evolutions attendues	Pour les habitants - Que les familles identifient le C.S.C. comme un lieu ressource de proximité, accessible à toutes les configurations familiales et à toutes les étapes de la vie familiale. - Que les parents se sentent davantage soutenus, écoutés et reconnus dans leurs compétences parentales, tout en développant leurs capacités à faire face aux difficultés du quotidien. - Que les familles participent davantage à la construction, à l'animation et à l'évaluation des actions de parentalité, en devenant progressivement actrices du projet social. Pour le territoire - Que les actions de parentalité renforcent la complémentarité entre les acteurs éducatifs, sociaux, médico-sociaux et de santé, au bénéfice d'un accompagnement plus cohérent des familles. - Que les coopérations et l'articulation des politiques locales contribuent à une meilleure veille sociale, au repérage précoce des fragilités, à la mise en place de réponses coordonnées et à la fluidité des parcours des familles. Pour L.A.C.É. - Que L.A.C.É. confirme son rôle d'acteur ressource de la parentalité sur le territoire, - Que la transversalité entre les secteurs (petite enfance, enfance-jeunesse, familles, numérique, seniors) permette de proposer un accompagnement global des familles, quel que soit leur point d'entrée dans l'association.

FICHE ACTION 6	ATELIERS SOCIOCULTURELS
Axe 1 : Garantir un accès effectif et équitable aux services, aux droits et aux activités	
Axe 2 : Faire de l'AVS à Marly un véritable levier de lien social, de participation et de pouvoir d'agir	
OBJECTIFS	
Objectifs Généraux de l'action	- Favoriser le lien social et la mixité sociale - Développer les loisirs éducatifs accessibles à tous. - Encourager la participation et l'engagement des habitants.
Objectifs Opérationnels de l'action	- Proposer des temps de loisirs collectifs privilégiant rencontres, échanges et entraide ; - Favoriser la découverte de nouvelles pratiques culturelles et artistiques ; - Faciliter l'accessibilité en adaptant les ateliers aux besoins et modes de vie des habitants (tarification adaptée, sans engagement à l'année, etc.) ; - Mobiliser les participants autour de projets communs ; - Valoriser les compétences des habitants, y compris les bénévoles d'ateliers - Développer les passerelles entre ateliers et vie de L.A.C.É.
DEROULEMENT DE L'ACTION	
Descriptif de l'action	L.A.C.É propose chaque semaine, en journée comme en soirée, une palette d'ateliers socioculturels : War Games, Scrabble, Généalogie, Yoga, Qi Qong Santé, Danse Tahitienne, Aquarelle, Tapissier, ainsi que des cours d'anglais pour enfants et des Ateliers Loisirs Familles-Habitants (A.L.F.H.). Les ateliers constituent des espaces réguliers de rencontres, d'apprentissage, de découverte et de convivialité. Animés par des salariés, des bénévoles ou des intervenants, ils participent pleinement à l'animation de la vie locale, au développement des solidarités et au repérage des besoins des habitants. Ces ateliers constituent une véritable porte d'entrée vers le centre socioculturel, favorisant la convivialité, la création de liens sociaux et la découverte de la dynamique locale.
Public ciblé	Tout public (adultes et enfants selon les ateliers)
Moyens d'actions	<u>Humains</u> : équipe salariée du C.S.C. (permanents et vacataires) + intervenants extérieurs + bénévoles <u>Matériels</u> : locaux du C.S.C. + matériels pédagogiques <u>Financiers</u> : adhésion annuelle + participation des habitants selon le QF et la commune de résidence + PS C.A.F + subvention ville
Partenariat envisagé	Intervenants, associations locales, Ville.
EVALUATION DE L'ACTION	
Critères d'évaluation	- Nombre de participants et typologie - Régularité par atelier - Nombre d'ateliers proposés et taux de remplissage - Part des participants s'impliquant dans plusieurs ateliers ou dans la vie du centre - Impact des ateliers sur le lien social entre les participants

Evolutions attendues	Pour les habitants - Que les ateliers favorisent les rencontres et rompent l'isolement. - Que les habitants trouvent dans les ateliers une porte d'entrée vers de nouvelles pratiques Pour le territoire - Que les ateliers contribuent à la vitalité locale. Pour L.A.C.É. - Que les groupes s'investissent et/ou réalisent des projets collectifs - Que L.A.C.É. maintienne la diversité de son offre tout en l'adaptant aux nouvelles demandes
-----------------------------	---

FICHE ACTION 7	INITIATIVES HABITANTES, BENEVOLAT ET VIE ASSOCIATIVE LOCALE
Axe 2 : Faire de l'AVS à Marly un véritable levier de lien social, de participation et de pouvoir d'agir Axe 3 : Contribuer au renforcement de la coordination et la lisibilité de l'offre territoriale	
OBJECTIFS	
Objectifs Généraux de l'action	- Accompagner, soutenir et valoriser les initiatives habitantes et engagement citoyen ; - Consolider le rôle ressource du C.S.C. dans la dynamique associative locale.
Objectifs Opérationnels de l'action	- Renforcer l'accueil, le soutien technique et logistique aux habitants et associations du territoire ; - Développer les espaces d'élaboration collective de projets ; - Accompagner le développement du bénévolat et de la participation citoyenne ; - Contribuer au renforcement du travail partenarial et inter-associatif.
DEROULEMENT DE L'ACTION	
Descriptif de l'action	L.A.C.É. accompagne les associations du territoire par la mise à disposition de locaux, de matériels et de moyens logistiques (mobilier, minibus, salles), et propose un accompagnement technique adapté à leurs besoins (formation numérique, appui RH, co-construction de projets de territoire). Au-delà de cet appui logistique, l'équipe salariée joue un rôle central d'écoute et d'accompagnement individualisé des bénévoles, qu'ils soient nouveaux arrivants ou engagés de longue date. Cette posture d'écoute permet de recueillir les envies, les compétences et les disponibilités de chacun, afin de créer les conditions propices à un engagement choisi et évolutif : accueil et intégration des nouveaux bénévoles au sein des ateliers et des projets, valorisation de leur savoir-faire, mais aussi identification progressive de ceux qui souhaitent s'investir davantage dans la vie de l'association. Cet accompagnement se construit comme un véritable parcours du bénévole, pensé dans la durée. Il vise à sécuriser le passage d'un bénévolat d'action — participation ponctuelle ou régulière à une activité, un atelier, un évènement — vers un bénévolat de gouvernance, impliquant une prise de responsabilité au sein des instances de l'association (comité de gestion, bureau, commissions). Les salariés jouent ainsi un rôle de facilitateurs : ils identifient les bénévoles en capacité et en envie de s'engager davantage, les informent sur le fonctionnement associatif et la gouvernance, et les accompagnent progressivement dans cette transition, en levant les freins liés au manque de confiance ou de connaissance du cadre associatif. En parallèle, les habitants sont soutenus dans leurs initiatives propres via un accompagnement et des temps conviviaux (formalisés ou non). Cette double dynamique fait du C.S.C. un lieu d'échanges, de rencontres et de ressources pour tisser des liens, développer des projets communs et renforcer le pouvoir d'agir collectif des habitants comme des associations, tout en consolidant le vivier de bénévoles susceptibles de s'investir demain dans la gouvernance associative locale.
Public ciblé	Habitants, collectifs et associations du territoire
Moyens d'actions	<u>Humains</u> : équipe salariée + bénévoles <u>Matériels</u> : locaux + matériels du C.S.C. <u>Financiers</u> : adhésion annuelle + participation financière (pour les mises à disposition) + PS C.A.F. + subvention fonctionnement Ville + appels à projets spécifiques

Partenariat envisagé	Associations locales, Ville, C.A.F., Fédération des Centres Sociaux, et autres partenaires selon projets
EVALUATION DE L'ACTION	
Critères d'évaluation	- Nombre d'associations adhérentes et typologie d'usage - Nombre de mises à disposition de locaux et de matériels - Nombre d'initiatives habitantes accompagnées, typologie et nombre de participants touchés par ces initiatives - Nombre de bénévoles (nouveaux et anciens), d'heures réalisées, typologie et évolution des formes de bénévolat
Evolutions attendues	Pour les habitants - Que davantage d'habitants s'investissent dans la vie locale. - Que les habitants développent leurs compétences et leur pouvoir d'agir. Pour le territoire - Que les coopérations entre associations se développent et évoluent. Pour L.A.C.É. - Que L.A.C.É. confirme son rôle de facilitateur des dynamiques locales.

FICHE ACTION 8	BIEN VIEILLIR, PREVENTION DE L'ISOLEMENT ET SOLIDARITES
Axe 1 : Garantir un accès effectif et équitable aux services, aux droits et aux activités Axe 2 : Faire de l'AVS à Marly un véritable levier de lien social, de participation et de pouvoir d'agir Axe 3 : Contribuer au renforcement de la coordination et la lisibilité de l'offre territoriale	
OBJECTIFS	
Objectifs Généraux de l'action	- Favoriser le bien vieillir sur le territoire en développant une approche globale de la prévention et de la participation des seniors. - Prévenir les situations d'isolement et renforcer les solidarités de proximité entre habitants. - Développer une dynamique partenariale permettant de mieux repérer les fragilités et d'apporter des réponses coordonnées.
Objectifs Opérationnels de l'action	- Développer une offre d'actions favorisant l'autonomie, le maintien du lien social, la santé, la mobilité, l'accès aux droits et la participation des seniors. - Contribuer à une démarche de veille sociale et de repérage des situations d'isolement, en lien avec les partenaires du territoire. - Participer aux dynamiques territoriales relatives au vieillissement (Mosel'liens, Conférence des financeurs, C.A.R.S.A.T....) afin de renforcer la complémentarité des interventions. - Développer des actions intergénérationnelles favorisant les rencontres, les échanges de compétences et la solidarité entre générations. - Favoriser l'engagement des habitants dans des démarches solidaires, d'entraide et de bénévolat.
DEROULEMENT DE L'ACTION	
Descriptif de l'action	Le vieillissement de la population constitue un enjeu majeur du territoire. L.A.C.É. souhaite poursuivre le développement d'une véritable « mission vieillissement », dépassant la seule organisation d'activités de loisirs pour proposer un accompagnement global favorisant le lien social, la prévention de la perte d'autonomie et la participation citoyenne des seniors. Cette mission s'appuiera notamment sur les actions déjà engagées (Cogit'rie, Bien Vieillir, ateliers de prévention, activité physique adaptée, sorties, ateliers numériques, temps conviviaux, actions intergénérationnelles...) et sur les nouvelles opportunités offertes par la dynamique Mosel'liens afin de renforcer la coordination des acteurs du territoire intervenant auprès des personnes âgées. Au-delà des seniors, la prévention de l'isolement constitue un enjeu transversal du projet social. Les situations d'isolement peuvent concerner des personnes âgées, mais également des familles monoparentales, des aidants, des jeunes, des personnes en situation de précarité, des nouveaux habitants ou encore des personnes éloignées des services et du numérique. L.A.C.É. s'appuiera ainsi sur sa fonction accueil, l'aller-vers, les animations hors les murs, et l'ensemble des actions de ses différents secteurs d'activités pour repérer les situations de fragilité, créer des opportunités de rencontre et orienter les habitants lorsque cela est nécessaire. La démarche reposera également sur le développement des solidarités de proximité en valorisant les initiatives habitantes, le bénévolat, les échanges entre habitants et les actions intergénérationnelles, afin de faire de L.A.C.É. un facilitateur du lien social sur le territoire.

Public ciblé	Personnes retraitées et seniors autonomes ou fragilisées, futurs retraités, aidants familiaux, habitants en situation d'isolement, personnes éloignées des services ou du numérique, nouveaux habitants, bénévoles, habitants souhaitant s'engager dans des actions solidaires.
Moyens d'actions	<u>Humains</u> : équipe salariée du C.S.C. (permanents et vacataires) + intervenants extérieurs + bénévoles <u>Matériels</u> : locaux du C.S.C. (ou des partenaires) + matériels pédagogiques <u>Financiers</u> : adhésion annuelle + participation des habitants selon le QF et la commune de résidence + PS C.A.F + subvention ville + AAP
Partenariat envisagé	Ville de Marly, C.C.A.S., Maison de Santé Pluriprofessionnelle, C.P.T.S. de Metz, Mosel'liens, C.A.R.S.A.T., Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, A.R.S. Grand Est, Régime Local de Santé, associations locales, E.H.P.A.D. « Le Val de Seille », Fédération des Centres Sociaux, E.P.E. de Metz, autres acteurs selon les actions déployées
EVALUATION DE L'ACTION	
Critères d'évaluation	- Nombre et typologie des participants aux actions proposées. - Nombre d'actions de prévention, de lien social et d'intergénérationnel mises en œuvre. - Nombre de situations repérées, accompagnées ou orientées vers les partenaires compétents. - Participation aux instances Mosel'liens et autres réseaux territoriaux. - Évolution du sentiment d'isolement, de bien-être et de satisfaction exprimé par les participants.
Evolutions attendues	Pour les habitants - Que les habitants puissent préserver leur autonomie, développer leurs relations sociales et trouver des réponses adaptées à leurs besoins tout au long de leur parcours de vie. - Que les habitants participent davantage à des actions favorisant les rencontres, les solidarités de proximité et les échanges entre générations. Pour le territoire - Que le territoire renforce une dynamique collective de prévention de l'isolement, de promotion du bien vieillir et de développement des solidarités locales. - Que les coopérations entre les acteurs facilitent le repérage des situations de fragilité et la complémentarité des réponses apportées aux habitants. Pour L.A.C.É. - Que L.A.C.É. consolide son rôle d'acteur ressource dans la prévention de l'isolement, le bien vieillir et le développement des solidarités sur le territoire. - Que les actions soient développées dans une logique de parcours de vie, de transversalité entre les secteurs et de co-construction avec les habitants et les partenaires.

FICHE ACTION 9	ALLER-VERS, ANIMATION SOCIALE DE PROXIMITE ET PRESENCE SUR LE TERRITOIRE
Axe 1 : Garantir un accès effectif et équitable aux services, aux droits et aux activités Axe 2 : Faire de l'AVS à Marly un véritable levier de lien social, de participation et de pouvoir d'agir Axe 3 : Contribuer au renforcement de la coordination et la lisibilité de l'offre territoriale	
OBJECTIFS	
Objectifs Généraux de l'action	- Développer une présence de proximité favorisant la rencontre avec les habitants, la participation à la vie locale et le renforcement du lien social. - Faire de l'animation sociale de proximité un levier d'observation, de dialogue et de mobilisation des habitants au service du projet social.
Objectifs Opérationnels de l'action	- Formaliser et structurer la démarche d'aller-vers : mandat du Comité de Gestion, temps dédiés dans les plannings, objectifs définis, modalités d'intervention précisées ; - Développer des temps de rencontre conviviaux accessibles à tous et réguliers, au sein du centre comme hors les murs ; - Construire des outils de recensement et de valorisation de la parole des habitants recueillie ; - Prioriser l'aller-vers vers les quartiers et les publics les plus éloignés du centre.
DEROULEMENT DE L'ACTION	
Descriptif de l'action	L'aller-vers constitue une modalité d'intervention transversale mobilisée par l'ensemble des secteurs d'activité. Il prend la forme d'animations de proximité, de présences dans l'espace public, de participation aux manifestations locales, de permanences délocalisées, de rencontres informelles et d'actions partenariales. Ces démarches permettent d'engager le dialogue avec des habitants peu ou pas habitués à fréquenter le centre, de créer des liens de confiance et de repérer les besoins du territoire. Certaines animations sont co-portées avec des associations locales ou des partenaires, renforçant l'ancrage de L.A.C.É. comme acteur de la vie sociale locale et sa capacité d'aller-vers les publics les plus éloignés.
Public ciblé	Tous les habitants, en particulier les publics éloignés du C.S.C.
Moyens d'actions	<u>Humains</u> : équipe salariée du C.S.C. (permanents et vacataires) + bénévoles + partenaires <u>Matériels</u> : locaux du C.S.C. ou des partenaires + matériels pédagogiques <u>Financiers</u> : PS C.A.F + subvention ville + AAP
Partenariat envisagé	Ville, C.C.A.S., associations, acteurs sociaux et éducatifs, autres acteurs locaux selon les actions
EVALUATION DE L'ACTION	
Critères d'évaluation	- Nombre et nature des animations proposées, fréquence - Nombre et typologie des participants par animation - Nombre de partenaires mobilisés par animation - Orientations réalisées et/ou participation aux actions L.A.C.É. à l'issue des actions - Besoins repérés

Evolutions attendues	Pour les habitants - Que les habitants les plus éloignés des services rencontrent plus facilement le Centre Socioculturel. - Que de nouveaux usagers passent la porte du C.S.C. Pour le territoire - Que l'aller-vers contribue à renforcer la veille sociale, l'interconnaissance entre acteurs et la complémentarité des interventions. - Que les actions de proximité favorisent une meilleure connaissance des besoins émergents et alimentent la dynamique partenariale locale. Pour L.A.C.É. - Que l'aller-vers devienne une pratique structurée, mandatée, reconnue, portée collectivement par l'équipe de salariée et les bénévoles. - Que L.A.C.É. renforce sa visibilité, son accessibilité et son rôle d'animateur de la vie sociale sur l'ensemble du territoire.
-----------------------------	--

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L'ASSOCIATION L.A.C.É. AU 1^{ER} JUILLET 2026

Fonction Nom - Prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (= E)	Qualification	ETP annuel dans la structure
Direction				
DEHONDT ALINE	DIRECTRICE	E mars 2017	LICENCE SCIENCES SOCIALES+CAFERUIS	1,00
Accueil/secrétariat/compta				
GUERMANN NATHALIE	SECRETAIRE	E avril 1997	BEP	1,00
WINGERT NATHALIE	SECRETAIRE	E janvier 2003	BAC PRO	1,00
Animation collective familles				
LOUDIN EMELINE	REFERENTE FAMILLE	E aout 2015	LIC PRO + DU RESMSS	1,00
Autres personnels du projet social				
BENARD ALISON	REFERENTE ENFANCE ET JEUNESSE	E sept 2020	BPJEPS AVS + UC3 DIRECTION	1,00
BOURRAINE SALOME	ANIMATEUR ACTIVITE	E sept 2022	CAP P.E	0,50
CHOPP CINDY	ANIMATEUR SOCIOCULTUREL	E sept 2017	BAFA	1,00
COLLET FLAVIEN	ANIMATEUR MEDIEUR NUMERIQUE	E sept 2021	LIC TAIS + DUT SRC+MASTER JMN	1,00
DUVERNEUIL BRUNO	AGENT DE MAINTENANCE	E fév 2011	BAC PRO	1,00
GAUTIER ELODIE	ANIMATEUR SOCIOCULTUREL	E aout 2024	DE ES	1,00
ROBINIAULT MARYLENE	ANIMATEUR REFERENTE RPE	E juil 2024	DE EJE	1,00
ANIMATEUR ATELIERS	ANIMATEUR VACATAIRES ATELIER		CAP TAPISSIER	0,08
ANIMATEURS CEE	ANIMATEURS VACATAIRES ACM		BAFA, CAP PE, ...	0,70
TOTAL GENERAL				11,28



GLOSSAIRE

Sigle / Acronyme	Signification
AAP	Appel à Projets
ACF	Animation Collective Famille (dénomination du Pôle Familles)
ACM	Accueil Collectif de Mineurs
ALFH	Ateliers Loisirs Familles Habitants
AG	Assemblée Générale
AGC	Animation Globale et Coordination
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ARS	Agence Régionale de Santé
AVS	Animation de la Vie Sociale
CAF / CNAF	Caisse d'Allocations Familiales / Caisse Nationale des Allocations Familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CPTS	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CSC	Centre Socioculturel
CTG	Convention Territoriale Globale
EPE	Ecole des Parents et des Educateurs
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
FLE	Français Langue Étrangère
HLM	Habitation à Loyer Modéré
PEDT	Projet Éducatif de Territoire
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PS	Prestation de Service
PSFT	Projet Social et Familial de Territoire
QF	Quotient Familial
REAAP	Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité
RPE	Relais Petite Enfance
SPPE	Service Public de la Petite Enfance